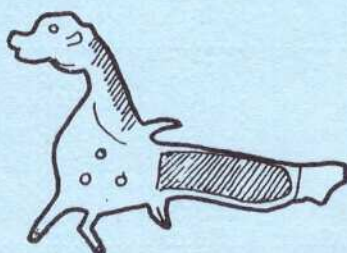




BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE



LES FONTAINES SALÉES

CINQUANTENAIRE DES FOUILLES

- ★ LEUR DECOUVERTE à partir de la CHANSON
de GIRART DE ROUSSILLON
- ★ LES FOUILLES : HISTORIQUE ET ENSEIGNEMENTS

SAINT-GERMAIN D'AUXERRE

DEUX PLANS DES CRYPTES

- ★ Le plan en 1652, par Dom Victor Cottion
- ★ L'état actuel : travaux de notre groupe d'étude
- ★ SAINTS ET FONTENOY-EN-PUISAYE
- ★ RETIF DE LA BRETONNE A AUXERRE

TABLE DES MATIERES

René LOUIS. — Du champ de bataille légendaire de Vaubeton au site archéologique des Fontaines Salées	3
Jacques RICHARD. — Les Fontaines Salées. Historique du site et des découvertes	19
Tony de VIBRAYE. — Une visite aux fouilles de Saint-Père-sous-Vézelay (1934-1935-1936)	27
René LOUIS et Jean ROUMAILHAC. — Le « Chronicon » de Dom Victor Cottton. (Ms 167 de la bibliothèque municipale d'Auxerre) Traduction commentée du chapitre 39. Le plan des cryptes de Saint-Germain en 1652	29
Jean ROUMAILHAC et Jean-Marc SAUR. — Un nouveau plan des cryptes établi par le Groupe d'études de Saint-Germain de notre Société	39
Gilbert-Robert DELAHAYE. — Un sarcophage de type nivernais conservé dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre	43
Robert BREUILLER. — Saints-en-Puisaye et le culte de ses martyrs	49
Gilbert-Robert DELAHAYE. — Un fer de lance du haut Moyen Age exhumé à Saints-en-Puisaye	53
Jean CHARLEUX. — Répertoire des sites et monuments d'Auxerre et de sa région dans l'œuvre de Rétif de la Bretonne	57
Germaine DEMAUX. — Travaux de nos collègues. L'archéologie dans l'Yonne	61

Pour toute information concernant des fouilles, sondages ou sauvetages, on peut s'adresser à M. le Secrétaire de la S.F.A.Y. ou directement à :

- M. Henri Gaillard de SEMAINVILLE, directeur des Antiquités historiques de la Région Bourgogne, Hôtel Chartraire de Montigny, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. (80) 67.17.67.
- M. Jean-Paul THEVENOT, directeur des Antiquités préhistoriques de la Région Bourgogne, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. (80) 67.15.85.

Avant-propos

par le Président

Pourquoi ce premier bulletin annuel de notre Société, 50 ans après la fondation de celle-ci ?

Nos statuts nous laissent une entière liberté quant à la nature et à la périodicité de nos publications. Nous avons fait éditer depuis l'origine une série de monographies, parmi lesquelles celle de Robert DAUVERGNE : *Le Cimetière mérovingien de Chevigny, à Etais-la-Sauvin* (1937) et celle de Gilbert-Robert DELAHAYE : *L'énigme des sarcophages de Quarré-les-Tombes*, suivie de ma *Conjecture nouvelle sur les tombeaux de Quarré* (1978). A partir de 1954, j'ai publié, sous les auspices de notre Société, des *Cahiers d'histoire et d'archéologie*, comprenant des ouvrages devenus classiques comme *La sculpture en ronde-bosse au XIV^e siècle dans le duché de Bourgogne*, par Claude SCHAEFFER et *Le culte de Marie-Madeleine en Occident*, par Mgr Victor SAXER, recteur de l'Institut pontifical d'archéologie chrétienne.

Si plusieurs d'entre nous ont conçu le projet d'un bulletin pour l'année 1984, c'est en premier lieu — mais non pas uniquement — pour commémorer le cinquantième des fouilles des Fontaines Salées, inaugurées le 20 août 1934. Elles prirent, dès 1935, un tel développement qu'il parut nécessaire de fonder, en vue de leur poursuite méthodique, une société savante spécialisée dans de telles recherches. La nouvelle société fut fondée le 14 décembre 1935, au cours d'une assemblée constitutive, tenue au Collège de France sous la présidence de Joseph BÉDIER, en présence et avec l'appui d'Albert GRENIER, Adrien BLANCHET, Eugène ALBERTINI, Jérôme CARCOPINO, Raymond LANTIER et plusieurs hauts fonctionnaires de la Direction

générale des Monuments historiques. Peu après furent engagées les procédures administratives pour le classement du site parmi les Monuments historiques et son acquisition par l'Etat.

Interrompues en 1940 et 1941 par la seconde guerre mondiale, les fouilles reprirent en 1942 avec le concours d'un architecte-urbaniste, Robert MOUTARD, et d'un professeur agrégé d'histoire au lycée Henri IV, Robert DAUVERGNE; les fouilles se poursuivirent ensuite jusqu'en 1964.

Quelques esprits chagrins nous diront peut-être : *Pourquoi célébrer le cinquantième de ces fouilles*, puisque toute activité de prospection du sol a cessé aux Fontaines Salées depuis vingt ans ? ». Il est vrai que la mise au jour des ruines antiques n'est pas terminée; elle n'est que suspendue pour un temps indéterminé en vertu d'une décision que nous n'avions pas souhaitée, mais à laquelle nous nous sommes conformés. Pourtant, il n'est pas douteux que le site recèle encore des vestiges à explorer, aussi bien au nord, dans la direction de la Corvée Saint-Jean et de Saint-Père, que vers l'ouest, dans la direction de Vauflaud et des Magniendes. D'où la nécessité d'entreprendre une vaste enquête sur place à partir des résultats déjà obtenus au cours de trente ans de fouilles et de reprendre toutes les notations consignées, jour après jour, au cahier des fouilles, tout en prospectant le terrain en surface aux alentours du chantier. C'est ce qu'a fait, de façon exemplaire, mon regretté collègue René BORTUS, maître-assistant d'histoire ancienne à l'Université de Tours, à la tête d'un groupe de ses étudiants. Mieux encore, une commission a été constituée pour rédiger une publication d'ensemble de toutes les découvertes enregistrées

depuis 1934. Déjà fort avancée dans son travail, elle comprend le professeur Philippe SERINGE, et MM. Jacques RICHARD et Pierre TOLLARD, avec la collaboration de Mme Christine KERVAZO pour la préhistoire.

A cette activité ardue, mais essentielle, ne se borne pas le rôle de notre Société. Il nous faut sans cesse veiller à remplir les multiples tâches qui nous ont été confiées par la convention passée en 1959, entre le ministère des Affaires Culturelles et notre Société, pour l'entretien, la présentation au public et le gardiennage du terrain de fouilles et du dépôt annexe, installé dans les locaux de l'ancien presbytère, devenu musée archéologique régional.

Cette convention, rédigée par des experts juridiques du ministère en collaboration avec les Inspecteurs généraux Paul VERDIER et René PLANCHENAULT, a été acceptée sans aucune modification par notre Conseil d'administration au cours d'une séance tenue à Vézelay en août 1959. Depuis vingt-cinq ans, son application n'a jamais suscité aucune divergence entre l'administration centrale, qui y a fait référence à plusieurs reprises, et notre Société. Il faut dire d'ailleurs que notre tâche a été grandement facilitée par les architectes chefs d'agence des Bâtiments de France, Messieurs André NOLOT et Jean LIGER, qui nous ont toujours apporté un concours précieux par leurs conseils et leur appui.

Quant aux visites dirigées des fouilles et du musée, elles incombent spécialement à un gardien du Service des Monuments historiques nommé à ce poste par arrêté ministériel. Conformément à l'un des articles de la convention de 1959, nous avons développé l'aspect pédagogique de ces visites : pendant la saison touristique, il ne se passe pas de semaine sans que M. Pierre TOLLARD, l'actuel gardien, n'accueille et ne dirige des groupes d'écoliers, collégiens ou lycéens, accompagnés de leurs professeurs. Nous avons même eu la visite, en 1982, d'un groupe d'élèves nouvellement diplômés de l'Ecole nationale des Chartes, conduits par le professeur Jean FAVIER, directeur général des Archives de France et par M. Claude HOHL, directeur des services d'archives de l'Yonne.

Le Musée archéologique régional, installé dans l'ancien presbytère de Saint-Père dont la construction date de 1657, est complété par une maison voisine, destinée au logement de notre conservateur et dont notre société a fait l'acquisition en 1964. Il s'agit d'une ancienne maison du XV^e siècle, dégradée par la suite et réduite à l'usage de grange, mais qui a été judicieusement restaurée avec le concours de M. Michel PARENT, conservateur des Monuments

historiques de Bourgogne et sous la direction de M. l'architecte en chef Robert VASSAS et de M. André NOLOT.

Le site des Fontaines Salées, que domine la colline de Vézelay couronnée par l'église abbatiale du XII^e siècle, oriente tout naturellement le chercheur vers la civilisation et l'art du Moyen Âge. Le comte Girart, fondateur en 859 de l'abbaye primitive à l'emplacement actuel de Saint-Père, fut, sans nul doute, propriétaire du site que notre Société a mis en valeur et dont elle assume la présentation. C'est pourquoi le souvenir des heures de gloire que l'abbaye a connues entre le XI^e et le XIII^e siècles nous a conduits à marquer le cinquantenaire des fouilles des Fontaines Salées, par un colloque consacré « *Aux origines du Vézelay médiéval* » ; il se déroulera les 8 et 9 septembre prochains, tour à tour à Vézelay, à Saint-Père et aux Fontaines Salées. La publication du présent Bulletin montre dans quel esprit de pluridisciplinarité bien entendue notre Société passe du Vézelay gallo-romain — c'est-à-dire du Saint-Père actuel, qu'un manuscrit du XII^e siècle appelle *vetus Vercelliacus* — au Vézelay carolingien, celui du comte Girart et de la comtesse Berthe, puis au Vézelay des XI^e et XII^e siècles, qui vit s'épanouir le culte de la Madeleine et où retentit la voix de saint Bernard prêchant la seconde Croisade.

Chose singulière qui confère de la continuité à nos travaux : de quelque côté qu'elle se tourne, notre Société retrouve le comte Girart et la comtesse Berthe. Le groupe spécialisé depuis plusieurs années dans l'étude des cryptes carolingiennes de Saint-Germain d'Auxerre y rencontre partout le souvenir du comte Conrad I^{er} le Guelfe, qui les a fait bâtir entre 841 et 859 et qui était, à la fois, le beau-frère du comte Girart et l'oncle de Charles le Chauve, les deux adversaires que le poète épique fait s'affronter dans le combat maudit de Vaubeton. Et quand, en septembre 1982, nous avons consacré une journée entière à la topographie du combat fratricide de Fontenoy-en-Puisaye, où Charles le Chauve et Louis le Germanique mirent en déroute leur frère Lothaire I^{er} et leur neveu Pépin II d'Aquitaine, nous avons pu conjecturer avec une bonne vraisemblance que le centre de l'armée de Lothaire était commandé par son beau-frère le comte Girart, qui fonda plus tard l'abbaye de Vézelay et celle de Saint-Père-en-Vallée, près de la cité d'Auxerre.

Le cercle est bouclé : de Vézelay à Auxerre et à Fontenoy, un même destin violent et tragique — mais parfois mystique — scelle l'unité de nos recherches.

Professeur René LOUIS.

Du champ de bataille légendaire de Vaubeton au site archéologique des Fontaines Salées

par le Professeur René LOUIS

LA FORMATION DE LA LEGENDE ORALE DE LA BATAILLE ET L'INTERVENTION DES CHANTEURS DE GESTE

On le sait : c'est pour préciser la topographie du champ de bataille légendaire de Vaubeton, épisode principal de la chanson de geste de *Girart de Roussillon*, que furent entreprises, en septembre 1934, les fouilles archéologiques des Fontaines Salées, sur les communes de Saint-Père-sous-Vézelay et Foissy-les-Vézelay (Yonne). Beaucoup de gens, témoins de ces recherches, se demandent : — Quelle est donc cette bataille, objet de tant d'investigations, alors qu'on n'en trouve mention dans aucun manuel d'Histoire de France ? Dès le milieu du XIX^e siècle, Paulin Paris, l'un des fondateurs de l'histoire littéraire du Moyen Age, père et précurseur de Gaston Paris, avait répondu à cette question par avance : « La bataille de Val Beton était fameuse, dans toute la poésie épique du Moyen Age, comme chez les Grecs celle de Salamine et celle de Cannes, chez les Romains. » Mais « comparaison — si judicieuse et pertinente qu'elle soit — n'est pas raison ». La bataille de Vaubeton, à la différence de Salamine et de Cannes, n'a aucune réalité historique; il n'en est question dans aucun document d'archives de l'époque médiévale, mais seulement dans les chansons de geste, qui relèvent de la tradition orale, et dans des légendes latines cléricales qui se sont inspirées d'elles.

Pour les trouvères des XII^e et XIII^e siècles, une seule bataille épique était plus célèbre que Vaubeton : celle de Roncevaux. Jean Bodel, jongleur d'Arras et grand connaisseur du répertoire épique français, énumérant les plus illustres batailles des chansons de geste, cite d'abord Roncevaux, puis Vaubeton, puis celle où mourut *Raoul de Cambrai*, puis celle d'*Aspremont* où Roland conquiert Durendal, puis celle de Saint-Valéry-sur-Somme dans *Gormont et Isembart* :

*Voirs est que molt morut de gent an Ronceavax
Et anz ou Val Beton ou fu Karles Martiax,
En Cambrais qant fu ocis Raous li max,
En Aspremont quant fu conqise Durandars,
Ou plain Vinmeu ou Gormons fit estax
Ancontre Loeys qi fu prox et loiax...*

La réputation de Vaubeton était solidement établie dans l'Italie du XIV^e siècle, où l'auteur padouan de *l'Entrée de Espagne* place à Vaubeton le grand affrontement entre les Français et les Bourguignons, « le combat le plus féroce et le plus meurtrier dont on ait jamais entendu parler » :

*En Valbeton ou fu l'asemblemant
Des Berguegnons e de la Franche jant,
Ou fu Gerart e Folches, son parant,
Envers Carlon Martel ou cors valant :
N'i fo estor si greu ne si pesant...*

La célébrité de Vaubeton se maintint, non seulement en France, mais également en Italie, jusqu'à la Renaissance, si bien que l'auteur vénitien d'un roman de la « matière antique », le *Roman d'Alexandre*, quand il veut mettre en scène un jongleur du nom d'Amaristot, le représente en train de chanter le combat de Vaubeton :

*Enqui cante un juglar, Amaristot ot non,
A son col sa viele, en sa main son arçon :
Del tens ancienor lor dist une chançon
E de la grant bataille qui fu en Val Beton...*

Quand on parcourt aujourd'hui ce paisible valon que les paysans nomment *Vaubouton*, sur les finages de Saint-Père et de Foissy, à l'aspect de ces prés, de ces vignes, de ces buissons épineux et de ces murets de pierres sèches, on a peine à concevoir que ce coin de campagne bourguignonne ait pu jadis connaître une telle vogue à travers toute la France et une grande partie de l'Europe. Ce serait le cas de redire comme jadis Pierre de Ronsard à propos de son terroir vendômois :

*Quelqu'un, lisant mes vers, à peine voudra croire
Que d'un si petit champ tel poète soit né.*

Il suffit, pour que cette exclamation s'applique point par point au site de Vaubeton, de substituer le mot poème à poète. Pareille réflexion s'est imposée à l'esprit de Joseph Bédier quand, en 1902, il entreprit de renouveler, au champ de bataille de Vaubeton, le pèlerinage que son maître Gaston Paris avait accompli, trente ans plus tôt, au champ de bataille de Roncevaux : « J'ai visité, écrit-il dans ses *Légendes épiques*, le champ de bataille de Vaubeton. Pour le faire, il m'a suffi de demander à Saint-Père-sous-Vézelay, à deux petits garçons qui sortaient de l'école, s'ils pouvaient m'indiquer le chemin vers les *Vauboutons* : ils m'y ont conduit tout droit ».

Le souvenir de cette visite demeurait encore vivant dans son esprit quand je me suis ouvert à lui de mon intention de publier dans la *Romania*, un article sur le champ de bataille de Vaubeton. Il ne cessa depuis de m'encourager de ses conseils et de son amitié. Ainsi, quand la nécessité apparut de pratiquer, sur le site même, des fouilles archéologiques, puis de fonder une société spécialisée afin de les réaliser, il mit aussitôt à ma disposition la salle des Actes du Collège de France, et il ne dédaigna pas de présider lui-même la séance au cours de laquelle fut fondée, le 14 décembre 1935, la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne.

LA LEGENDE ORALE SPONTANEE D'APRES L'ENQUETE DE LEON MIROT (1891)

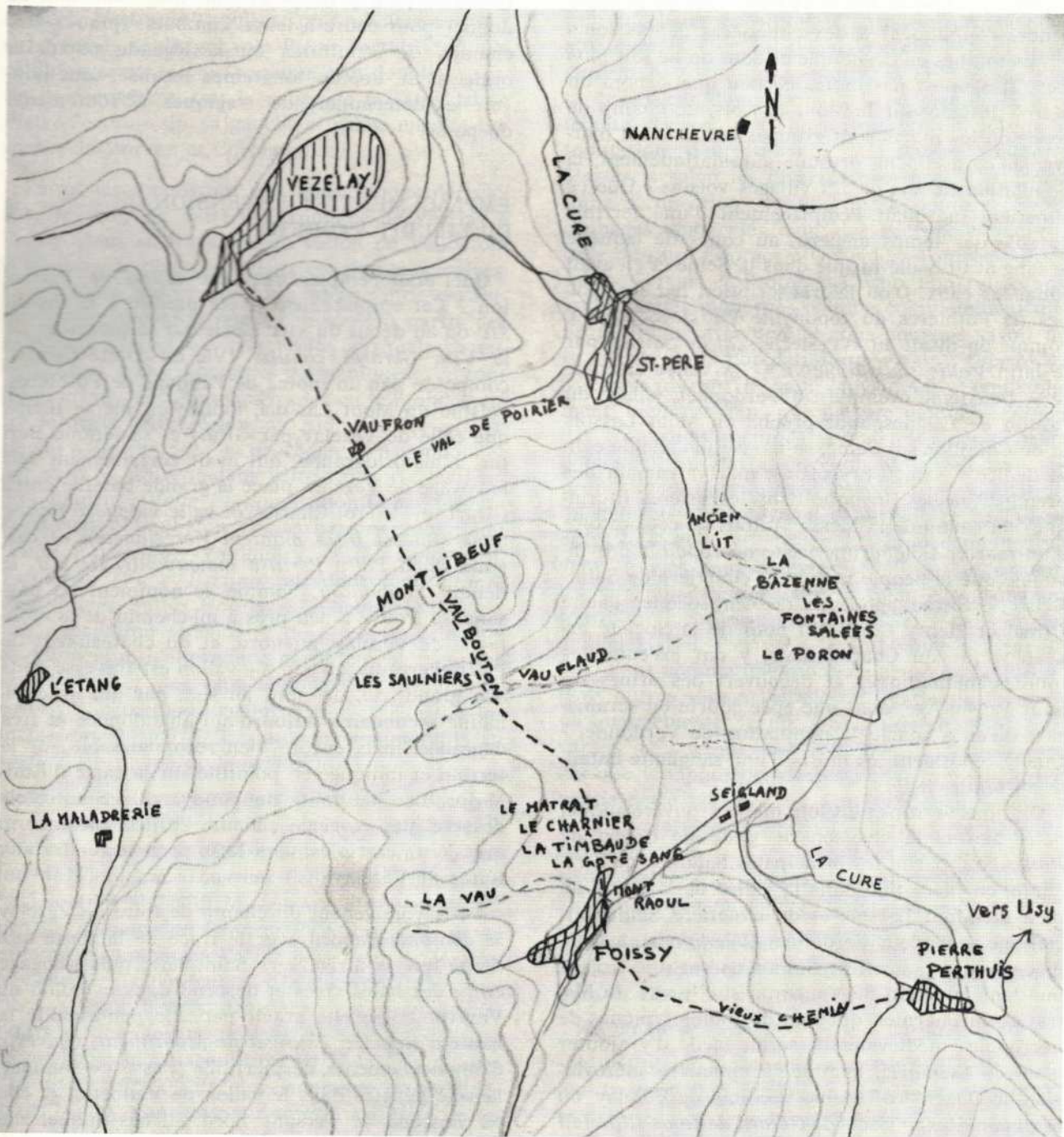
La tradition légendaire locale de la bataille de Vaubeton s'est formée sur place, à l'origine, par une réaction spontanée des habitants du pays. Ce fait capital résulte de l'enquête minutieuse qui a été conduite sur les lieux, en 1891, par un jeune chartiste de Clamecy, chargé de cette mission de recherche par ses maîtres, Paul Meyer et Auguste Longnon : il se nommait Léon Mirot et a publié les résultats de cette enquête en 1892 dans la *Romania*.

Cette légende se réduit à des éléments très simples : elle n'est aucunement liée, dans l'esprit des paysans qui l'ont transmise, au nom de Girart de Roussillon, lequel est pour eux un inconnu. Léon Mirot s'est particulièrement adressé à des vieillards originaires de Saint-Père-sous-Vézelay dont les dires n'avaient assurément subi aucune influence savante. — *Nous avons*, dirent-ils, *toujours appelé ce lieu Vaubouton. Là s'est jadis livré un furieux combat entre les anciens seigneurs.* « Et comme je les pressais de me donner quelques renseignements plus précis sur ce combat : *Ce sont nos*

parents, ajoutèrent-ils, qui nous ont raconté ce fait, et eux-mêmes le tenaient de leurs parents. Il y a eu là une lutte terrible, car les deux armées, arrivant par les bois, se trouvèrent tout à coup face à face. Peu d'hommes survécurent, et le massacre fut tel que le sang coula jusqu'à la Cure. Cette tradition, que seuls connaissent les vieillards, est aujourd'hui ignorée des plus jeunes habitants de Saint-Père. Mais elle me fut confirmée à Foissy par un nonagénaire, sabotier de son état. Comme je lui demandais s'il avait jamais vu quelques cercueils de pierre trouvés dans le pays, il m'indiqua le *Charnier*, qui est, dit-il, le cimetière où l'on enterra les guerriers morts à Vaubeton dans la bataille que se livrèrent les anciens comtes. Tels sont les indices que j'ai pu recueillir sur les lieux mêmes : — emploi d'un vocable *Vaubouton*; — attribution au lieu ainsi nommé d'une tradition dont le souvenir, transmis d'âge en âge et gardé encore par quelques vieillards nés dans le pays, tend aujourd'hui à disparaître ». Cependant cette tradition n'avait été signalée jusque-là par aucun érudit local, pas même Aimé Charest dans les trois tomes de son *Vézelay, étude historique*, ni dans son ingénieux mémoire sur *Girart de Roussillon*.

Par bonheur, Léon Mirot a recueilli cette tradition populaire au moment où elle commençait à s'éteindre. Même en faisant la part de l'interprétation personnelle de la légende par les sujets interrogés — « *les deux armées, arrivant par les bois, se trouvèrent tout à coup face à face* » —, trois notions demeurent : — une sanglante bataille s'est livrée en Vaubouton entre les seigneurs féodaux; — le sang a coulé sur le sol jusqu'à la rivière de Cure; — les morts ont été ensevelis au *Charnier*.

Ce schéma en trois points correspond à une réaction populaire spontanée qui conclut de la présence d'un très ancien cimetière, abandonné et inexploité, à une bataille très ancienne et très meurtrière : c'est un réflexe si universel chez les paysans de toutes les provinces qu'on pourrait sans peine en multiplier les exemples. Qu'il suffise d'en citer ici deux autres, sur lesquels nous aurons d'ailleurs à revenir par la suite. Au Mont Lassois, près de Châtillon-sur-Seine, sur la terrasse intermédiaire entre le site de l'oppidum gaulois de *Latisco* et le village de Vix (*vicus*), situé au bas de la montagne dans la vallée de la Seine, se dresse une petite église Saint-Marcel qui, dans son état actuel, date du XI^e siècle. Elle est dédiée à saint Marcel, martyrisé à Chalon-sur-Saône dans les premiers siècles du christianisme, et elle occupe le centre d'un cimetière du haut Moyen Age où Jean Lagorgette, conservateur du musée de



Châtillon-sur-Seine, a exhumé un grand nombre de sarcophages des VI^e et VII^e siècles. Ce cimetière s'appelle au cadastre et dans l'usage local *Le Matró*, forme du patois bourguignon qui correspond à *Martray* ou *Martroy*, mots issus du bas-latin *Marturetum* et qui, à Orléans comme à Beaugency, s'appliquent à des cimetières depuis longtemps tombés en désuétude et dont on ne sait plus rien. Il n'en est pas moins certain que le nom du *Matró* désigne, sur le Mont Lassois, un champ de repos où les morts sont groupés autour d'un martyr. Qu'en a conclu, presque automatiquement, la population de Vix et des villages voisins ? Que ce cimetière marquait l'emplacement d'une terrible bataille des temps anciens, au cours de laquelle le sang avait coulé jusque dans la Seine et en avait rougi les eaux. D'où la transcription par les moines de Pothières du toponyme *Val de Seine* où, comme on disait au XVI^e siècle, *Val de Saigne*, par le latin *Vallis sanguinolenta*, « la vallée sanglante ». Deuxième exemple : à Verdonnet, village du canton de Laignes, tout proche du Mont Lassois et de Châtillon-sur-Seine, se trouve une vieille église dédiée à saint Chrysogone, martyr romain des premiers siècles, invoqué dans les prières liturgiques du canon de la Messe. Autour de cet oratoire d'un martyr s'étend une vaste nécropole mérovingienne que le peuple nomme « cimetière de Saint-Griso », forme apocopée de Chrysogone; l'abbé Utinel et Henry Corot, au nom de la Société archéologique du Châtillonnais, y ont exécuté des fouilles méthodiques et découvert des armes du haut Moyen Age, dont une épée courte ou scramasax. Qu'en a conclu la population de Verdonnet ? Que là reposaient les morts d'une sanglante bataille du temps jadis.

Or, nous verrons plus loin que le trouvère auquel nous devons la chanson de geste de *Girart de Roussillon*, parmi les principales batailles qu'il raconte, en place une dans la vallée de la Seine au pied du Mont Lassois et du cimetière Saint-Marcel, une seconde à Verdonnet (*Verduneis*), à l'emplacement du cimetière Saint-Griso et une troisième dans le vallon de Vaubeton sur le site du Matrat et du Charnier, qui sont des noms typiques de nécropoles médiévales. Il serait facile d'y ajouter d'autres exemples, comme le cimetière mérovingien de Quarré-les-Tombes non loin de Vézelay, où le roman du XIV^e siècle de *Gérard de Roussillon* fait transporter et enterrer les morts de la bataille de Vaubeton dans des sarcophages tombés tout exprès du ciel autour de l'église du martyr saint Georges. Je pourrais aussi faire entrer en ligne de compte les milliers de sarcophages du fameux ci-

metière mérovingien de Civaux, où la légende populaire locale veut que le sang ait rougi les eaux de la Vienne. Le trouvère de *Girart de Roussillon* a situé à Civaux l'une des plus amples batailles de son épopée. Bref, les auteurs de la chanson de geste ont eu pour principe et pour usage constant de donner pour cadre à leurs combats épiques des champs de sépultures où la légende populaire orale avait depuis longtemps localisé, sans pouvoir les déterminer, de tragiques affrontements du passé.

EMPLACEMENT ET EXTENSION DU LIEUDIT VAUBETON

Quel était l'emplacement du vallon de Vaubeton ? Cet emplacement a été précisé à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle par le rédacteur de la *Vita Gerardi comitis* (Vie du comte Girart), composée par un moine de l'abbaye de Pothières, voisine du Mont Lassois, fondée en même temps que celle de Vézelay par Girart et sa femme Berthe. L'historiographe, qui avait certainement fait le voyage de Vézelay, place la grande bataille entre Girart et le roi Charles *in valle videlicet Betun, quae sita est inter montem Verzelliacum et castrum quod Petra Pertusa nuncupatur*. De fait, le lieudit *Vaubouton*, comme le nomment les paysans, se trouve à peu près à mi-chemin de la montagne de Vézelay, au nord, et du château-fort de Pierre-Perthuis, au sud. Ce vallon est traversé dans son grand axe, du nord au sud, par une voie romaine secondaire, aujourd'hui abandonnée et très dégradée, mais encore bien reconnaissable sur le terrain et indiquée en pointillé sur la carte d'Etat-Major. Les habitants de Foissy, village autrefois desservi par ce vieux chemin, l'utilisaient encore, avec leurs carrioles, vers 1850, pour se rendre aux foires de Vézelay.

Cette voie venant du champ de foire de Vézelay se confond d'abord avec le tracé de la route moderne qui se dirige vers Saint-Père, puis s'engage entre des haies vives et descend dans le vallon de Vaufron, d'où elle gravit par une pente raide la hauteur appelée *Thureau de Montlibeuf*, couverte d'amoncellements de pierraille. Passé ce sommet, la voie pénètre dans le vallon de Vaubeton et elle en descend le versant nord, au bas duquel elle croise, presque à angle droit, la dépression du vallon transversal de Vauflot, incliné d'ouest en est en direction de la rivière de Cure. La voie gravit alors le versant sud du vallon de Vaubeton (ou le « climat » — comme on disait autrefois dans le

pays pour distinguer les lieudits principaux de leurs subdivisions) qui se partage en de multiples lieudits bordant la voie à droite et à gauche : ils se nomment *le Matrat*, *le Charnier*, *la Timbaude*, *la Gote-Sang* et *la Vau*. Après quoi, le vieux chemin aborde le quartier de *Mouroux* (ancien français *Montraoul*), qui est un faubourg de Foissy, avant de se diriger vers Pierre-Perthuis, où elle rejoint une autre voie romaine qui, depuis la sortie de Saint-Père, suit la vallée de la Cure, laisse Pierre-Perthuis sur sa gauche et gagne ensuite Bazoches-du-Morvan et Corbigny.

Parmi les toponymes que nous venons de relever, le long de cette voie romaine de Vézelay à Foissy, dans sa traversée du vallon de Vaubeton, il importe de distinguer deux couches successives. La première, qui est aussi la plus ancienne, est formée uniquement de noms composés à partir des substantifs latins *monte* et *valle*, auxquels s'ajoutent divers noms d'hommes germaniques : ce sont les noms des envahisseurs francs ou burgondes entre lesquels cette région, au cours des VI^e et VII^e siècles a été partagée en procédant « par monts et par vaux ». Entrent dans cette catégorie les lieudits *Vaufron* (*Valle Frodone*), *Montlibeuf* (*Monte Leodebodo*), *Vaubeton* (*Valle Bettone*), *Vauflaud* (*Valle Flodoaldo*), *Vaulandry* (*Valle Landerico*), *Vaubertin* (*Valle Bertino*) et *Montraoul* (*Monte Radulfo*), en patois *Mouroux*. Le lieudit *la Vau* est une appellation secondaire de la partie orientale de Vaubertin. L'alternance parfaitement régulière des monts et des vaux témoigne encore aujourd'hui de la méthode rigoureuse avec laquelle les terres ont été partagées entre les conquérants en vertu du principe de *l'hospitalitas*.

La seconde catégorie de toponymes révélateurs de l'histoire du site est plus récente : elle se trouve exclusivement sur le versant méridional du vallon de Vaubeton. Tous ces lieudits se réfèrent à un cimetière du haut Moyen Âge qui s'étendait à peu de distance du hameau de Montraoul; ils se nomment, comme on l'a dit plus haut, *le Matrat*, *le Charnier*, *la Timbaude* et *la Gote-sang*. Ce cimetière a livré depuis des siècles, au cours des labours et des travaux des vignes, une quantité de sarcophages et de sépultures en pleine terre, avec des armes, des outils, des monnaies et quelques rares bijoux, dont un petit anneau sigillaire en argent, à la taille d'un doigt de femme, avec une inscription gravée sur le chaton. Adrien Blanchet a daté cet anneau de la fin de l'époque gallo-romaine, soit environ du V^e ou VI^e siècle, ce qui donne un *terminus a quo* pour la série des inhumations.

Le nom du *Matrat*, variante de la forme *Matrô* que nous trouvons au Mont Lassois, désigne toujours des cimetières remontant aux V^e et VI^e siècles, aménagés autour d'un oratoire abritant les reliques d'un ou de plusieurs martyrs, en raison de la puissance d'intercession auprès du Souverain Juge que les premiers chrétiens attribuaient aux martyrs. Certains fidèles de cette époque n'hésitaient pas à se faire enterrer à une grande distance de leur domicile pour bénéficier de la protection céleste de tel ou tel martyr qui faisait la réputation d'un *Martroy*, *Marthuret*, *Mathoré*, *Marterey*, selon les diverses provinces. Cette pratique de dévotion explique que le nombre de sarcophages amoncelés dans des nécropoles comme celle de saint Georges à Quarré-les-Tombes ou des saints Gervais et Protas à Civaux apparaisse aux archéologues modernes comme complètement disproportionné avec ce que nous pouvons savoir de la densité de la population qui vivait à Quarré ou à Civaux durant le haut Moyen Âge. Semblablement, bien que dans une mesure moindre, l'étude des trouvailles fortuites enregistrées depuis plus d'un siècle au Matrat de Vaubeton révèle une disproportion flagrante avec le niveau de population du hameau de Montraoul et du village de Foissy entre le V^e et le VI^e siècles. Les cinq deniers d'argent trouvés dans diverses sépultures et recueillis par l'abbé Pissier, curé de Saint-Père, sont aujourd'hui déposés au musée d'Auxerre dans le médaillier Gariel. Pierre Le Gentilhomme a identifié l'un d'eux comme une monnaie de Louis Le Pieux; deux autres sont à l'effigie de Charles le Chauve; un quatrième est frappé au nom de ce même souverain, mais semble une imitation du X^e siècle, tandis que le cinquième denier a été frappé à Ratisbonne entre 1002 et 1009. Par conséquent le cimetière du Matrat, utilisé dès le V^e siècle, paraît avoir été abandonné dans les premières décennies du XI^e siècle, date de la sépulture la plus récente qui ait été enregistrée par l'abbé Pissier.

Quant au toponyme *le Charnier*, il désignait en ancien français, soit une fosse commune comme dans la *Chanson de Roland* :

Ad un carner sempres les unt portet,

soit une région du cimetière où l'on enterrait à même la terre les pauvres qui n'avaient pas les moyens de s'offrir le luxe d'un sarcophage de pierre. Cette circonstance ne les privait d'ailleurs pas de la protection céleste du ou des saints patrons du *Matrat*. Pour les pauvres aussi, la liturgie antienne des funérailles prédisait l'accueil réservé par les martyrs à leurs dévots : *In tuo adventu susci-*

pian te martyres et perducant te in civitatem sanctam Hierusalem ! A l'inverse, le nom de la Timbaude, qui semble résulter d'une contamination de tombeau et de timbre au sens de « cuve de pierre, auge » (lat. *tympalum*), indique la présence de sarcophages dans ce quartier du cimetière du Matrat. Le mot *timbre* est encore en usage aujourd'hui dans le dialecte poitevin pour désigner une cuve de pierre couverte d'une dalle plate comme un tambourin est recouvert d'une peau bien tendue.

Comme il faut bien soixante-quinze ans pour que le spectacle d'un cimetière abandonné, où nulle inhumation ne se fait plus depuis plusieurs générations, excite l'étonnement et suscite la légende d'une bataille livrée jadis sur le site de ce champ des morts, on peut en déduire que la légende populaire et purement orale d'une bataille à Vaubeton n'a pu faire son apparition que vers le dernier quart du XI^e siècle, trois générations environ après la date de la dernière sépulture connue. En ce qui concerne la région de Vézelay, il faut noter que l'affluence des pèlerins de la Madeleine à partir de 1030 environ a produit sur cette voie romaine, qui reliait Vézelay au sud de la France, un tel renouveau d'activité et un tel brassage de populations que les souvenirs du passé ont dû s'effacer très vite devant les nouveautés du temps présent, surtout si l'on tient compte du coup de fouet donné aux imaginations par les récits des jongleurs mêlés sans cesse à cette foule en marche pour satisfaire ses goûts d'aventure et de rêve.

DEUX VOCABLES CONTEMPORAINS DE LA FORMATION DE LA LEGENDE : LA GOTE-SANG ET LA VAU

Dans le cas du Matrat de Vaubeton, deux lieux-dits situés dans la partie sud de l'ancien cimetière haut-médiéval témoignent — par une chance singulière — de la naissance même de la légende de la bataille : je veux parler de *la Gote-sang* et *la Vau*. Le premier désigne en ancien français un « ruisseau de sang » : c'est que le peuple des environs et, plus encore, les pèlerins de passage, mêlés aux marchands et aux jongleurs, ne concevaient pas d'autre explication à cet amoncellement de sarcophages et de tombeaux qu'un grand combat des temps anciens, si acharné et si cruel qu'un ruisseau de sang avait coulé le long des pentes qui s'abaissent au sud, depuis la butte du Charnier et du Matrat vers un vallon appelé *la Vau*. Ainsi placé, le toponyme *la Gote-Sang* vient à point pour confirmer la te-

neur de la légende orale, telle qu'elle a été recueillie en 1891 par Léon Mirot : « Le massacre fut tel que le sang coula jusqu'à la Cure ». Le sens que nous avons attribué au toponyme *la Gote-Sang* est confirmé par le fait qu'un petit cours d'eau coulait autrefois dans la dépression de la Vau, en contrebas de la Gote-Sang : si ce cours d'eau n'est plus visible aujourd'hui, c'est qu'il s'est progressivement perdu sous terre et que la municipalité de Foissy l'a fait canaliser. La partie inférieure de ce ruisseau reparait à la lumière vers la Cure et prend alors le nom de « Ru de Foissy ». Il n'est donc pas illogique que, si l'eau du ruisseau de la Vau a été rougie de sang, cette eau ait rougi à son tour celle de la Cure.

On se trouve ici en face d'une légende à la fois rudimentaire et spontanée, comme on en trouve ailleurs pour des batailles qui, loin d'être imaginaires, sont parfaitement historiques. L'un des exemples les plus connus est celui du combat livré près du lac Trasimène par Hannibal en 214 av. J.-C., au cours duquel il infligea une terrible défaite au consul Flaminius et où tombèrent des milliers de légionnaires romains. Or le peuple a donné le nom de *Sanguinetto* à un petit cours d'eau qui se jette dans le lac et Byron a écrit à ce propos dans *Childe Harold* : « Ici le sang des morts engraisa la terre et empourpra les eaux ».

Ce cliché est, à vrai dire, universel et passe d'un pays à un autre sans se modifier sensiblement. Je m'en suis rendu compte en 1931, quand j'ai repris, en compagnie de Léon Mirot, l'enquête parmi les vieillards de la région de Saint-Père-sous-Vézelay que ce conservateur en chef aux Archives Nationales avait commencée avec succès dès 1891. Nous avons alors rencontré à Foissy un précieux témoin qui nous avait été présenté par l'instituteur du village, le regretté André Montenot. Il se nommait Marie Lobbereau. C'était un cultivateur octogénaire dont la mémoire commençait un peu à s'effacer, mais il retrouva dans ses souvenirs un proverbe relatif à la bataille de Vaubeton, qu'il avait maintes fois entendu rapporter par des anciens du pays, au cours des veillées traditionnelles. Malheureusement, il ne réussit à nous citer qu'une moitié de ce dicton local et il ne lui fut possible de retrouver, malgré toute sa bonne volonté, que le second vers qui s'énonçait ainsi :

.....

En la Vau le sang a coulé

Les dictons de ce type étaient formés de deux octosyllabes que le peuple semble avoir forgé sur le

modèle des commandements de Dieu et de l'Eglise, appris par cœur au catéchisme et qui constituait l'un des éléments essentiels de la culture populaire de ce temps-là. Le même schéma se répète à chacun des commandements :

*Tes père et mère honoreras
Afin de vivre longuement.*

Toutefois les dictons populaires de thème topographique que nous étudions ici différaient des commandements de Dieu en ce que leurs deux vers assonaient entre eux tandis que les commandements de Dieu étaient tous construits sur deux assonances distinctes qui se répétaient à chaque distique.

Un élément précieux pour la reconstitution du dicton dont Marie Lobbereau n'avait retenu que la moitié me fut communiqué en 1937 par un autre vieillard de Foissy, Hippolyte Gaufroy, nonagénaire et chef d'une nombreuse famille, quand il me révéla les deux vers octosyllabes d'un autre dicton, encore assez répandu à cette époque dans la commune voisine de Domécourt-sur-Cure et qu'il avait appris de ses cousins, cultivateurs dans le hameau d'Usy, lequel se trouve en face de Foissy, sur la rive droite de la Cure. Il y a dans ce hameau, d'une part, une colline assez escarpée qu'on appelle « Le Thureau », comme on appelle aussi, sur la rive gauche de la Cure, Le Thureau de Montlibeuf. On voit, d'autre part, une pierre plate posée sur plusieurs autres pierres de moindre volume, enfoncées à demi dans le sol et que les gens du pays appellent *Pierre-lée*, sorte de monument mégalithique qui pourrait être la table d'un ancien dolmen (*Petra lata*). Les cousins d'Hippolyte Gaufroy lui avaient maintes fois répété un dicton en patois :

*Entre l'Teu-à et Pierre lée,
L'trésar des fées est demeu-é.*

« Entre le Thureau et Pierre-lée,
Le trésor des fées est demeuré ».

Ce dicton d'Usy a l'intérêt majeur de confirmer l'existence au siècle dernier et jusqu'au cours du XX^e, dans la région de Vézelay, de proverbes topographiques de ce genre qui ne semblent pas avoir été suffisamment étudiés jusqu'ici. Sur le modèle du dicton d'Usy on pourrait proposer, à titre d'hypothèse, une restitution possible du dicton incomplet recueilli à Foissy de la bouche de Marie Lobbereau :

[Quand fut au Matrat bataillé,]

En la Vau le sang a coulé.

« Quand la bataille fut livrée au Matrat,
le sang a coulé en la Vau ».

LES DICTONS TOPONYMIQUES EN DISTIQUES D'OCTOSYLLABES ETAIENT EN USAGE DES LE XII^e SIECLE AU MOINS

Parmi les proverbes populaires à thème toponymique qui ont été recueillis avec diligence par Leroux de Lincy, il en est qui, de par leurs allusions à des faits historiques datés, ne peuvent être antérieurs au XV^e siècle, témoin ce distique en hexasyllabes :

*A Montereau fault Yonne
Fut tué Jean de Bourgogne.*

A l'inverse, c'est probablement d'une version de la chanson de *Girart de Roussillon*, où le héros trouvait la mort dans un combat en Franche-Comté, que provient le dicton toponymique en deux octosyllabes assonancés que l'érudit comtois Golut a relevé au XVI^e siècle « parmi les bonnes gens du pays de Pontarlier », au cours de la documentation recueillie pour l'un de ses ouvrages :

*Entre le Doubs et le Drugeon
Mourut Girart de Roussillon.*

Ce dicton franc-comtois présente un intérêt exceptionnel en ce que la mort du héros, contrairement au reste de la tradition épique des trouvères, n'intervient pas après le rétablissement de la paix entre Girart et le roi, mais est mise en connection avec un plat pays entre deux rivières, ce qui suppose une légende régionale purement populaire qui faisait mourir Girart les armes à la main, très probablement sur l'emplacement d'un ancien cimetière où la légende comtoise n'avait pas hésité à placer le dernier combat et la mort du chef de l'armée bourguignonne. Ainsi, nous devons à Golut de savoir que les dictons toponymiques en deux octosyllabes assonancés, s'ils existaient au moins dès le XV^e siècle, comme celui qui situe au pont de Montereau l'assassinat de Jean-sans-Peur, ont parfois aussi été inspirés par des chansons de geste préexistantes qui ne pouvaient pas être postérieures au XIV^e siècle, époque après laquelle elles ont été remplacées par des « mises en prose » à l'usage des aristocrates.

Mais il y a plus : ces distiques d'octosyllabes à la fois épiques et toponymiques existaient certainement dès le XII^e siècle au moins, puisque l'un d'entre eux a fourni à la chanson de geste de *Gormond et Isembart* l'un de ses refrains; cette chanson, qui remonte au moins au début du XII^e siècle, existait probablement dès le XI^e si l'on considère le caractère très archaïque de l'emploi des octosyllabes dans l'épopée française et l'antiquité que semble at-

tribuer à cette légende le passage bien connu dans lequel Hariulf, moine de Saint-Riquier, dans son *Chronicon Centulense*, dit l'antiquité et la popularité de ce poème. Celui-ci magnifiait une victoire très historique remportée en 887, sur le chef normand Gormond par le jeune roi Louis III, fils de Louis le Bègue et petit-fils de Charles le Chauve; il y fut mortellement blessé, tant d'après l'histoire authentique que d'après le court fragment que nous avons conservé de cette très belle chanson de geste. Or le distique d'octosyllabes qui lui sert de refrain — autre indice d'une haute antiquité — localise cette bataille acharnée et sanglante dans les termes que voici :

*Desus Quaïou, a la Chapelle,
Fu la bataille fort et pesme.*

« Au-dessus de Cayeux, auprès de la Chapelle,
La bataille était furieuse et meurtrière. »

Fait inattendu et combien instructif : nous retrouvons, dès le XII^e siècle au moins, comme formule mnémotechnique, un proverbe en deux octosyllabes assonancés, de tout point semblable à celui que nous a rapporté Hippolyte Gaufroy en 1937 et qu'il avait lui-même appris de ses cousins d'Usy, près de Foissy :

*Entre l'Teu-â et Piarre lée
L'trësor des fées est demeu-é.*

Chose encore plus étonnante : le distique-refrain de *Gormond et Isembart* atteste l'emploi d'un autre procédé véritablement courant chez les chanteurs de geste, celui du transfert géographique de l'exploit épique de son site historique vers un autre site avec lequel ce fait n'a jamais eu aucun rapport. Quelle est, en effet, cette « chapelle » qui s'élève au-dessus du village de Cayeux (Somme), et près de laquelle le dicton-refrain situe la bataille entre le roi normand Gormond et le roi des Francs Louis ? Il s'agit de la chapelle de Saint-Valéry qui se voit encore sur le sommet du rocher qui domine la ville de Saint-Valéry-sur-Somme, non loin de la côte de la Manche, sur le rebord d'une falaise qui termine en abrupt un vaste plateau calcaire, dans l'arrondissement d'Abbeville. La chapelle, qui est encore le but d'un pèlerinage et abrite les reliques de saint Valéry, occupe le centre d'un ancien cimetière qui répond exactement à la définition que nous avons donnée d'un *martray*, sauf que saint Valéry n'était pas un martyr mais l'abbé d'un monastère du Vimeu qui vécut au VII^e siècle. L'affluence des pèlerins, mais aussi des marchands et des jongleurs, a eu ce résultat que les trouvères, selon un procédé qui leur est habi-

tuel, ont transféré dans ce cimetière et autour de cette chapelle, au-dessus de la baie de Cayeux, le champ de bataille tout à fait historique où le roi Louis III fut effectivement vainqueur des Normands, envahisseurs du Vimeu en 887. Il était situé près du hameau de Saucourt-en-Vimeu, sur la commune de Nibas, dans l'actuel arrondissement d'Abbeville et le canton d'Ault. C'est là que Louis III a vaincu les Normands et les a mis en déroute au prix de sa propre vie. Le transfert fictif du champ de bataille de Saucourt à la chapelle de Saint-Valéry représente un déplacement de plus de dix lieues à vol d'oiseau, mais les jongleurs épiques, qui trouvaient là un public nombreux et tout disposé à les entendre lors des fêtes locales du 1^{er} avril et du 12 décembre de chaque année, n'auraient rencontré âme qui vive à ces mêmes dates près du hameau de Saucourt : de là le transfert du champ de bataille, dont le but était essentiellement pratique et — pourrait-on dire — commercial. Il y avait toujours avantage pour le jongleur à situer les hauts faits qu'il chantait dans un lieu fréquenté par de nombreux visiteurs; et c'est pour ce motif que les chansons du cycle de Guillaume *au courb nez* ont placé aux Aliscamps d'Arles la grande bataille que l'historique comte Guillaume de Toulouse a livrée en réalité, vers la fin du VIII^e siècle, aux envahisseurs musulmans venus d'Espagne, sur la rivière de l'Orbiel, entre Narbonne et Carcassonne. La chapelle de Saint-Honorat attirait la foule des pèlerins au monumental cimetière des Aliscamps d'Arles, tandis que les chanteurs n'auraient réuni qu'un maigre auditoire s'ils avaient entrepris de célébrer, sur les rives de l'Orbiel, le fait historique qui s'y était véritablement déroulé. On voit que les jongleurs employaient le procédé du transfert géographique de la même manière en Provence ou dans le Languedoc qu'en Picardie. En quoi ils ne faisaient que suivre les exemples que leur donnait le folklore local.

S'il est une remarque, en l'espèce, que je crains de n'avoir pas encore assez explicitée, c'est que cette légende populaire orale d'un ancien cimetière, témoin supposé d'une ancienne bataille, est un véritable schéma interchangeable, un cliché passe-partout que le peuple lui-même — bien avant l'intervention des jongleurs — appliquait à tous les champs de repos où le nombre des sépultures juxtaposées soulevait un problème qu'aucune autre hypothèse — sinon celle d'une ancienne bataille — ne semblait pouvoir résoudre.

Le cas particulier du Matrat de Vaubeton, sujet principal de ce mémoire, loin d'être un fait isolé et exceptionnel, semble avoir été banal dans la ré-

gion de Vézelay sous la forme de traditions exclusivement populaires. J'ai appris, en 1938, de Mme André Montenot, née Salin et originaire de Nanchèvre, hameau de Saint-Père, sur la rive droite de la Cure, qu'elle avait souvent entendu raconter dans son enfance à sa grand'mère « qu'une bataille terrible et meurtrière avait eu lieu sur la pente des Chaumes de Grosmont, au-dessus de Nanchèvre, que la quantité de sang répandu avait été telle que le lieu en était demeuré stérile depuis lors et que des ruisseaux de sang avait coulé jusqu'à la Cure, dont l'eau en avait été rougie. » On remarquera que cette tradition est strictement identique à celle que Léon Mirot a recueillie à Foissy sur la bataille légendaire de Vaubeton en 1891, avec ce détail en plus que le sang répandu avait rendu stérile le terroir ainsi arrosé. Il se peut, d'ailleurs, que les sujets interrogés à Foissy aient oublié de rapporter un détail de même nature pour certains terroirs très caillouteux et voisins de Vaubeton, comme Montlibeuf et les Laverons. Les deux témoignages n'en sont pas moins concordants pour l'essentiel. Quand Mme Montenot m'a communiqué la tradition relative aux Chaumes de Grosmont, au-dessus du hameau de Nanchèvre, j'ai d'abord supposé que c'était là un transfert pur et simple de la tradition orale de Foissy sur la bataille légendaire de Vaubeton. Aujourd'hui, après mûre réflexion, je me demande s'il ne s'agit pas plutôt de deux cas parallèles d'un réflexe populaire dont il existe sans doute bien d'autres cas — non encore relevés — dans cette région de Vézelay et dans d'autres régions voisines. Il se pourrait notamment que le même schéma ait été appliqué jadis à un lieudit *Le champ de la bataille*, sur la commune de Sermizelles, dont la gare dessert la ville de Vézelay. Là encore, les travaux des champs ont fait découvrir un très ancien cimetière du haut Moyen Âge dans la vallée de la Cure et les gens du pays en ont conclu selon le réflexe habituel que c'était l'emplacement d'une ancienne bataille. Si des chercheurs procédaient aujourd'hui à une enquête semblable à celle de Léon Mirot à Foissy, je présume qu'elle donnerait des résultats très semblables.

LE THEME DES RUISSEAUX DE SANG ET DES VALLEES SANGLANTE

Une étude minutieuse du relief du champ de bataille légendaire de Vaubeton fait apparaître aussitôt que les lieudits La Vau et La Gote-Sang ne sont pas les seuls à garder le souvenir d'un cours d'eau rougi par le sang des morts de cette bataille. Le

ruisseau qui coulait jadis dans le vallon de La Vau et qui est maintenant souterrain et canalisé marquait la limite sud du champ de bataille de Vaubeton dont le Thureau de Montlibeuf constituait la limite nord. Ce ruisseau de La Vau passait pour avoir reçu le sang qui s'écoulait depuis les lieudits Le Matrat, Le Charnier, La Timbaude, situés à l'extrémité méridionale du vallon de Vaubeton, aux abords immédiats de la chapelle Notre-Dame de Montraoul, devenue par la suite, le siège d'un prieuré de l'abbaye de Vézelay. Le ruisseau de La Vau n'a donc pu recueillir que le sang qui lui venait des trois lieudits caractéristiques qui sont censés avoir reçu les corps des victimes de ce combat. Or il y avait, de toute évidence, un autre petit cours d'eau qui coulait anciennement vers l'ouest en suivant le talweg jusqu'au lieudit *La Cuâ*, c'est-à-dire, La Claie, par analogie avec la forme d'une chaise en osier qui servait à faire griller les châtaignes dans l'âtre. De là, ce ruisseau gagnait la vallée de la Cure, dans laquelle il se jetait entre les lieudits actuels La Bazenne et Les Fontaines Salées. Cependant, de même que le ru de la Vau, le ru de Vauflaud s'est peu à peu perdu dans le sous-sol et on ne distingue plus aujourd'hui que l'emplacement de son ancien lit asséché et en partie comblé par le ravinement.

Du fait que le ru de Vauflaud — c'est le nom que nous lui donnerons jusqu'à plus ample informé — traversait en son milieu le champ de bataille, en suivant la dépression qui sépare le versant nord du versant sud, il est évident que, dans la légende populaire primitive, il était rougi lui aussi par le sang des victimes, tout comme le ru de la Vau, et même plus encore, eu égard à sa situation plus centrale. Comme lui aussi, il devait nécessairement porter ses eaux empourprées dans la rivière de Cure, laquelle en devenait vermeille à son tour. Il s'en suit qu'il y avait, dans la légende locale et orale primitive, deux cours d'eau, et non pas un seul, qui portaient à la Cure, pendant et après le carnage, leurs eaux teintées de sang, mais que le plus fort débit de ces eaux venait du ru de Vauflaud, le plus central et le plus long. Si un habitant de Foissy comme Marie Lobbereau n'a parlé que du ru de la Vau, rougi par les ruisselets qui descendaient de la Gote-Sang, c'est par une sorte de patriotisme local, parce que cela se passait sur le finage de Foissy, près de sa maison, tandis que le ru de Vauflaud coulait sur le finage de Saint-Père, à travers des

prés et des vignes appartenant aux habitants de ce village.

Les conséquences de cette remarque vont plus loin qu'il n'y paraît de prime abord. Puisque le ru de Vauflaud traversait en son milieu le champ de bataille, entre le versant nord et le versant sud du vallon, la déduction s'impose que la bataille s'est livrée de part et d'autre du ru de Vauflaud, et non pas sur les deux rives de la rivière de Cure, comme je l'ai affirmé à tort dans mes deux articles de la *Romania* et dans ma thèse de doctorat, par une interprétation inexacte de la description que fait du combat la chanson de geste du XII^e siècle. Le lit de la Cure, entre Saint-Père et Pierre-Perthuis, marquait en réalité la limite orientale du champ de bataille et l'affrontement se déroulait exclusivement sur la rive gauche de la Cure, sans jamais déborder sur la rive droite, du côté des hameaux de Tharoiseau et Fontette. Le cours d'eau sur lequel se heurtèrent les cavaliers des deux camps, selon une stratégie propre au haut Moyen Âge, n'était pas la Cure, comme je l'ai souvent dit et écrit, mais le ru de Vauflaud, aujourd'hui souterrain et invisible. C'est ce ru, qui ne figure plus aujourd'hui sur les cartes d'Etat-Major, que passèrent et repassèrent les chevaliers de Girart et ceux du roi, en des épisodes que narre avec complaisance la seule version conservée de la chanson de geste.

LA BAZENNE ET LE PERRON

Il convient également de préciser que la rivière de Cure au niveau du marécage de la *Bazenne*, ou, comme on dit aujourd'hui *La Bazaine*, a modifié son parcours de façon très sensible lors d'une crue très violente qui se produisit au cours du XV^e siècle. Avant cette inondation de toute la vallée, la Cure passait aux abords immédiats des ruines gallo-romaines des Fontaines Salées, qu'elle laissait sur sa rive gauche. Lors de la grande inondation, la rivière emprunta un tracé qui l'éloignait des Fontaines Salées de plus de cinquante mètres. On voit encore aujourd'hui, sur la rive droite de la Cure, en bordure du marécage, le lit de la rivière antérieur au XV^e siècle, bien visible, bien que le plus souvent à sec. Il s'en suit qu'à l'époque gallo-romaine et jusqu'au XV^e siècle les ruines des édifices gallo-romains des Fontaines Salées, prises entre le lit de la Cure, alors tout proche d'elles et le confluent du ru de Vauflaud, aujourd'hui disparu, avec cette même rivière, étaient entourées d'eau de toutes parts, sauf vers l'ouest où elles tenaient à

la terre ferme par le lieudit actuel *Le Poron*, forme patoise de l'ancien français *Perron*. Ce lieudit, qu'un terrier-censier de l'abbaye de Vézelay de 1464 appelle « *La Corvée du Perron* », faisait évidemment partie du champ de bataille légendaire comme tous les terrains en bordure de la rive gauche de la Cure. Il doit son nom, de toute évidence, à une grosse pierre qui se trouvait encore sur ce site, à l'ouest des ruines des Fontaines Salées quand fut composée la chanson de geste remaniée de la seconde moitié du XII^e siècle. Il n'existe plus aujourd'hui mais il reste à son emplacement quelques vestiges dispersés, quelques *membra disjecta* de ce qui devait être primitivement un monument mégalithique, analogue à la Pierre-lée d'Usy qui subsiste à deux kilomètres environ de là. Il n'est pas téméraire de songer à un ancien dolmen, constitué par une grosse pierre plate, portée au-dessus du sol par trois ou quatre pierres plus petites, toutes ces pierres étant en granit du Morvan et probablement roulées jusque là en des temps préhistoriques par les eaux tumultueuses de la Cure. Les paysans, au cours des siècles, ont démolé ce mégalithe qui les gênait dans leurs travaux, mais les pierres qui le supportaient étaient si volumineuses et si lourdes que trois d'entre elles sont restées sur les lieux, à demi enfouies sous la terre et couvertes de ronces.

L'importance que les habitants de jadis attribuaient à ce perron ressort du fait que ce lieudit, dans toute son étendue, n'a cessé de s'appeler et s'appelle encore *Le Poron*. Est-il besoin de dire que si ces pierres à demi enterrées avaient été tenues pour un vulgaire tas de cailloux, elles n'auraient pas reçu ce nom de *Perron* qui désigne toujours en ancien français une grosse pierre, taillée ou non, et secondairement un massif rectangulaire de maçonnerie, et qu'on n'aurait pas étendu ce nom de *Perron* à tous les champs et à tous les prés d'alentour ? Au reste, à peu près tous les mégalithes, de quelque nom qu'on les ait désignés, ont été considérés, dans le folklore médiéval et jusqu'à notre époque, comme hantés par des fées, des enchanteurs ou des sorcières. Dans la commune de Bouloire, près de Saint-Calais (Sarthe), un groupe de *peulvans*, aujourd'hui disparus, portait le nom de « cimetière des sorcières ». Sur l'un des gros blocs de pierre, nommés « perrons », qu'on y voyait, les paysans montraient les pas d'une fée. Tel autre mégalithe comme la Pierre-Lée d'Usy a été considéré comme le lieu d'enfouissement d'un mystérieux « trésor des fées ». Pour le perron voisin des Fontaines Salées, la présence à ses abords d'une nécropole du début du premier millénaire

av. J.-C. et celle de ruines antiques parmi lesquelles jaillissaient encore des sources minérales, jadis consacrées à des divinités que le clergé considérait comme des démons, constituaient autant de circonstances de nature à faire passer ce lieu pour un repaire d'esprits malins et de personnages maléfiques.

LE CHATEAU DU VIEIL ELFIN

Il n'est donc pas étonnant que le perron des Fontaines Salées ait été attribué par la chanson de geste du XII^e siècle à un personnage malfaisant dont on ne sait au juste s'il était une sorte de génie des eaux, un devin, un sorcier ou un enchanteur. Toujours est-il qu'un roi nommé Louis — probablement le fils et héritier de Charlemagne — était cité comme ayant confisqué et rasé le château que détenait, au milieu des eaux de la rivière de Cure et des marécages voisins, le *vieil Elfin*, appelé aussi le *grant douvin*. Le mot *douvin* semble être, dans la langue mixte de la chanson de geste, une forme dialectale pour *devin*, tandis que le nom *Elfin* est un nom propre que le trouvère semble avoir emprunté à des légendes ou à des romans anglo-normands. Edmund Spencer, dans *The Faerie Queen*, poème publié entre 1590 et 1596, fait au nain et enchanteur Obéron une somptueuse généalogie sous le titre *Chronique des rois bretons et série des empereurs elfins*.

« Ce fut Prométhée qui créa Elfe, le premier des Elfins. Elfe épousa une fée dans le jardin d'Adonis, et de cette union naquit une suite de rois : Elfin, Elfinan, Elfinell, Elfant, Elfar, Elficleos, Elferon et enfin Obéron. »

Joseph Loth, se référant évidemment à des sources beaucoup plus anciennes que les légendes un peu trop arrangées par les humanistes anglais du XVI^e siècle, allègue le nom d'*Elfin*, personnage de la tradition galloise, et note qu'*Elfin* est la forme galloise de *Alpin*, nom gaélique d'Ecosse, probablement d'origine picte. De fait, le nom d'*Elfin*, écrit exactement comme au vers 2 671 de *Girart de Roussillon*, se trouve dans les *Annales Cambriae*, à l'année 722 : *Beli, filius Elfin, moritur*.

Dans la chanson de geste remaniée, le perron joue un rôle dans la bataille de Vaubeton en ce que le comte Girart l'utilise comme un observatoire sur lequel il prend position pour mieux suivre les mouvements de ses adversaires, qui arrivent des hauteurs de Vézelay. Quand il a choisi son plan de bataille, il descend du perron du vieil Elfin, reprend son enseigne et ses armes qu'il avait lais-

sées sous un pin, au pied du perron, et il se lance dans la mêlée à la tête de ses hommes. Quant aux ruines gallo-romaines des Fontaines Salées et au marécage de la Bazenne, ils ne tiennent aucune place dans le déroulement des opérations; tout au plus peut-on dire que Girart, révolté contre le roi Charles et qui a engagé contre lui une guerre impie qui fait s'entretuer des chrétiens, choisit pour point de départ de son offensive le château maudit d'où le « grand devin » a bravé jadis la colère de l'empereur Louis et mérité l'impitoyable destruction de sa résidence. En réalité, on se trouve là en face d'un véritable déplacement de l'axe primitif du champ de bataille de Vaubeton, lequel suivait à l'origine la voie romaine de Vézelay à Foissy dans son trajet entre Montlibeuf et Montraoul. Il est visible que dans un stade plus récent du développement de la légende, et du fait des variantes dont elle a été enrichie par les chanteurs de geste, l'axe des combats a été transporté des collines qui dominent la Cure à la vallée même de cette rivière, le long de la voie romaine de plaine qui va de Saint-Père à Bazoches-du-Morvan. C'est seulement à ce stade du développement de l'action que le Perron a été employé comme point d'appui de la stratégie du comte Girart, ce qui a entraîné l'allusion aux ruines qui ont été présentées comme celles du château du *vieil Elfin* et qui sont en réalité celles des thermes et des sanctuaires antiques des Fontaines Salées.

Il importe, à ce propos, de ne pas perdre de vue que ces ruines étaient encore bien visibles au-dessus du sol au XII^e siècle, c'est-à-dire à l'époque où la chanson de geste de *Girart de Roussillon* reçut la forme que nous lui connaissons. C'est seulement au XIV^e siècle, quand les moines de Vézelay eurent reçu du roi la charge du Grenier à sel de cette ville qu'ils entreprirent le comblement systématique des sources salées qui avaient alimenté les thermes antiques et dont plusieurs étaient encore utilisées par les paysans pour saler leur soupe; d'où une grave mévente du sel de la Gabelle et un déficit commercial infligé au monastère. Rien d'étonnant, dans ces conditions, si les moines ont employé les jours de travail que leur devaient les paysans, au titre de l'impôt féodal de la corvée, pour faire démolir toutes les murailles qui subsistaient encore au-dessus du sol, combler les sources et les parties souterraines de l'établissement thermal avec les matériaux de démolition, enfin colmater en partie le marécage de la Bazenne, voisin des ruines. Le travail s'acheva par l'apport d'une terre de remblai que les paysans amenèrent sur place en vue de niveler le sol et d'y aménager des prairies, cel-

les-là mêmes qui se voient encore aujourd'hui et à travers lesquelles les fouilles ont été pratiquées depuis septembre 1934. Ce nivellement du XIV^e siècle fut si général que, lors de l'ouverture des premières tranchées de fouilles, voici un demi-siècle, pas un seul pan de mur, pas un seul moellon ne dépassait au-dessus de l'herbe des prés : les habitants furent stupéfaits quand ils virent reparaître au jour la série des constructions antiques des trois premiers siècles de notre ère. A l'inverse, le peuple et les chanteurs de geste du XII^e siècle, à la vue de ces hauts murs calcinés, de ces vastes salles rondes ou rectangulaires, aux maçonneries très épaisses, ont conclu tout bonnement à l'existence en ces lieux, à une date très ancienne, d'un puissant château-fort, longtemps détenu par un maître redoutable, puis assiégé et détruit par un monarque irrité.

Nous retrouvons ici le même raisonnement spontané et rudimentaire que nous avons mis en évidence pour les *martrays* ou *matrats* et autres cimetières du haut Moyen Âge. Ce paralogisme pourrait s'énoncer ainsi :

antique cimetière abandonné = ancienne bataille oubliée.

édifice antique ruiné = ancien château-fort conquis et démoli.

Qu'il s'agisse des prétendus « champs de bataille » ou des prétendus « châteaux-fort rasés », le réflexe populaire est à la fois automatique, élémentaire et dépourvu de toute originalité. La véritable poésie n'a été introduite en de telles légendes primitives et ne les a transfigurées que dans un second temps, quand les chanteurs de geste ont repris le schéma initial pour le développer et l'embellir, sans abandonner pour autant les données topographiques d'origine purement populaires. Dans le cas particulier des Fontaines Salées, l'épaisseur anormale de certaines maçonneries et les nombreux édifices de plan circulaire semblables à des tours qui abritaient dans l'antiquité des piscines chauffées, ont conduit les hommes du Moyen Âge à y reconnaître d'anciens ouvrages fortifiés. On aurait tort de s'en étonner : le fait est général.

Pour se limiter à quelques exemples, le clerc provençal auquel nous devons la *Vida de sant Honorat* décrit les ruines imposantes des thermes romains d'Arles comme celles d'un château-fort appelé *Château de la Trouille*, nom qui vient du bas latin *trulla*, « chaudière, pièce chauffée par une chaudière » ; ce château passait pour avoir été le repaire d'un dangereux géant nègre : *Aethiopus mira magnitudine*, qui s'y était longtemps retranché

et qu'on avait eu beaucoup de peine à en déloger. Quant à Jacques d'Acqui, il n'hésite pas à voir dans les ruines des thermes et de l'amphithéâtre de Libarna, près de Tortone, le château-fort où sévissait un géant sarrasin, nommé Otinel : *Hospinelus magnus paganus* ; il ne fallut rien moins que l'armée de Charlemagne pour l'y assiéger et le mettre à la raison. On a tout lieu de croire que, dans le passage de *Girart de Roussillon* que nous commentons, le *grant douvin* qui est un seul et même personnage avec le *vieil Elfin*, était conçu, lui aussi, comme un géant plus ou moins magicien et, comme la plupart des sorciers, très avancé en âge.

Pourquoi la chanson de geste donne-t-elle à cet enchanteur gigantesque le nom picte ou gallois d'*Elfin*, apparenté au nom scandinave des elfes, ces génies des eaux et des brouillards que Goethe a célébrés dans sa balade du « Roi des aulnes » ? Le renouveleur de la chanson du XII^e siècle connaissait à coup sûr les romans arthuriens de son temps, puisqu'il montre Girart recevant de son père Drogon un épéu qui avait appartenu au roi Arthur et dont ce monarque s'était servi au cours d'une bataille victorieuse, livrée près de Langres au roi des Romains. Wace raconte précisément cette bataille dans son *Roman de Brut*, écrit vers 1155, aux vv. 11 616 et suivants. Bien mieux, dans *Girart de Roussillon*, durant la bataille de Vaubeton, le vieux Drogon portait un haubert, sorti de la forge d'Espandragon, c'est-à-dire d'Uter Pandragon, père d'Arthur, et ce haubert magnifique portait un nom comme une épée, celui de *Mèrevillon*. Un trouvère aussi familier avec la légende arthurienne n'a pas eu de peine à introduire dans son poème un *Elfin* des légendes venues de Grande-Bretagne.

Il n'en est pas moins clair que l'emprunt de ce personnage quelque peu mythique aux légendes anglo-normandes ne saurait être porté à l'actif du peuple, comme nous y avons porté l'invention des proverbes topographiques en distiques d'octosyllabes : dans une forme antérieure de la légende épique, l'ancien maître du prétendu château-fort des ruines de la Cure devait être un autre personnage légendaire plus familier aux auditeurs des chansons de geste et, par exemple, ce Basin, à la fois larron et enchanteur, souvent mis en scène dans l'épopée française et dont le nom est écrit *Bazen* dans *Girart de Roussillon*. Si cette hypothèse était fondée, c'est cet habile voleur et charlatan expert qui aurait dominé aux Fontaines Salées avant l'intervention de l'empereur Louis, fils de Charlemagne, et il aurait donné son nom au marécage de la Bazenne.

Quoiqu'il en soit, il apparaît maintenant que le champ de bataille de Vaubeton, le cimetière du Matrat et le château du vieil Elfin sont des éléments connexes et indissociables d'un seul et même cadre légendaire. Il en va de même sur le site archéologique de Martres-Tolosane, près de Toulouse : le cimetière paléochrétien fouillé par M. Jean Boube autour de la tombe du martyr *Vidianus* (*Vedian*, *Veizan* en occitan) est inséparable de la belle et vaste plaine de Chiragan, sur les rives de la Garonne où la légende locale situe, autour des ruines d'une grande villa gallo-romaine, riche en œuvres de la sculpture antique, une grande bataille entre le jeune héros Vivien, assimilé au martyr *Vidianus*, et une armée d'envahisseurs musulmans. Chaque année, lors de la fête patronale de saint Vedian-Vivien, les jeunes gens du pays, montés sur des chevaux et déguisés, les uns en guerriers chrétiens, les autres en Sarrasins, s'affrontent dans la plaine de Chiragan au milieu d'une foule en liesse, étant bien entendu que les Chrétiens doivent toujours sortir vainqueurs de ce tournoi commémoratif.

LE PROBLEME DE LA RIVIERE ARSEN

Dans la chanson de geste du XII^e siècle, la bataille de Vaubeton se déroule entre l'armée du roi Charles et celle du comte Girart sur les deux rives opposées d'une rivière appelée *Arsen*, qui sépare l'un de l'autre les deux versants du vallon de Vaubeton. Au cours d'une ambassade du cousin de Girart, Fouque, auprès du roi Charles en son palais d'Orléans, il est décidé que le combat s'engagera à une date fixée d'avance et en un lieu convenu, avec cette clause que celle des deux armées qui, étant la plus exacte au rendez-vous, arrivera la première sur la rive de l'*Arsen* qui lui est assignée aura le droit de franchir le cours d'eau et de prendre position, dès le début des opérations, sur la rive que l'accord a attribuée au parti adverse.

El bruel de Vaubetum, çai no veirem,

2080 *En la ribere o cort l'aige d'Arsem*

E s'ens i poons estre, si passerem

« Dans la prairie ombragée de Vaubeton, c'est là que nous nous trouverons face à face, dans la vallée où coule la rivière d'*Arsen*; et si nous pouvons y être les premiers, nous la traverserons. »

Un peu plus loin, le poète fait une description des plaines de Vaubeton, où l'enthousiasme le porte à des exagérations évidentes, mais où la situation de l'*Arsen* au milieu de Vaubeton est bien précisée.

2365 *Molt par sunt gent li plan de Vaubetum !*
Grant catre leges durent en un randum;
N'i a mau pa ne faigne, bos ne gasum,
Mais pur l'aige d'Arsans per devisun.

« Comme elles sont belles, les plaines de Vaubeton ! Elles durent bien quatre lieues d'une seule traite. Il n'y a ni mauvais passage, ni marécage, ni bois, ni terrain détrempé, mais seulement la rivière d'*Arsen* comme ligne de démarcation entre les combattants. »

La difficulté est d'abord d'établir la graphie exacte de l'hydronyme *Arsen*. La forme *Arsem* du v. 2080 a reçu un -m- final de par la volonté du copiste de le faire rimer plus richement en lui donnant la même désinence -em- que toutes les autres fins de vers de cette laisse; on est donc fondé à rectifier en *Arsen*, ce qui est confirmé par la forme *Arcen* que le manuscrit de Paris donne à l'intérieur d'un vers. On est tout de même embarrassé devant les graphies *Arsanz* des vv. 2368 et 2397 ou *Arsans* du v. 2584, mais il n'est pas possible de résoudre cette apparente contradiction tant que l'on n'aura pas déterminé la région d'où proviennent ces variantes phonétiques d'un même hydronyme. En tout cas, nous devons constater qu'aucun document ni aucune tradition orale ne permet d'affirmer l'existence à date ancienne, dans le vallon de Vaubeton, d'un cours d'eau dont le nom ait été *Arsen*, *Arsanz* ou *Arsans*, ou quelque chose d'approchant. Ceci nous conduit à soupçonner que le nom *Arsen* serait, sinon purement imaginaire, du moins emprunté à une autre région et à un autre domaine toponymique que la région de Vézelay.

Au reste, le moine de l'abbaye de Pothières qui a rédigé la *Vita Gerardi comitis*, venu certainement sur les lieux pour se documenter *de visu*, a constaté déjà, dans la première moitié du XIII^e siècle, qu'il n'y avait pas ou qu'il n'y avait plus de rivière *Arsen* au milieu du vallon de Vaubeton, mais, comme il avait le sentiment que la chanson de geste qui fournissait cet hydronyme énigmatique remontait à une époque nettement antérieure à la sienne, il s'est imaginé que ce nom d'*Arsen* avait été autrefois celui de la Cure; et, pour expliquer ce changement de nom, il a inventé une étymologie mirobolante du nom de la Cure, puisqu'il n'a pas hésité à le faire venir du nom commun *cœur* : l'*Arsen* aurait échangé son nom contre celui de *Core* ou *Queure* à cause de la douleur qu'avaient ressentie dans leur « cœur » les amis des morts tombés dans ce combat. Voici le passage où il affirme cette prétendue mutation, non sans latiniser en *Arsis* la forme vulgaire *Arsen* qu'avait employée le chan-

teur de geste : ... *ut fluvius qui per eandem vallem nando meat, qui utique eatenus Arsis nuncupabatur, morientium cruore increverit et a dolore cordis, eorum videlicet quorum amici ibi interierant, Core ex tunc dicitur.*

Il suffira de rappeler d'abord que la Cure n'est pas et ne peut pas être le cours d'eau qui traversait le champ de bataille de Vaubeton en son milieu : elle longeait simplement la lisière orientale de la plaine dans la région du Perron, de la Bazenne et des Fontaines Salées. Le cours d'eau qui, avant sa disparition dans le sous-sol, traversait et partageait en deux le vallon de Vaubeton — était celui dont le talweg est encore visible et que nous avons appelé « ru de Vauflaud », lequel se jetait dans la Cure entre la Bazenne et le Perron. De plus, la Cure s'est toujours appelée *Cora*, d'un plus ancien *Cosa*, qui est passé à *Cora* par le phénomène du rhotacisme, tandis que le Cousin, affluent de la Cure, est issu du cas régime de *Cosa*, qui était en bas latin *Cosane*.

LA RIVIERE ARSEN
A ÉTÉ TRANSFÉRÉ A VAUBETON
EN MEME TEMPS
QUE LE CHATEAU DE ROUSSILLON
ÉTAIT TRANSFÉRÉ SUR LE MONT LASSOIS

L'hypothèse la plus probable est que les chanteurs de geste ont transféré, par une fiction poétique, sur le champ de bataille légendaire de Vaubeton cette rivière d'*Arsen* sur laquelle Girart de Roussillon avait livré une autre bataille dans une version antérieure de la chanson de geste. Il semble bien, en effet, que la version d'Oxford, entre les laisses 271 et 535, permet d'entrevoir une version primitive de *Girart de Roussillon*, attribuable aux environs de l'an mil ou à la première moitié du XI^e siècle, qui narrait des hauts faits et des combats du héros, localisés dans la région pyrénéenne, surtout dans le Roussillon, la Catalogne et le pays basque. C'est de cette chanson primitive que vient le nom du château de Roussillon, en langue d'oc *Castel Rossello*; c'est d'elle aussi que pourrait bien venir la rivière d'*Arsen* de la version d'Oxford.

Cette chanson primitive, que j'ai proposé d'appeler *Les Enfances Girart*, racontait comment le fils du duc de Bourgogne Drogon avait été « nourri » à la cour du roi de France, père de Charles (laisses 463, 367, 535), comment il avait été adoubé par le roi, comment il avait repris en fief de lui la Bourgogne et la Provence (laisse 515). Mais l'exploit le plus brillant des *Enfances Girart* est la con-

quête du château de Roussillon et du duché dont il était la capitale. « Girart n'est ni cruel, ni léger, ni traître, ni lâche, mais hardi, loyal, dur comme du buis. Avant qu'il eût poil de moustache ni barbe, il avait conquis la terre depuis la mer jusqu'au pays de Foix; » (laisse 365). Cette conquête du Roussillon qui fut, avant tout, celle de Castel Rossello, n'a pu se faire que sur les Sarrasins d'Espagne, et Girart, après s'être rendu maître de tout ce territoire, avait reçu en fief du roi, la cité et la province, ce qui explique à la fois son surnom de Girart de Roussillon et son cri de guerre *Rossel* qui est le cas sujet correspondant, en langue d'oc, au cas régime *Rossello*. Cette intervention du jeune Girart en Roussillon se comprenait d'autant mieux, dans la version pyrénéenne, que Drogon, père de Girart, était un vétéran des expéditions contre les Maures d'Espagne. Pour la défense du royaume et de la Chrétienté, il a combattu victorieusement les Sarrasins et conquis sur eux la marche d'Espagne, c'est-à-dire la Catalogne actuelle, où il réside habituellement dans son château de Besalu.

Une autre guerre de Drogon était une guerre privée, celle qu'il avait menée durant toute sa vie contre un autre personnage fameux des chansons de geste, le duc Thierry d'Ardenne, qui avait sa résidence pyrénéenne dans le château d'*Ascane*, c'est-à-dire la hauteur fortifiée d'Ascain, qui domine Saint-Jean-de-Luz et qui commande la route stratégique de la côte atlantique entre Bayonne et Saint-Sébastien. Son but était de faire payer de leurs vies au duc Drogon et à son frère Odilon, qui résidait à Duhort aux confins du pays basque, les sept années d'exil qu'ils lui avaient fait subir dans l'île de Chausey, près de Granville, où il avait vécu du travail de ses mains comme charpentier jusqu'à sa libération par l'empereur Louis, qui avait donné à Thierry la main de sa propre sœur. D'où la brouille et l'antagonisme des deux familles rivales. C'est alors que le roi Charles, sous l'impulsion du clan de Thierry d'Ascane, enleva Rossello à Girart, mais celui-ci le reprit au cours d'un combat qui se déroula dans la plaine, au pied du château. A la suite de la reconquête de Rossello par Girart, une bataille « aramie » — c'est-à-dire à une date et dans un lieu convenu à l'avance — opposa le comte au roi dans la vallée de l'*Arsen* : c'est là que Thierry d'Ascane se vengea en tuant Drogon et Odilon.

C'est aux abords de la province du Roussillon, entre Carcassonne et Narbonne, que se trouve précisément un cours d'eau d'*Arzens* à la limite des communes de Palaja et de Villeflour. Arzens est

probablement un ancien *Arisencus*, *Arisincum*, formé avec le suffixe préindoeuropéen - inco - fréquent dans les noms de cours d'eau des Alpes, mais également répandu en Italie et en Espagne. La densité des toponymes terminés par ce suffixe est grande dans l'Aude, où M. Vincent relève *Abrens*, *Arzens*, *Badens*, *Douzens*, *Moussoulens*, *Pézens*, *Roullens* et *Sauzens*.

Il semble donc que le Girart historique, fondateur des abbayes de Vézelay et de Poitiers, après

avoir été célébré dans la chanson de *Girart de Vienne*, puis, à Saint-Rémy de Provence sous le titre de *Girart de Fraite*, a été célébré à Castel Rossello sous le nom de Girart de Roussillon, puis que sa légende épique a été implantée en Bourgogne, auprès de ses abbayes, au Mont Lassois et dans le vallon de Vaubeton. C'est ainsi que le château de Roussillon a revécu sur l'emplacement de l'oppidum de Lastico et que la rivière Arzens a vu couler ses eaux dans le vallon de Vaubeton.

R. L.

Les fouilles des Fontaines Salées

Historique du site et des découvertes

par Jacques RICHARD

Le champ de fouilles des Fontaines Salées présente la particularité d'être issu, non de travaux archéologiques, mais de recherches sur l'épopée française. C'est en effet pour éclairer un passage de la chanson de geste de *Girart de Roussillon*, que le Professeur René Louis effectua des recherches dans la région de Vézelay.

— J'ai été amené, écrit-il, à fouiller au lieu dit « Les Fontaines Salées » sur la rive gauche de la Cure, commune de Saint-Père-sous-Vézelay, à quinze cents mètres environ au sud de cette localité, en étudiant sur les lieux la toponymie et la topographie de la plaine où la plus ancienne chanson conservée de *Girart de Roussillon* situe la bataille légendaire de Vaubouton (1).

De fait, un passage de cette chanson de geste mentionne en ces lieux l'existence de ruines antiques.

*D'ire qu'en a Girarz a lo cors grin;
Per tant est descenduz desoz un pin
Et fichat s'ensegnere laz un marbrin,
Un perrun d'anti tans, del vieil Elfin,
Qu'ot ja castel en l'aige, en revolin;
Lodoïs li fundeit per un matin
Quant le desiretet d'iquel aisin* (2).

La présence de substructions au lieu dit *Les Fontaines Salées* était déjà connue. A l'occasion de labours, les paysans avaient constaté la présence de débris, pierres, tuiles et objets divers. L'abbé PISSIER, qui fut curé de Saint-Père de 1894 à 1934, mentionne d'ailleurs ces découvertes. Ainsi, près des Fontaines Salées, à environ quinze cents mètres en amont de Saint-Père, sur la rive gauche de la Cure, on rencontre, presque à fleur de terre, des débris de construction et des fragments de tuiles à rebord comme en employaient les Romains. Des fouilles pratiquées à cet endroit n'ont eu d'autre résultat que de mettre au jour quelques médailles absolument frustes et un pan de substruction dont les pierres de petit appareil sont réunies par un ciment très dur. Une tablette de marbre blanc, sans inscription, trouvée aussi dans le même lieu,

semble indiquer que là devait exister autrefois un établissement d'un certain luxe (3).

C'est pour apporter quelque lumière sur la nature des ruines qui s'étendaient sous les prés environnants, et fournir la preuve que le trouvère de la chanson de geste n'avait pas menti en parlant d'un antique château situé sur les bords de la Cure, que fut entreprise, en 1934, une première campagne de fouilles sous l'égide de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Le mercredi 22 août fut donné le premier coup de pioche, au lieu dit anciennement *Le puits de sel*. Ces fouilles furent dirigées par Monsieur René LOUIS, avec l'aide de André MONTENOT, instituteur à Foissy-les-Vézelay, et de Gabriel COURCIER, agent-voyer à Vézelay. Elles permirent de dégager un ensemble de murs parallèles (ceux des portiques BA et BG) et un mobilier qui ne manquait pas d'intérêt.

Afin d'apporter quelques précisions sur la nature de ces découvertes, une seconde campagne fut entreprise en août 1935. La fouille mit au jour un ensemble mesurant 31 mètres sur 9 et, surtout, une piscine circulaire avec un hypocauste en assez bon état de conservation. Il était dès lors possible de prévoir qu'il s'agissait là d'un établissement thermal. Robert MOUTARD, architecte-urbaniste, en fit les relevés. Le mobilier (les monnaies principalement) permit de retracer les grandes lignes de l'histoire des lieux : une première période d'occupation s'étendant sur les premier et deuxième siècles, et une seconde période correspondant à la seconde moitié du troisième siècle.

Alors fut créé, à Foissy-les-Vézelay, un petit musée provisoire pour rassembler l'ensemble du mobilier mis au jour, tandis qu'était fondée la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne qui allait, désormais, poursuivre le dégagement du site.

La campagne de 1936 fut consacrée à la fouille de toute la partie nord des thermes. On put ainsi constater qu'il s'agissait d'un établissement double, la partie sud étant réservée aux femmes, la

partie nord aux hommes. Au cours de ce travail on put aussi reconnaître les traces d'une occupation tardive des ruines, attribuable à la première moitié du IV^e siècle. Elle fut étudiée minutieusement par un nouveau membre de l'équipe des fouilleurs, Robert DAUVERGNE, professeur au lycée Henri IV.

Durant ces deux mêmes années, des fouilles furent effectuées au lieudit *La Corvée Saint-Jean*, à quelques centaines de mètres au sud du village de Saint-Père. Il subsistait là un pan de mur, seul vestige d'une ancienne chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste. Les fouilles permirent de dégager l'un des murs de clôture, long de plus de cent mètres, d'une enceinte beaucoup plus vaste et dont la nature n'a pu être précisée, sans doute villa rurale ou, du moins, ses dépendances, sans que l'on puisse exclure l'hypothèse d'un sanctuaire gallo-romain. Ce bâtiment se trouvait situé le long d'une voie antique qui sortait de Saint-Père au lieudit *La Brèche* près de l'église et se dirigeait vers Corbigny par Pierre-Perthuis et Bazoches.

La campagne de 1937 fut surtout consacrée au dégagement de la palestine (S) des thermes et des portiques qui l'entouraient. Cette même année, les restes d'une sépulture antique furent découverts à l'occasion de travaux d'exploitation dans la sablière Gaufroy, située sur le rebord occidental de la terrasse alluvionnaire de l'ancien lit de la Cure.

En 1938, les fouilles permirent d'achever le dégagement des thermes, et l'on mit au jour un ensemble de pièces complétant les bâtiments reconnus en 1935.

La découverte d'une nouvelle sépulture — à incinération celle-ci — entraîna, en avril 1939, une fouille systématique du rebord de la terrasse alluviale. C'est au total cinq sépultures qui furent ainsi dégagées. Le mobilier permit de dater ces incinérations de la fin de l'Âge du Bronze, et plus précisément de l'époque des Champs d'Urnes. Cette découverte faisait remonter l'occupation des lieux au X^e siècle avant notre ère, découverte capitale pour l'histoire de la région, où les vestiges de cette période étaient alors pratiquement inconnus.

La campagne de 1939 fut naturellement interrompue par la guerre, exactement le vendredi 1^{er} septembre. Bien qu'écourcée, elle fut toutefois marquée par une trouvaille remarquable. En creusant une tranchée de drainage, afin d'évacuer l'eau qui remontait par capillarité dans les parties dégagées des thermes, les ouvriers mirent au jour, près de l'ancien lit de la Cure, plusieurs blocs de calcaire très dégradés, mais sur lesquels on distinguait encore des traces de sculptures. Sur l'un d'eux était reconnaissable un personnage difficile à identifier

mais dont le caractère religieux n'était pas douteux. Ces fragments étaient la première trace certaine de l'existence d'un sanctuaire, dont il restait encore à déterminer l'emplacement précis. Ces blocs avaient été transportés dans l'ancien lit de la rivière, peut-être au moment de la destruction du bâtiment où ils avaient été placés, ou encore au cours des travaux de nivellement et de mise en culture des terres au Moyen Âge.

LES CAPTAGES D'EAU MINÉRALE

Les fouilles reprirent véritablement en 1942 avec le concours, comme précédemment, de Robert MOUTARD et Robert DAUVERGNE, et la participation de M. l'abbé Bernard LACROIX qui prit part aux recherches de 1942 à 1945 et de 1954 à 1961. Il parut alors nécessaire d'orienter les fouilles dans une direction nouvelle. Il ne fallait pas perdre de vue l'appellation des lieux : *Les Fontaines Salées*. On savait déjà qu'il avait existé là des sources minérales qui avaient été utilisées jusqu'à la Révolution, mais on ignorait encore leur emplacement et leur importance.

À divers indices, Robert DAUVERGNE avait senti que ces sources devaient se trouver dans la partie sud. Des fouilles profondes y furent donc entreprises et elles amenèrent, le mercredi 16 septembre 1942, la découverte d'un premier captage en bois. Quatre puits furent au total mis au jour cette année-là. On les considéra comme du début de la période gallo-romaine ou, tout au plus, de la dernière période de l'indépendance gauloise. L'avenir devait révéler qu'ils étaient en réalité beaucoup plus anciens.

Au total dix-neuf cuvelages de bois seront mis au jour, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Ces captages constituent la découverte la plus importante de toutes celles qui furent effectuées sur le site des Fontaines Salées. Si des puits de ce type sont connus par ailleurs, un tel ensemble reste unique. Leur présence s'explique tout naturellement par celle de l'eau minérale. Leur datation, assurée par la méthode du Carbone 14, leur assigna une ancienneté d'environ trois mille ans. Ils étaient donc sensiblement contemporains de la petite nécropole de la fin de l'Âge du bronze. Ainsi, dès le X^e siècle avant notre ère, l'homme avait utilisé cette ressource naturelle, l'eau salée, dont la présence conditionna d'ailleurs toute l'histoire du site.

Les thermes, alors entièrement dégagés, n'étaient donc qu'une partie d'un ensemble beau-

coup plus vaste. Les fouilles, désormais, allaient être consacrées à ces nouvelles recherches.

En 1943 furent découverts les puits n° 5 et n° 6. En 1944, commença le dégagement progressif de l'espace BO. Il y avait là une énorme masse de remblais à enlever, ce qui explique que le travail n'avança que lentement. Durant la campagne de 1945, fut dégagé et fouillé l'ensemble BZ, qui se révéla être un édicule relativement tardif, réoccupé au IV^e siècle de notre ère par des sauniers.

La campagne de 1951 porta à nouveau sur les niveaux profonds des portiques BA/BG, ce qui amena la découverte des puits numéros 7, 8 et 9. Les deux campagnes suivantes furent consacrées au long travail de déblaiement de l'ensemble BO : le plan de cette vaste enceinte put ainsi être reconnu. Il s'agissait d'un sanctuaire en forme de tau, type assez peu commun. Pour l'établir, les gallo-romains avaient entaillé profondément la terrasse alluviale. Bien que la nature des agencements existants dans cette région n'ait pu être déterminée avec précision, il faut peut-être mettre ce sanctuaire en relation avec une source d'eau douce, captée dans un puits creusé dans le roc, au pied de la terrasse occidentale du lit de la Cure.

LE BASSIN SACRÉ

En 1954, les recherches furent reportées plus à l'est, c'est-à-dire sur l'emplacement bordé d'un côté par le vestibule BA, de l'autre par les thermes du Sud, et en direction de la Cure. On dégaga ainsi une esplanade dont il subsistait encore sur certains points le sol bétonné, l'espace BJ. Vers le centre furent mises au jour plusieurs dalles délimitant ce qui devait se révéler comme étant la bordure d'un bassin. Un très riche mobilier fut retrouvé dans toute cette région : monnaies en très grand nombre, tessons de céramique sigillée ou commune, fibules et objets divers. Il était donc clair que BJ constituait un sanctuaire, comme le confirmèrent les découvertes ultérieures. Il fut utilisé jusqu'au début du V^e siècle de notre ère. Les fouilles devaient aussi permettre d'en reconnaître l'ancienneté puisque c'est ici que, dès l'époque celtique, les hommes avaient fixé la demeure des divinités des eaux.

L'année 1955 fut consacrée à la fouille du bassin sacré. Le dégagement de ce bassin apporta des renseignements particulièrement importants pour la connaissance de toute une frange de l'histoire des Fontaines Salées : celle de la seconde moitié du IV^e siècle. Outre divers débris et objets de bois, on y recueillit 431 monnaies. Il s'agissait là d'of-

frandes faites à la source sacrée. Cet ancien captage protohistorique, particulièrement actif, avait été à l'origine du sanctuaire celtique, celui-ci ayant été par la suite réaménagé par les gallo-romains.

En 1957, on découvrit le puits n° 11 et, devant l'édifice BZ, un captage manifestement d'époque gallo-romaine (puits n° 10). Ce dernier était constitué par plusieurs dés de pierre évidés au centre et formant une colonne creuse. La datation précise de ce captage n'est pas facile, car il est délicat de choisir entre le premier et le second siècle. Faut-il le mettre en relation avec l'édicule BZ, dont le plan évoque la cella d'un temple ?

Cette même année, fut reprise la fouille du bâtiment annexe CC. Par son architecture, on pouvait le dater du second siècle. Il faisait donc partie de la grande campagne de construction durant laquelle avaient été élevés les thermes des femmes, la palestre et ses portiques, ainsi que le grand vestibule BA, avec le portique BG. Toutefois, les vestiges qui y furent retrouvés correspondaient à une période de réoccupation plus récente, s'étendant de 280 environ jusqu'au milieu du IV^e siècle.

Durant la campagne de 1958, fut découvert le puits n° 12. Le travail porta toutefois essentiellement sur le bâtiment CC, qui fut dégagé dans sa quasi totalité. Le mobilier et les installations mis au jour se rattachaient à la première moitié du IV^e siècle. Dans les ruines s'étaient installés des artisans qui, après les avoir aménagées tant bien que mal, y exercèrent diverses activités : tannage, boucanage, travail de l'os, sans oublier la récupération des objets de fer et de bronze; faux-monnayage peut-être, si du moins il est possible d'employer ce terme, la frappe de monnaies locales étant une constante à partir de la fin du III^e siècle, par suite du manque crucial de numéraire.

Il est certain aussi que ces gens utilisèrent l'eau salée toute proche. C'est à cette activité que s'employèrent les occupants de l'ancienne piscine R, qui y avaient installé un foyer de manière à recueillir le sel par évaporation de l'eau.

Le grand nombre de monnaies de la fin du III^e et de la première moitié du IV^e siècles qui furent retrouvées, surtout dans le bâtiment CC, est la preuve manifeste d'un commerce qui ne fut sans doute pas aussi marginal que l'on pourrait le penser à première vue. Un petit magot trouvé dans la salle IB était composé de 246 monnaies, les plus récentes ayant été émises durant l'année 354. C'est à cette époque que ce modeste établissement fut ruiné d'une manière définitive.

De 1959 date le dégagement, à l'ouest de BO, d'un vaste cratère creusé dans le sable et le sous-sol cal-

caire. Il s'agissait là d'un nouveau captage, mais d'un type différent, qu'il est impossible de dater avec précision. On hésite en effet à faire remonter ce travail à une époque antérieure au premier siècle de notre ère, et il n'est même pas certain qu'il soit d'époque gallo-romaine. Seule certitude : c'est bien de l'eau salée qui jaillit au fond, et non de l'eau douce comme dans le puits pourtant tout proche. Il est vrai que la nature géologique du sous-sol des Fontaines Salées est fort complexe : présence d'une source d'eau douce jaillissant à la base de la terrasse alluviale, d'une part et, de l'autre, eau minérale circulant dans une faille plus profonde avec émergence dans la partie basse, qui correspond à l'ancien lit de la Cure. Par ailleurs on put reconnaître en BJ deux niveaux successifs, ainsi que les substructions d'un mur circulaire.

LE TEMPLE CIRCULAIRE

La campagne de 1960 permit de retrouver en BJ un nouveau témoin de l'histoire du site, et non des moindres : le temple circulaire. D'un type peu courant, il a un rayon intérieur de près de quinze mètres. Au centre se trouve le bassin sacré fouillé en 1955. Il est entouré d'un chemin circulaire large de 3,50 mètres. Le plan est d'origine celtique, mais sa réalisation doit être placée à l'époque de la romanisation puisque le mur du péribole à double semelle est constitué par des petits moellons de bonne facture. Il est vrai que, dans le pays des Eduens, l'emprise de Rome apparaît très tôt, du fait que ce peuple fut de tout temps l'allié de Rome. En l'an 121 avant notre ère, les Eduens furent même proclamés par le Sénat « frères et consanguins du peuple romain ». Il est donc possible de faire remonter cette construction au premier siècle avant notre ère, disons peut-être à l'époque de la conquête. Ce temple fut en tout cas arasé au second siècle, quand on construisit l'aile orientale des thermes des femmes et le vestibule BA. Mais le lieu conserva sa nature première; le sanctuaire fut simplement transformé. Le bassin sacré resta le centre du culte, et ceci jusqu'à l'abandon définitif du site au cours des premières années du v^e siècle.

La campagne de 1961 fut consacrée à la fin du dégagement de l'espace BJ. Il permit la découverte des puits n^{os} 13 à 19. Fut de même mis au jour un anneau d'argile entourant le bassin sacré; il est difficile de le dater avec précision, mais il est postérieur aux captages puisqu'il recouvre le puits n^o 17. D'autre part, on découvrit un petit dépôt monétaire,

enfermé dans un coffret de fer et composé de 106 monnaies, dont les plus récentes étaient du règne d'Antonin le Pieux, ce qui permet de fixer comme *terminus ante quem* le milieu du second siècle (4).

La campagne de 1962 fut consacrée à une série de sondages effectués à l'ouest du bâtiment CC, afin de préciser certains aspects géologiques, et on acheva le dégagement du temple circulaire. En 1964, la dernière campagne fut dirigée principalement par Robert DAUVERGNE, qui la consacra au dégagement définitif du captage dit « du grand cratère » au fond duquel il retrouva le bassin où jaillissait l'eau salée.

HISTORIQUE DU SITE

Au total, environ vingt-quatre campagnes de fouilles ont été conduites sur le site des Fontaines Salées. Le résultat en est considérable. La découverte de silex, non seulement sur le site, mais surtout aux alentours, permet d'affirmer que les lieux furent fréquentés par les hommes dès le néolithique récent. On peut penser à des campements de chasseurs qui s'installaient ici à la belle saison, mais il est vraisemblable aussi qu'il y eut des établissements stables, surtout sur la rive droite de la Cure. La petite nécropole de l'époque des Champs d'Urnes correspond à la première occupation permanente des lieux, et aussi à l'exploitation de l'eau salée. Les captages de bois sont les vestiges encore visibles de cette activité.

Existe-t-il un hiatus dans l'occupation du site entre le ix^e siècle avant J.-C. — date approximative de la nécropole et des cuvelages de bois — et le temple circulaire du I^{er} siècle avant notre ère ? L'absence d'un habitat continu semble résulter de l'inexistence d'un mobilier bien daté et de la nature du remplissage en profondeur des puits protohistoriques : sable et argile provenant des inondations et nombreux dépôts organiques indiquant que les lieux avaient été envahis par la végétation. Toutefois, on put constater que la partie supérieure des cuvelages avait été colmatée avec soin, au moyen de couches régulièrement alternées de mousse et d'argile, sans doute à la fin de La Tène III, au moment où furent aménagés le temple circulaire et l'enceinte sacrée.

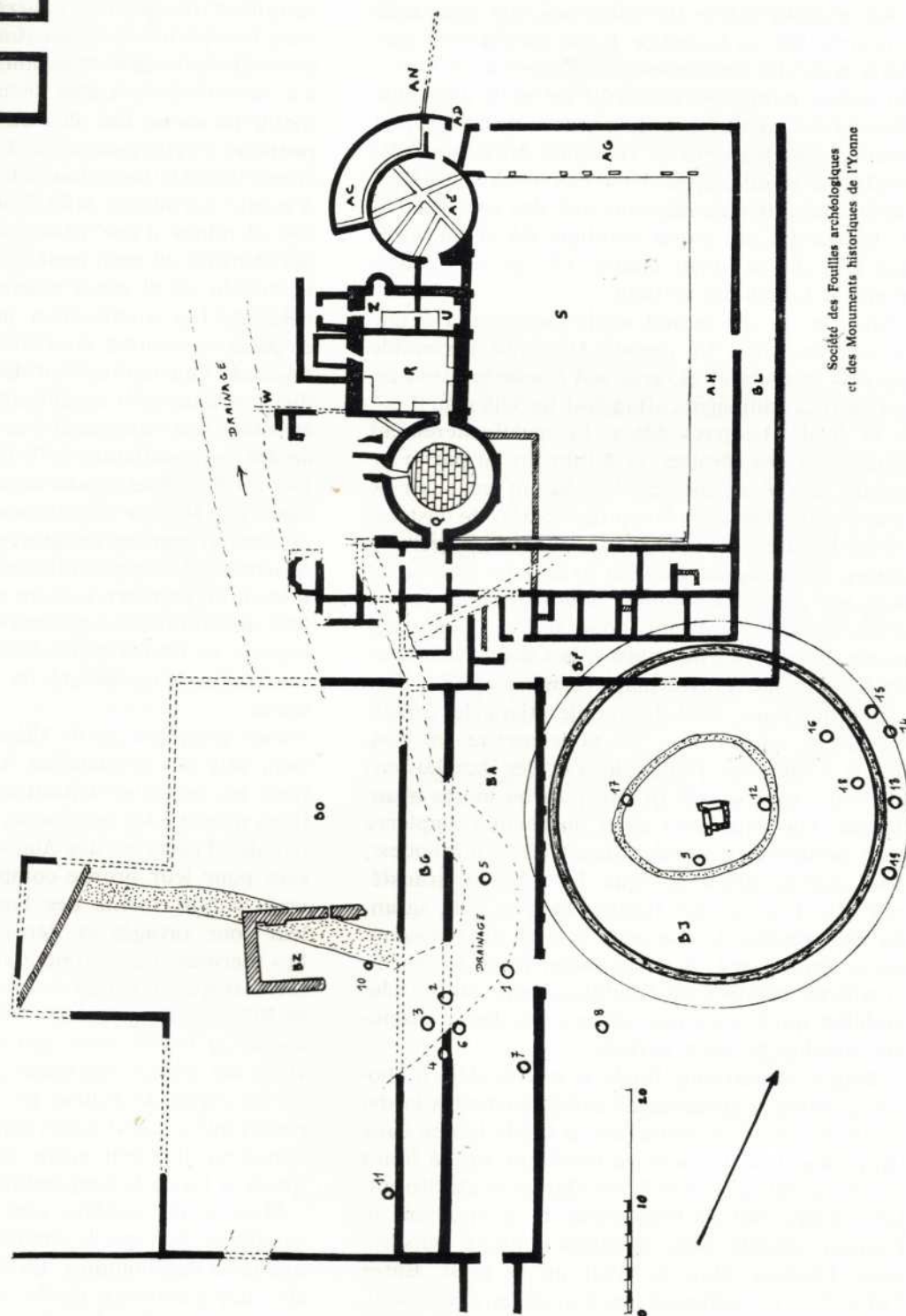
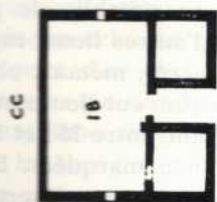
C'est en effet au début de la romanisation, dans la seconde moitié du premier siècle avant J.-C., que fut élevé un temple de type celtique, dont les vestiges ont été mis au jour sous l'esplanade BJ. Sanctuaire de source, avec bassin sacré situé en son centre, comme celui qui a été découvert à Friessen en Alsace (5). L'eau salée était désormais

NECROPOLE

LES FONTAINES SALEES
Saint-Père-sous-Vézelay, 1984



puits O



Société des Fouilles archéologiques
et des Monuments historiques de l'Yonne

devenue sacrée et source de guérison, ce qui explique toute l'évolution ultérieure.

Au premier siècle de notre ère, est aménagée l'enceinte BO, en forme de T, qui recouvre en partie la zone des anciennes émergences d'eau salée. En même temps est construit un petit ensemble thermal — les thermes du nord — établissement relativement restreint et rustique. Au second siècle, le site se développe d'une façon remarquable : construction des thermes du sud, des portiques et de la palestine, du grand vestibule BA et du portique BG, du bâtiment annexe CC, et réaménagement du sanctuaire celtique.

Mais la fin du second siècle correspond à une période troublée. Un certain Maternus rassemble paysans et esclaves et, avec son armée improvisée, parcourt la campagne, attaquant les villes qu'il pille et brûle. Le pays éduen fut particulièrement touché par ces révoltes, et Autun fut en partie incendié. Les Fontaines Salées durent en subir le contre-coup. Sans que l'on puisse parler de destructions, le site fut abandonné durant un certain temps, et sa dégradation fut davantage l'œuvre de l'eau que celle des hommes. Non entretenu, le système hydraulique devint inopérant, et l'eau reprit possession des parties basses, la Cure envahissant les lieux et les transformant en marécage.

Il fallut donc, dans le premier tiers du troisième siècle, rehausser le sol pour mettre les bâtiments à l'abri des infiltrations et des inondations. L'antique zone sacrée BO fut plus ou moins abandonnée. On construisit alors un chemin empierré pour permettre d'accéder, dans l'angle nord-ouest, à un captage assez rustique. Le culte fut transféré en BJ. Les thermes furent remis en état, agrandis et embellis. La seconde moitié du troisième siècle correspond de toute façon à un temps de prospérité relative de l'établissement, et le riche mobilier qui y a été mis au jour est, dans l'ensemble, datable de cette période.

Mais la catastrophe finale se profile déjà à l'horizon. Après la renaissance correspondant à la dynastie des Sévères, peu à peu, la Gaule tombe dans l'anarchie. Les menaces se précisent sur le *limes* et, dès le milieu du siècle, les Barbares s'infiltrèrent. Les années 260 correspondent à la création de l'empire gaulois, avec Postume d'abord, puis les deux Tétricus. Mais ce n'est qu'un répit. Entre 270 et 275, les défenses des frontières s'écroulent, les Barbares déferlent sur les Gaules, et les Fontaines Salées subissent le sort de tant de villes et de villas : elles s'effondrent dans les flammes.

C'est désormais une page nouvelle qui s'ouvre. Dans les ruines, du moins dans les parties les

mieux conservées, viennent s'établir de pauvres gens qui, comme en tant d'autres lieux, exploitent ce qui est récupérable : pierre, métaux, objets divers. Une première occupation eut lieu, semble-t-il, assez tôt après la destruction, entre 280 et 310; elle n'a pas laissé de traces bien marquées. Le sanctuaire lui-même fut plus ou moins déserté. C'est peut-être à cette époque qu'il faut placer, dans l'enceinte sacrée, l'érection du petit sanctuaire BZ. A partir des années 310-315, nous trouvons les traces certaines d'une réoccupation, non seulement des thermes du nord mais surtout du bâtiment CC. Le bassin sacré est à nouveau fréquenté par les pèlerins. Les nombreuses monnaies trouvées en ce point, qui sont à nouveau présentes à partir du règne de Constantin, sont des offrandes faites aux dieux tutélaires. L'exploitation de l'eau salée est attestée, non seulement par la saunerie installée en BZ — installation qu'il faut placer vers le milieu du IV^e siècle, sinon un peu plus tard — mais aussi par le four établi dans l'ancienne piscine R et, surtout, par les vestiges mis au jour dans le bâtiment CC. Les occupants des lieux se livrent d'ailleurs à un commerce assez prospère, si l'on se réfère aux trouvailles effectuées. Le petit magot découvert en IB correspond manifestement à la thésaurisation d'un pécule né d'un commerce fructueux.

Vers le milieu du IV^e siècle, l'Empire est à nouveau mis en compétition. Les concurrents prennent les armes et n'hésitent pas à enrôler dans leurs armées des auxiliaires barbares, en particulier des Francs et des Alamans qui, bientôt, agissent pour leur propre compte. Vers 355, les pauvres établissements des Fontaines Salées sont à leur tour ravagés et détruits. Que subsiste-t-il ? Les thermes et le bâtiment annexe ne sont plus désormais que des pans de murs. L'ancien sanctuaire BO a perdu sa raison d'être. Seul se maintient encore le bassin sacré qui continue à recevoir la visite des dévots. Pas moins de 303 monnaies à partir du règne de Julien; les monnaies les plus récentes qui y furent jetées sont du règne d'Arcadius, empereur d'Orient entre 395 et 408 : elles marquent la fin de la fréquentation régulière des lieux.

Mais, si les vestiges sont désormais absents, il semble certain que le site ne fut pas perdu dans la mémoire des hommes. En dehors de la récupération des matériaux, on dut encore, de temps à autre, venir ici chercher de l'eau salée. En tout cas, les ruines étaient encore parfaitement visibles au moment où le trouvère composa la chanson de *Girart de Roussillon*. Il nous les décrit d'une manière précise : les thermes, avec les deux piscines

circulaires évoquaient tout à fait l'image d'un antique château, celui du vieux douvin, entouré d'eau de toute part, d'un côté par la Cure, de l'autre par les marécages qui s'étaient formés au fil des temps, recouvrant l'ancien sanctuaire BO et la partie basse, entre les thermes et la terrasse occidentale.

Il faut attendre les XII^e et XIII^e siècles pour retrouver quelques mentions historiques. Les terres appartenaient alors à l'abbaye de Vézelay; les moines décidèrent de mettre ces terrains en valeur. Mais on ne peut totalement exclure le fait que la fréquentation des lieux pour la récupération du sel et, peut-être, la survivance de quelques pratiques superstitieuses, aient été pour beaucoup dans cette décision. Alors les corvées comblèrent peu à peu la partie basse des divers édifices, les ruines furent nivelées et leurs déblais étalés. On apporta des milliers de mètres cubes d'une terre jaunâtre, qui recouvrèrent peu à peu les vestiges, de manière à constituer des prés en pente douce vers la rivière; les Fontaines Salées étaient apparemment rayées de la carte. Le souvenir, pourtant, en subsistait encore. De temps à autre, les paysans des environs venaient ici pour prélever l'eau salée en creusant un trou dans le sol. Avec l'installation des greniers à sel — celui de Vézelay avait été confié par le roi aux moines de l'abbaye —, puis l'instauration de la Gabelle, cette exploitation clandestine ne fit que s'intensifier. Sous le règne de Louis XIV, les archives nous révèlent les rixes, les incidents qui opposent les faux sauniers et les gabe-

lous. Cet état de fait se maintient jusqu'à la Révolution. La suppression de la Gabelle rend alors inutiles les efforts déployés pour se procurer quelques onces de sel.

Le souvenir des origines ne fut conservé que par le lieudit *Le puits de sel*, remplacé à partir du XVII^e siècle par celui des *Fontaines Salées*. Il faudra attendre l'année 1934 pour que, sous l'impulsion du professeur René LOUIS, la pioche des archéologues vienne faire renaître la longue histoire des Fontaines Salées.

J. R.

(1) LOUIS (René), « Fouilles de la villa gallo-romaine des Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, Auxerre, 1935, pp. 152-163.

(2) *Girart de Roussillon, chanson de geste*, publiée par W. Mary HACKETT, Paris, 1953, t. I, p. 116, vers 2668 à 2674.

« De colère, Girart a le cœur sombre. Il est descendu sous un pin; il a planté son enseigne près d'un bloc de marbre, un perron des temps anciens, celui du vieil Elfin qui eut jadis un château au milieu de l'eau, dans le tourbillon; Louis le lui a rasé un beau matin, quand il le dépouilla de ce domaine ».

(3) PISSIER (Alexandre), « Notice historique sur Saint-Père-sous-Vézelay », dans *Bull. de la Soc. des Sc. hist. et nat. de l'Yonne*, Auxerre, 1902, t. LVI, p. 143.

(4) Indique la date au-delà de laquelle un événement ne peut avoir eu lieu. Dans le cas présent, l'anneau d'argile est nécessairement antérieur au milieu du second siècle de notre ère.

(5) HATT (Jean-Jacques), « Informations arch. circonscription d'Alsace », dans *Gallia*, Paris, 1966, t. XXIV-2, pp. 339-342.

Une visite aux fouilles de Saint-Père-sous-Vézelay

La légende de Girart de Roussillon

par Tony de VIBRAYE

Nous avons le plaisir de présenter ci-dessous des extraits du premier Guide des Fontaines Salées, tel que l'a rédigé, dès 1936, notre collègue Monsieur le comte Tony de Vibraye, qui nous accueillera à Bazoches-du-Morvan lors des cérémonies du cinquantenaire des fouilles.

Lorsque vous irez dans cette admirable région de France dont le centre est Vézelay, ou si vos pas vous y ramènent un jour, ne manquez pas de noter qu'il vient de s'ajouter un élément du plus haut intérêt à un voyage dans ce pays, je veux parler des récentes fouilles de Saint-Père-sous-Vézelay.

★

A mi-chemin entre Saint-Père et Pierre-Perthuis, un chemin de terre se dirige de la route nationale vers la Cure et les fouilles des Fontaines Salées.

C'est là que s'étendent, dans une étroite plaine bordée par la rivière, les vestiges exhumés jusqu'ici d'un important établissement thermal gallo-romain.

★

En allant du sud au nord, on rencontre d'abord une vaste salle rectangulaire que l'on suppose avoir servi de gymnase.

Vient ensuite un grand corps de bâtiment orienté d'ouest en est et coupant en équerre le gymnase présumé : la disposition de ses pièces par rapport à la piscine chauffée que nous décrirons plus loin donne lieu de croire que c'est là le vestiaire (*apodyterium*) et diverses salles, ou mieux des cabines, destinées aux onctions de parfums ou aux différents traitements thérapeutiques auxquels les baigneurs étaient soumis.

En effet, la plus grande des pièces de cet édifice correspond par une marche de pierre avec une petite salle carrée, laquelle communique à son tour par un passage en plan incliné avec la piscine chaude.

Cette petite salle, qui précède immédiatement la piscine, était construite sur une sorte de salle de chauffe, que les anciens nommaient *hypocauste*; on peut donc y voir une étuve destinée à provoquer la sudation généralisée avant l'entrée dans l'eau chaude, selon la pratique qui s'est perpétuée de nos jours dans les bains orientaux.

La plus grande des pièces du corps de bâtiment qui vient d'être décrit s'est révélée être un vestiaire par la quantité considérable d'objets de toilette et de coquetterie que son sol a restitués : fibules de bronze, épingles à cheveux, poinçons à broder, aiguilles en os, petits vases à parfums en verre, spatules pour battre les onguents, anneaux et chevalières, intailles, poterie fine, etc...

Quelques-unes des vitrines les mieux garnies du musée gallo-romain de Foissy-les-Vézelay ont été enrichies principalement par les trouvailles de cette salle-vestiaire.

★

Nous arrivons alors à la piscine chauffée qui fut la découverte capitale de l'année 1935.

Elle forme à elle seule un édifice complet et indépendant. Au centre d'une rotonde de neuf mètres de diamètre extérieur, le bassin circulaire mesure six mètres de diamètre intérieur; il était fait d'un béton très résistant et revêtu de dalles et de plaques de marbre blanc dont plusieurs ont été retrouvées presque intactes.

La profondeur du bassin n'excède guère un mètre. L'eau y pénétrait, venant de l'ouest, c'est-à-dire des coteaux qui dominent la vallée. Était-ce l'eau salée des « Fontaines salées » détruites par la gabelle au XVII^e siècle ? Les recherches faites à ce jour ne permettent pas de le déterminer encore.

Cette eau passait auparavant dans des chaudières d'airain disposées au-dessus du four. Ce four, entièrement bâti en briques, et dallé de grandes tuiles à rebords, n'avait pas moins de deux mètres de profondeur sur environ 90 centimètres de hauteur. Il se trouvait abrité dans une pièce adossée à la rotonde.

La flamme, après avoir porté à la température voulue l'eau amassée dans les chaudières, se répandait dans la salle de chauffe (*hypocauste*) qui règne sous le sol de la piscine proprement dite et dont les dimensions sont par conséquent exactement les mêmes que celles de la piscine.

C'est une salle souterraine très surbaissée (0,75 de haut), supportée par une soixantaine de petits piliers formés de briques spéciales rondes, ovales ou carrées, ces dernières mesurant toujours 21 centimètres de côté.

Le tirage se faisait par des conduits de fumée en terre cuite disposés verticalement dans l'épaisseur des murs de la rotonde : ils partaient de la salle de chauffe pour se rejoindre probablement au niveau du toit en une ou plusieurs cheminées.

Grâce à ce dispositif, toute la construction se maintenait à une température suffisamment tiède pour que l'eau de la piscine ne se refroidît que très lentement et pour que l'air ambiant fût porté insensiblement à une température voisine de celle de l'eau.

★

D'autre part, la suie se déposait dans l'hypocauste et les conduits de fumée (on en a trouvé une grande partie au cours des travaux). Il était donc indispensable de « ramoner » de temps en temps la salle de chauffe et les conduits.

Quant à la piscine, on pouvait en faire le nettoyage périodique grâce à l'inclinaison générale de son pavage vers l'orifice d'un tuyau d'évacuation en plomb de 8 centimètres de diamètre et de deux mètres environ de longueur.

Ce tuyau, remarquablement conservé, est formé d'une feuille de métal ployée, dont les bords ont été non pas soudés mais martelés ensemble en une sorte de bourrelet saillant.

Par le tuyau de plomb les eaux polluées étaient conduites dans un petit égout, retrouvé en parfait état.

Notons enfin que la rotonde avait une porte extérieure, de style assez monumental à en juger par son soubassement et que cette porte ouvrait sur une cour donnant sur la Cure.

★

En continuant notre visite, toujours plus au nord, nous rencontrons d'abord une vaste salle chauffée, de forme rectangulaire, dont l'hypocauste s'est effondré dans sa partie centrale, permettant de voir sa structure en coupe avec tous les détails de construction.

Cette salle chauffée, ou *caldarium*, devait comporter elle aussi, une piscine chauffée, car on a retrouvé en partie le tuyau de plomb qui servait à sa vidange.

Après la destruction des thermes vers la fin de l'époque romaine, un atelier d'artisan rural semble s'être installé dans les ruines de ce *caldarium*.

On y a retrouvé au-dessus d'un premier remblai de décombres un foyer (sorte de foyer de forge) constitué par quatre grosses dalles disposées en forme d'auge et, tout autour, quantité d'outils et d'instruments en fer, dont plusieurs étaient réunis dans un grand vase de terre vulgaire.

De nombreux autres vases et terrines entouraient le vase aux outils : deux ont été détériorés entièrement indemnes.

Plusieurs outils, en particulier de grands clous à section carrée, avaient été recouverts d'une peinture rouge (analogue au minium) qui a empêché leur oxydation.

★

Au *caldarium* sont attenantes quatre ou cinq petites pièces de plan carré ou rectangulaire dont l'une comporte une curieuse petite abside en arc outrepassé, destinée sans doute à abriter un bassin : ailleurs on voit une baignoire individuelle ménagée dans le ciment.

Des fours spéciaux, tous disposés à l'ouest, procuraient la chaleur nécessaire au *caldarium* et aux pièces adjacentes.

Vers l'est au contraire, sur la cour intérieure dont j'ai déjà parlé, règne un beau mur de façade, aligné sur celui de la rotonde : mesurant 1 mètre 55 d'épaisseur, il est décoré de cinq pilastres dont les soubassements sculptés en pierre tendre offrent un véritable intérêt artistique.

A l'extrémité de ce mur, une seconde rotonde fait pendant à celle qui abrite la piscine chauffée : elle est d'ailleurs aménagée de façon toute différente et aucun archéologue n'a pu jusqu'à présent résoudre l'énigme qu'elle pose.

En effet, tandis que son sous-sol intérieur est percé de canaux construits en briques et rayonnant en tous sens, des sortes d'aqueducs ou mieux d'égouts, couverts de grosses dalles, contournent cet édifice de 10 mètres de diamètre. Les terre-pleins qui les séparent sont encore dallés et munis de rigoles semi-circulaires.

Il semble que tels de ces canaux aient amené la chaleur tandis que d'autres servaient à l'évacuation des eaux utilisées dans les thermes ; mais quelle était l'exacte utilité de ce deuxième édifice circulaire ? On n'est pas en mesure de l'expliquer. Il faut espérer que les fouilles ultérieures viendront éclaircir cet intéressant problème

★

Telles se présentent actuellement les fouilles des thermes des Fontaines-Salées et l'on a pu se rendre compte par cette description forcément succincte de l'intérêt de ce souvenir gallo-romain ainsi exhumé.

Mais ce n'est pas tout. Si le visiteur suit dans la direction de Saint-Père-sous-Vézelay (la direction du nord par conséquent) une voie romaine, qui passe à proximité, au lieudit la Bazaine, il est conduit en droite ligne au village ci-dessus.

A cinq cents mètres environ avant d'y arriver, cette voie romaine laisse sur la gauche les ruines d'un antique oratoire consacré à saint Jean-Baptiste, au lieudit *La Corvée Saint-Jean*.

M. Louis et ses collaborateurs ont ouvert autour de ces ruines chrétiennes, un deuxième chantier de fouilles. Sous les fondations de l'oratoire, qui plongent dans une couche de cendres et de tessons de poteries gallo-romaines, on a mis à jour les soubassements d'un vaste enclos d'époque romaine. L'un des murs de clôture a déjà été dégagé sur une longueur de 80 mètres sans qu'on en atteigne l'extrémité ni dans un sens ni dans l'autre.

A ce mur de clôture s'adosse une maison composée de trois pièces où les trouvailles sont particulièrement nombreuses et intéressantes. Il semble donc qu'on ait affaire ici à l'enceinte d'un sanctuaire rural ou *fanum*.

Les archéologues qui dirigent les fouilles inclinent à penser que toute la vallée de la Cure, la rive gauche principalement, entre Saint-Père-sous-Vézelay et le Moulin de Seiglan, était couverte de constructions aux premiers siècles de notre ère.

Ils y situent le gros bourg de *Vercelliacus*, détruit en grande partie par les grandes invasions, abandonné plus tard presque totalement lors des invasions normandes et de l'établissement du monastère de Sainte-Madeleine sur la hauteur voisine de Vézelay, plus facile à défendre.

Cette agglomération aurait eu entre autres monuments publics, les thermes des Fontaines-Salées, dont je viens de parler et le temple exploré naguère par l'abbé Pissier, près de l'église de Saint-Père-sous-Vézelay, où il recueillit une fort belle tête de déesse en marbre, vraisemblablement une Vénus.

La qualité, la finesse des matériaux employés, qui n'est dépassée dans aucune autre fouille analogue faite en France, permet de penser que des découvertes, particulièrement intéressantes, sont réservées à ceux qui, ayant eu le courage d'entreprendre leurs remarquables travaux actuels, vont poursuivre leur tâche aux saisons prochaines.

★

Le visiteur ne se ferait qu'une très incomplète idée de la civilisation gallo-romaine au temps de ces thermes s'il n'allait pas admirer le petit, mais d'ailleurs charmant, musée des fouilles installé à Foissy-les-Vézelay.

Aux murs, des fresques reconstituées, des corniches de marbre, des plans des travaux faits à ce jour, des documents photographiques pleins d'enseignement. Ici et là des dalles de marbre provenant de la piscine, des colonnes et des chapiteaux, des meules antiques. Dans les vitrines, de riches collections de céramique vernissée et sigillée des premiers siècles de notre ère, ainsi que des spécimens admirables de verrerie gallo-romaine. Toute une vitrine a été consacrée aux arts du bronze, une autre à l'outillage de cette époque, une autre encore au travail de l'os et de l'ivoire.

Enfin, et c'est à mon sens la pièce de choix, un médaillon, classé d'après les indications de M. Adrien Blanchet, est particulièrement précieux pour la recherche de l'époque exacte où l'établissement thermal fut fréquenté.

Ainsi, selon ses goûts, le visiteur s'attardera davantage soit devant une intaille d'une finesse remarquable représentant Mars avec sa lance, son casque et son bouclier, soit devant une fort belle médaille de Faustine, femme de Marc-Aurèle, soit devant un minuscule vase à parfums aux teintes délicates.

T. de V.

Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre

Dessin du plan des cryptes

Delineatio plani cryptarum Sancti Germani

par Dom Victor COTTRON

moine bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur

d'après le manuscrit 167 de la bibliothèque municipale d'Auxerre

par René LOUIS et Jean ROUMAILHAC

Nous présentons ci-dessous, brièvement, ce manuscrit, puis nous donnons la traduction intégrale du chapitre 39, consacré aux travaux du prince Conrad, abbé laïc au temps de Charles le Chauve et, surtout, à un exposé détaillé et commenté de l'état des lieux, tels que l'auteur pouvait les voir un peu avant 1650. C'est dans ce chapitre que figure le « dessin du plan des cryptes », de la main même de Dom Victor Cotttron.

L'intérêt de ce texte réside principalement dans la description qu'il contient et dans les commentaires qui l'accompagnent. Car l'auteur ne fait pas œuvre d'historien : il se qualifie d'ailleurs lui-même de compilateur (*collector*) et l'on pourra constater dans les notes qui accompagnent cette présentation qu'il prête assez souvent le flanc à la critique; il faut dire à sa décharge qu'il ne disposait pas de la *Bibliothèque* de l'abbé Duru. Néanmoins ce chapitre fournit des renseignements qui, recoupsés avec ce qui est connu par ailleurs, permet de faire progresser notre connaissance de l'histoire des cryptes.

Présentation du Manuscrit

Le texte, écrit sur papier par Dom Cotttron, du
CHRONICON AUGUSTISSIMI AC PERILLUSTRIS
COENOBII SANCTI GERMANI ALTISSIDORENSIS

constitue le manuscrit numéro 167 de la bibliothèque municipale d'Auxerre.

Il comporte plus de 1400 pages et contient : un index chronologique, une adresse au lecteur, une préface, une table des noms et matières et un certain nombre de dessins de la main de l'auteur — dont la vue en plan des cryptes.

L'auteur y relate la vie de l'établissement depuis la construction par Germain de l'oratoire primitif (qu'il place en 422) jusqu'aux alentours de 1650, soit une vingtaine d'années après l'introduction des Mauristes à Saint-Germain en 1629.

J. R.

CHRONICON
AVGVSTISSIMI, AC
PERILLVSTRIS COENOBII
S. GERMANI
ALTISSIODORENSIS,

*ad Romanam sedem ~ ~
nullo medio pertinuit. ~*

*Collector Donno Victor Cotronio
Congregationis Sancti Maurij
Monacho Benedictino. ~*



1652.

CHRONIQUE DU TRES AUGUSTE
ET TRES ILLUSTRE MONASTERE DE
SAINT - GERMAIN D'AUXERRE

dépendant directement

du siège de Rome

compilée par Dom Victor COTTRON

Moine bénédictin

de la Congrégation de Saint-Maur

1 6 5 2

CHAPITRE 39, pages 596 à 607

A propos de Conrad, prince et abbé laïc de ce monastère,
de l'agrandissement de cette basilique et de la construction des cryptes

Traduction due à M. le Professeur René LOUIS
Notes et présentation de M. Jean ROUMAILHAC

Depuis le temps de Charlemagne jusqu'à cette époque-là, le monastère de Saint-Germain avait été pris en charge et restauré sous la direction paternelle d'abbés réguliers. Mais par la suite, selon la détestable coutume qui s'était répandue parmi les familles des nobles francs, il fut occupé par des laïcs qui dilapidèrent ses revenus.

Charles le Chauve, qui s'efforçait de s'attacher les esprits des puissants par des bienfaits, attribua en commende cette abbaye à Conrad, prince très puissant et très chrétien. Mais, par un effet de la Providence divine, il n'en arriva pas moins que, sous le règne de ces abbés laïcs, l'abbaye ne perdit rien de son antique splendeur, de son observance régulière, ni de ses richesses. Bien au contraire, par la bienveillance et la munificence de ces abbés, elle vit ses biens et ses privilèges, non seulement conservés, mais encore augmentés. Ainsi qu'il apparaîtra plus loin, le régime des abbés commendataires eut à Saint-Germain un début tout à fait heureux, comme en témoigne Héric dans le livre II des *Miracles de saint Germain*, chapitre 2 et suivants, où il traite longuement de ce sujet (1).

Conrad, ce grand prince, collègue des rois (2) et abbé de ce monastère, souffrait beaucoup d'une grave affection de l'œil; après avoir eu recours tout d'abord, sans aucun résultat, aux soins des médecins et des chirurgiens, il vint, en suppliant, faire oraison devant le tombeau de saint Germain. Ayant appliqué sur son œil des herbes dont avait été jonché l'autel du tombeau, il obtint une guérison absolument complète de son œil. Loin d'oublier cet insigne bienfait, il offrit sur le champ à saint Germain, avec une grande générosité, tout ce qu'il avait de précieux sous la main et, en particulier, de très beaux bracelets d'or. Dès lors, il montra une dévotion et une bienveillance extrême envers ce saint lieu, comme la suite des événements le manifesta avec éclat.

Tout d'abord, il tint conseil avec sa très pieuse épouse Adélaïde. C'est elle-même qui, aussitôt, sur l'ordre du prince, se rendit au monastère et, mettant activement la main à l'ouvrage, fit agrandir l'antique basilique de saint Germain, du côté de l'est, d'environ 24 toises (3) [note en marge : 17 exactement] (4).

Et c'est là que, profitant de l'heureuse et favorable disposition du terrain qui s'abaissait peu à peu en suivant la pente de la colline, elle construisit, pour ainsi dire, trois églises superposées ou, plus exactement, trois étages d'une même église. Au-dessous du sanctuaire supérieur où s'élevaient l'autel majeur et la chapelle de la bienheureuse

Vierge Marie, elle construisit les cryptes, consacrées à saint Germain et composées de plusieurs galeries et chapelles; d'autre part, au-dessous de la chapelle dédiée à sainte Maxime, elle construisit une petite église dédiée à saint Clément, pape et martyr (5). Quant à l'édifice de la basilique placée au-dessus, elle l'orna de colonnes de marbre amenées de Marseille et pava le sanctuaire avec de petites pierres de marbre assemblées, comme on dit, selon l'art de la mosaïque. Une partie en subsiste encore aujourd'hui : dans un premier cercle, est représenté David qui, de la main droite tient l'épée et, de la main gauche, la tête de Goliath; dans un autre cercle placé au-dessous, est représenté Goliath, la tête tranchée et allongé sur le sol (6). De plus, l'autel du tombeau du très saint pontife, implanté autrefois sur un pavement de marbre de diverses couleurs, peut encore être vu, intact et entier, dans la partie de l'édifice située à l'est du tombeau (7).

Mais toute chose, si solide qu'elle soit, périclite et est altérée par la longueur des temps : c'est ce qui est advenu à la basilique supérieure dont il ne reste plus la moindre pierre.

Je te soumets [ô lecteur] le plan des cryptes à la page suivante. Leur largeur est d'environ 9 toises, leur longueur de 16 et leur hauteur de 2, bien que, comme il arrive souvent, le sol présente des inégalités selon qu'il a été, par endroit, exhaussé ou abaissé.

1. — Le n° 1 indique le tombeau de saint Germain, placé sous une voûte. A l'heure actuelle, la tête du tombeau est tournée vers l'orient mais, avant qu'il ait été extrait du caveau qui est au-dessous, cette tête, de même que les autres objets que l'on voit à cet endroit, était tournée vers l'occident.

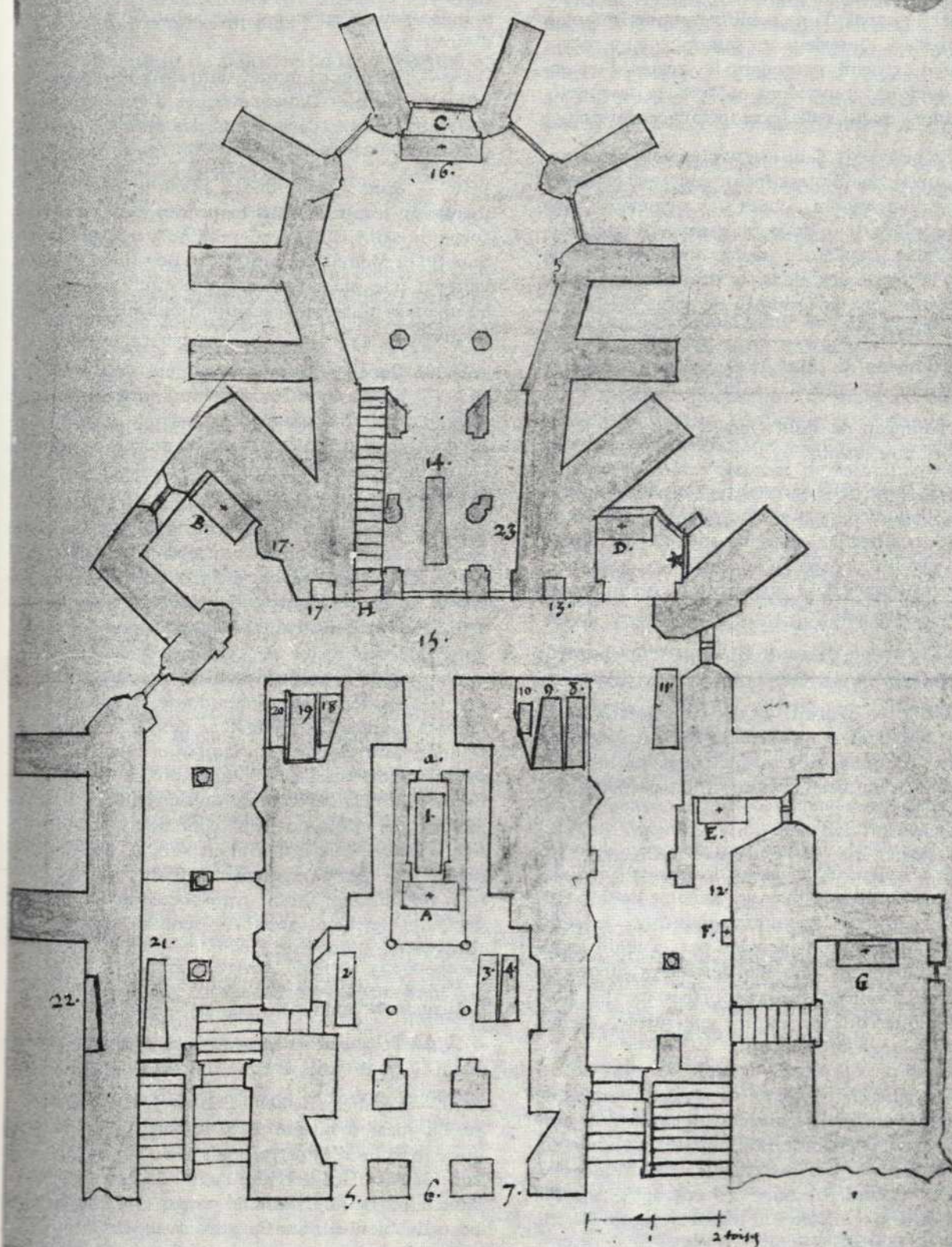
2. — Tombeau de saint Loup, évêque d'une partie de la Haute Bourgogne; [pour l'orientation], même remarque que ci-dessus.

3. — Tombeau de saint Théodose, évêque d'Auxerre et confesseur, dont les ossements ont répandu une odeur très suave.

4. — Tombeau de saint Romain, évêque d'Auxerre et martyr.

5. — Là, apparaissent deux tombeaux qui sont comme encastrés dans le mur de la crypte. Mais quels corps contiennent-ils ? Ce point n'est pas parvenu à notre connaissance.

6. — A cet endroit-là, il y a également deux tombeaux de personnages inconnus (8) : le plus grand



Saint-Germain d'Auxerre. Plan des Cryptes en 1652. Dessin de Dom V. Cottion (Ms 167 d'Auxerre) — (Cl. J. Bris)

contient plus d'ossements qu'il n'en faut pour reconstituer le corps d'une seule personne; quant à l'autre, il y a à l'intérieur un sarcophage en pierre de un pied et demi, contenant les restes d'un enfant de quelques mois, dont on voit les ossements qui semblent enduits de terre mélangée de sang.

7. — Là se voient deux sarcophages dont l'un, qui est sur le dessus, est fermé par une grille de fer; on y discerne, en dehors des ossements, une masse de la grosseur du poing formée de poussière et de sang. De l'autre, située au-dessous, seule apparaît la partie des pieds; la tradition populaire rapporte que c'est le tombeau de saint Eleuthère, évêque d'Auxerre.

8. — Tombeau de saint Alode, évêque d'Auxerre et successeur de saint Germain.

9. — Tombeau de saint Ours, évêque d'Auxerre et éminent confesseur.

10. — Sous ce petit sarcophage, se voient les ossements d'un corps que nous croyons être celui du bienheureux Chrétien, d'abord abbé de ce monastère et ensuite évêque d'Auxerre. Ses ossements ont été enveloppés dans une coule ou quelque autre vêtement de ce genre.

11. — Tombeau de saint Beton, d'abord prévôt de Sainte-Colombe de Sens, puis évêque d'Auxerre.

12. — En cet endroit, dit-on, fut enseveli saint Ethère (Aetherius); mais quand on eut creusé la terre, on vit apparaître, en fait, une partie d'un tombeau avec un certain nombre d'ossements dispersés çà et là.

13. — Dans cette fenêtre sont déposées des reliques qui viennent des châsses des saints Germain, Urbain pape, Tiburce martyr, Aunaire confesseur, de saint Maurice et ses compagnons et de saint Romain confesseur; dispersées par la main sacrilège des Calvinistes, l'an 1567, et jetées sur le sol, elles furent ramassées et rapportées par les fidèles catholiques qui les mirent en sûreté, mélangées ensemble, à cet endroit.

A propos de ces restes, comme certains se demandaient si c'était bien de véritables reliques de corps saints auxquelles on pouvait rendre un honneur en tout certitude, on entendit soudain un bruit produit par ces ossements qui s'entrechoquaient sans que personne les eût agités; je l'ai entendu dire par différents témoins dignes de foi, tant religieux que laïcs (9).

14. — Tombeau de saint Marien, moine du monastère des Saint-Côme-et-Damien; il a été amené

là alors que faisait rage la persécution des Normands, sous l'épiscopat de saint Gérân, évêque d'Auxerre.

15. — Là furent inhumés autrefois les corps des saints Aunaire et Didier, évêques d'Auxerre, avant d'être transférés, de là, dans des châsses précieuses.

16. — Dans l'autel dédié à sainte Maxime, se trouve un tombeau dans lequel sont conservés les corps de saint Optat, évêque d'Auxerre, des saints Sanctin et Mémorien, prêtres, et de sainte Maxime, vierge : une main tracée sur le mur voisin ainsi qu'une très ancienne inscription indiquent qu'ils se trouvent là.

17. — Dans cette fenêtre ont été déposées plusieurs reliques de différents saints, qui avaient été transportées anciennement, dans une châsse rongée par la vétusté et tombant en morceaux, depuis l'autel matutinal jusque sur le tombeau de saint Censure.

17. — Entre cette fenêtre et l'autel de saint Benoît, apparaît une ouverture fermée par des pierres et du mortier, où ont été trouvés les restes entassés de 25 à 30 corps, dont certains paraissent avoir été brûlés et d'autres tranchés par des épées, ainsi que des restes de ceinturons, de cilices de moines et de chaussures qui étaient pêle-mêle et que je considère, sans aucun doute, comme les restes des moines du monastère des Saints-Côme-et-Damien (autrement dit Saint-Marien), massacrés par les Normands à l'époque où ils pillaient la Gaule. Après la destruction du monastère de Saint-Marien, les corps du saint confesseur Marien lui-même et de ceux qui avaient subi le martyre, de même que des personnages célèbres par leur renom de sainteté, furent transportés au monastère de Saint-Germain, sous l'épiscopat de saint Gérân, évêque d'Auxerre.

18. — Tombeau de saint Fraterne, évêque d'Auxerre et martyr.

19. — Tombeau de saint Abbon, d'abord abbé de Saint-Germain puis évêque d'Auxerre (10).

20. — Tombeau de saint Censure, évêque d'Auxerre. Là aussi, avait été placé le corps de saint Grégoire, évêque d'Auxerre, mais il en fut enlevé vers l'an 1369 et placé derrière l'autel de saint Thibault, dans la partie inférieure du chœur (11). Sur le tombeau du bienheureux Censure avait été déposé un coffre de bois contenant les reliques de saints inconnus qui avaient été trouvées auparavant dans l'autel matutinal lors de la construction de la ba-

silique; elles furent ensuite transférées dans la fenêtre proche, comme dit plus haut.

21. — Tombeau de saint Héribaldi, d'abord abbé de Saint-Germain, puis évêque d'Auxerre.

22. — Tombeau des saints Félix et Moré, enfants martyrs, qui ont été placés en dehors des cryptes, non loin de leur entrée (12).

23. — Tombeau de saint Gérân évêque (comme il est indiqué p. 730 ci-dessous) (13).

C'est de cette manière que furent construites les cryptes par ordre du prince Conrad qui, avant que les travaux de construction de l'église supérieure fussent achevés, arriva au terme de sa vie. Non sans un grand chagrin des moines, qui se trouvaient privés d'un si puissant protecteur.

L'élévation extérieure des cryptes fut complètement modifiée, dans sa plus grande partie, aux alentours de 1280, (14) au moment où l'on construisait la partie haute de la basilique actuelle. De façon analogue, furent modifiées les deux petites galeries que l'on voit de chaque côté du tombeau de saint Germain ; aux alentours de 1633, elles furent dégagées et rétablies dans l'épaisseur de ce massif de maçonnerie (15).

Liste des autels qui sont dans les cryptes.

En ce qui concerne les autels qui sont dans les cryptes, ils sont disposés dans l'ordre suivant :

A) Autel de saint Germain. Du côté opposé, il y avait autrefois un petit autel dédié au nom de saint Eutrope (a), que nos pères ont détruit aux alentours de 1633, d'abord parce qu'il gênait l'accès aux deux galeries dont j'ai parlé et, ensuite, parce que le célébrant qui disait la Messe était tourné vers l'occident, ce qui est contraire à l'ancienne discipline de l'Eglise qui ordonnait que le célébrant devait se tourner vers l'orient. C'est ce qui explique que cet autel, dans l'usage ancien, reçut le nom vulgaire d'« autel à l'envers ». Quant à la statue de saint Eutrope qui était sur l'autel, ils la transportèrent dans la chapelle de saint Martin.

B) Autel de saint Benoît qui, autrefois, était placé devant la fenêtre; mais parce que cet emplacement était peu commode, nos prédécesseurs ont placé cet autel le long du mur voisin.

C) Autel de sainte Maxime qui, pareillement, était situé autrefois à peu près au milieu de la chapelle (16).

D) Autel ou chapelle de Notre-Dame de Consolation, de saint Martin et de saint Eutrope évêque.

[Ajout d'une autre main : au côté droit de cet autel, vers le sud, des habitants de la ville affirment qu'il y a trois corps saints sous un arc de pierre au-dessous de la piscine : mais il n'y a absolument rien à ce sujet dans le procès-verbal *[de la visite de Dominique Séguier]* de 1636].

E) Autel de Sainte-Marie des Anges, dont la chapelle est couverte dans toutes ses parties de peintures très anciennes. J'estime que cet oratoire est appelé de ce nom de Sainte-Marie des Anges parce qu'à sa voûte, sont peints six anges chantant des cantiques.

F) Non loin de cet autel, sur une petite colonne, est placé un petit autel de pierre (17), d'une longueur de deux pieds environ et d'une largeur de un pied deux pouces, qui fut dédié en des temps reculés, comme le mentionne une antique inscription tracée en caractères gothiques : « Cet autel a été consacré en l'honneur de saint Laurent et de saint Vincent, lévites et martyrs, de saint Léger, des saints Innocents et de tous les saints ».

[Note en marge : La tradition populaire veut que saint Germain ait célébré la Messe sur ce petit autel et même certains affirment cela de saint Pierre, mais la chose est moins probable.]

De plus, je pense que ce petit autel avait d'abord été érigé dans l'oratoire de Sainte-Marie des Anges (et qu'il a été enlevé parce qu'il était peu commode pour le sacrifice de la Messe). En effet, du côté de l'Evangile de cet autel est peinte la Passion des Saints Innocents. Mais du côté de l'Epître, près de la fenêtre, on voit des images de saint Laurent et saint Vincent, lévites, avec des visages noirs; on distingue aussi une image de saint André, qui se trouve entre les images de saint Laurent et saint Vincent. [Ajout : on croit qu'à cet endroit reposent certaines reliques de ces saints-là.]

Les statuettes de sainte Anne et de sainte Maxime, que l'on voit maintenant dans la chapelle de Sainte-Marie des Anges, se trouvaient auparavant dans la chapelle de sainte Maxime.

[Ajout postérieur à 1652 : La statue de plus grande taille de la Sainte Vierge, que l'on peut voir maintenant au-dessus du petit autel, a été amenée d'ailleurs. C'est pourquoi l'auteur n'en parle pas; elle n'était pas là de son temps; mais je crois devoir dire ce que rapporte d'elle la tradition. On raconte que, comme un moine de très sainte vie célébrait une messe à cet autel en l'honneur de la Vierge, la statue elle-même lui répondit, pendant que celui qui servait la messe s'était absenté et n'était pas encore revenu ou bien était occupé à

quelque chose d'autre. A son lit de mort, ce moine interrogé si c'était vraiment ce qui s'était passé, a assuré sur le salut de son âme que la Vierge lui avait fait les réponses pendant la messe. De là vient la ferveur intense que les gens d'Auxerre ont eu pour cette statue miraculeuse depuis ce temps-là et qu'ils ont encore aujourd'hui.]

G) L'autel de la très Sainte Trinité, dans la chapelle de laquelle on descend par quelques marches.

H) Escalier de descente à la chapelle de saint Clément, construite au-dessous de la chapelle de sainte Maxime.

Donc, tout ayant été disposé comme je viens de le dire, les cryptes furent conservées avec un soin très grand et, par la suite, les corps de saint Germain et d'autres saints y furent l'objet de translation à des époques diverses; nous reparlerons plus en détail de chacun, au moment voulu, par la suite (p. 613 et 635).

Le prince Conrad transmet à son fils Hugues l'abbaye de Saint-Germain cette année-là environ; par la suite, ce dernier rendit l'âme environ l'année 869 et l'on dit qu'il reçut la sépulture dans l'église même de Saint-Germain.

Bien que cette abbaye eût été dévolue à des abbés laïcs et séculiers, cependant, grâce à leur piété et à leur bienveillance, jamais ce monastère ne fut aussi glorieusement florissant par la vertu, la science et le nombre des moines. La prospérité de ce monastère se développa à tel point que, d'après une certaine chronique d'Auxerre, après qu'une peste terrible eut fait des ravages, il resta cependant 500 moines dans l'abbaye. On peut déduire de là combien grand était leur nombre avant cette calamité.

R. L. et J. R.

(1) Dans la première partie de ce chapitre 39, Dom Cotttron fait en effet des emprunts constants aux *Miracula Sancti Germani* d'Héric (livre II, chapitre I et non chapitre II comme il l'a écrit par erreur). On pourra lire le texte complet de ce chapitre dans l'excellente édition qu'en a donnée, au siècle dernier, d'après les *Acta Sanctorum*, notre éminent compatriote l'abbé Louis-Maximilien DURU dans *Bibliothèque historique de l'Yonne*, tome II, Auxerre, 1863, p. 158 et suivantes.

Le tome I de cet ouvrage a été publié par la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne à partir de 1850, c'est-à-dire trois ans seulement après sa fondation en 1847.

Notre président, le professeur René Louis, a reçu en don du professeur Philippe Navarre le manuscrit autographe de la correspondance échangée, entre 1846 et 1860, par Maximilien Quantin, archiviste du département, et le comte Léon de Bastard, qui était originaire de Maligny et qui

venait d'obtenir, à l'Ecole des Chartes, son diplôme d'archiviste-paléographe.

Ceci nous permet de publier des extraits de deux lettres de Quantin qui, selon l'expression de leur auteur, contiennent des « renseignements curieux sur les relations et les faits du temps » et, en particulier, sur la genèse de la *Bibliothèque* de l'abbé Duru.

18 décembre 1845 « ... Grande nouvelle ! Une Société académique se projette ici. Réunion provisoire a eu lieu hier dans mon cabinet. On a décidé de proposer la présidence à M. Gallois. Il faut vous dire que la Société doit se composer de deux sections : Sciences naturelles et Archéologie. Les vice-présidents seraient MM. Chaillou et Challe. J'espère bien vous compter au nombre des membres fondateurs et collaborateurs... ».

26 janvier 1847 : « ... Je dois vous dire que nous sommes définitivement constitués en Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Président : le baron Chaillou des Barres; première réunion le dimanche 31 janvier (1847) ... Or, un excellent prêtre de la susdite Société veut entreprendre un beau travail bibliographique sur l'Auxerrois antique et moderne. Je lui ai dit que vous pourriez m'indiquer quelques livres à Paris ... Homélies et Lettres d'Héric de Saint-Germain, Lebeuf en parle t. II; p. 480... ».

Pendant les dix années qui suivirent, Léon de Bastard ne cessa, à la demande de Max. Quantin, de rechercher pour l'abbé Duru, à Paris, les manuscrits et informations qui lui manquaient.

(2) Il était le beau-frère de Louis le Pieux, qui avait épousé sa sœur, Judith de Bavière; il était donc l'oncle de Charles le Chauve, fils de Judith.

(3) Dom Cotttron utilise le terme peu usité de *orgia* pour désigner la toise. Voici ce que dit à ce sujet le *Glossaire* de DU CANGE, t. 4, Paris, 1846, p. 734, au mot *oria*.

Oria, pour *orgia* (ou, comme d'autres l'écrivent, *orgyia*, du grec *orguia*) : distance comprise entre les extrémités des doigts des deux mains d'une personne, bras et mains étendus horizontalement et perpendiculaires au corps.

(4) Il faut considérer avec beaucoup de prudence ces indications chiffrées. Les 17 toises correspondent — approximativement — à la longueur des cryptes, telles que Dom Cotttron les a dessinées p. 599; mais il faut bien voir que, bien qu'il ait ajouté une échelle de 2 toises, ce dessin est seulement un croquis et non un plan « à l'échelle ».

(5) Sous la persécution de Trajan, le pape Clément fut jeté au fond de la mer, une ancre au cou. C'est pourquoi il devint le patron des sanctuaires « inférieurs » (comme saint Michel l'est des sanctuaires « supérieurs »). Il existe à Auxerre, au sud du chœur de la cathédrale, une chapelle saint Clément surmontée d'une chapelle saint Michel et à laquelle on accède par la cour de l'ancien grenier du Chapitre.

(6) Note en marge : en 1676, ces vestiges furent transportés devant l'autel de sainte Maxime.

Dans la troisième édition que Maximilien Quantin donne des *Saintes Grottes* de Dom FOURNIER, Auxerre, 1846, il note p. 27 : « Cette mosaïque est sans doute recouverte par le parquet de l'autel ».

Elle fut relevée à l'occasion de travaux menés par le Service des Monuments Historiques vers 1964 et déposée dans les réserves du musée, alors installées provisoirement dans les locaux de l'abbaye. Il serait intéressant de les y rechercher pour pouvoir les étudier.

(7) ... *ara etiamnum incolumis et integra conspicitur ab orientali regione sepulchri*.

Donc cet autel, dédié à tous les saints et qui, vers 1633 selon Dom Cotttron, fut enlevé par les Mauristes de l'emplacement qu'il occupait à l'est du tombeau de saint Germain, subsistait encore, intact, à une date antérieure à celle de 1652 que porte le frontispice du *Chronicon*, dans une des chapelles orientales dédiées à saint Benoît, sainte Maxime ou saint Martin.

On peut aussi, à ce sujet, se reporter aux travaux d'un autre Mauriste célèbre, Dom Georges VIOLE, prieur de Saint-Germain, qui, dans *La vie... du grand Saint Germain*, Auxerre, Gilles Bouquet, 1656, pp. 199 et 200, indique à propos des reliques découvertes dans le maître-autel le 23 avril 1277 : «... en l'an 1634, le 2 de novembre, elles furent élevées... et mises sur ledit autel de Saint Germain (celui du titre de tous les saints ayant alors été démolí pour faciliter cette élévation et faire paraître le sépulcre avec plus de majesté). La solennité s'en fit, à la prière du Prieur et des religieux, par Messire Dominique Séguier, pour lors évêque d'Auxerre... ». C'est en effet le 2 novembre 1634 que D. Séguier fit sa première visite à Saint-Germain. Dans l'édition des *Saintes Grottes* à laquelle fait référence la note 6 qui précède, on trouvera le texte du procès-verbal des deux visites aux pages 101 à 112 et la partie qui traite de l'élévation des reliques page 103; on notera qu'il n'y est fait allusion, ni à l'autel de tous les saints, ni, par conséquent, à sa démolition.

À notre connaissance, seul l'abbé Jean Lebeuf, s'appuyant sur « les écrits de Louis Noël Damy, auteur contemporain » fournit une date précise dans ses *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, 1^{re} édition, in-4°, tome I, Paris, 1743, p. 80 : « Ce tombeau [contenant les reliques]... fut ôté de ce caveau l'an 1635, et placé le 18 septembre derrière l'autel qui porte le nom de saint Germain dans les Grottes et, afin de le rendre plus visible, on détruisit alors l'autel du nom de tous les saints, qui était à l'endroit où aboutissent les pieds de ce tombeau ».

Nous ne connaissons aucune autre mention postérieure de cet autel. Nous indiquons cependant, à l'intention de ceux qui, dans le futur, auront la chance de pouvoir étudier à fond la structure des deux armoires murales situées entre la chapelle de sainte Maxime et celle de saint Benoît, d'une part, et celle de saint Martin, de l'autre, que la voûte de cette dernière, remaniée par les Mauristes, est constituée par un remplissage de matériaux hétéroclites et, pour certains, de remploi. Il existe une probabilité non négligeable pour que l'on y retrouve — non *incolumis* hélas ! mais peut-être *integra* — l'*ara sepulchri pontificis sanctissimi* (« autel à l'envers »), ainsi que, éventuellement, d'autres vestiges non moins insignes des premiers temps de l'édifice de Germain.

(8) À propos de ces deux tombeaux, Dom Cotttron fait un emprunt direct, sans le signaler, au procès-verbal des deux visites que Monsieur Dominique Séguier, évêque d'Auxerre, fit à Saint-Germain en 1634 et 1636, à la demande des Mauristes, pour confirmer l'authenticité des corps saints qui y demeuraient après la profanation de 1567.

L'intérêt de posséder le texte original (plutôt qu'une citation partielle et non signalée) apparaît pleinement ici puisqu'il permet d'éviter au moins un contresens, comme la comparaison des deux textes — que nous ne pouvons faire faute de place — le montre aisément. Un exemple suffira. Séguier utilise un imparfait de narration, tout à fait justifié puisque le procès-verbal relate des constatations faites plusieurs années plus tôt. De son côté, Cotttron, qui devrait le citer au présent puisque, en 1636 et la date où il rédige, rien n'a été changé à cet endroit, allie deux imparfaits à deux présents, ce qui conduit son lecteur à une interprétation fautive.

On trouvera le texte de la partie du procès-verbal utilisée par Dom Cotttron à la page 104, 5^e alinéa de l'ouvrage cité dans la note 6.

(9) Le récit détaillé de ce prodige, qui s'est produit le 19 avril 1636, est rapporté dans Dom FOURNIER, *Description des saintes grottes...*, Auxerre, 1780, 96-98; cf. aussi l'édition de Quantin, op. cit., 55.

(10) Il était frère d'Héribaldi.

(11) Dom FOURNIER, dans sa *Description des saintes grottes...*, 1780, p. 18, indique que l'autel de saint Thibault est « dressé derrière les chaises du chœur, au côté droit en entrant ».

Dans l'édition de 1846, Quantin précise (page 28, note 1) : « Le corps de saint Grégoire fut solennellement transféré dans la chapelle de sainte Maxime, en 1811, par M. Viard, curé-doyen, après la démolition de la nef de l'église ». Il fait évidemment allusion à la démolition de la partie carolingienne de la nef qui occupait l'emplacement de la cour située devant l'actuelle façade, élevée après 1815.

Cette partie de la nef figure sur un plan donné par Dom Cotttron et que nous nous proposons de publier dans un prochain bulletin de notre Société, associé à celui que les Archives de l'Yonne conservent sous la cote H 1033.

(12) L'emplacement du n° 22 sur le plan est dessiné par une plume autre que celle de Dom Cotttron.

(13) Le n° 23 a été ajouté, semble-t-il, par la même main qui a dessiné le n° 22.

(14) C'est, en fait, peu de temps avant sa mort survenue le 15 des Calendes de mars 1277, que l'abbé Jean de Jocval fit entreprendre les travaux considérables qui donnèrent à l'église Saint-Germain l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui; ces travaux virent leur achèvement, après plusieurs interruptions, seulement un siècle plus tard.

On sait par le *Gesta abbatum* que c'est en 1277, en la fête de saint Georges (23 avril) que, à l'occasion de la destruction du maître-autel, furent « inventées » de nombreuses reliques de saint Germain; on en a trace, dans des circonstances analogues, dès 1104, sous l'abbat de Hugues de Montagu.

(15) À notre connaissance, l'intérêt que présente cette indication pour l'histoire des cryptes a été signalé pour la première fois par Madeleine HARDY et Alain LABBE, « Loup de Ferrières, Remi et Fredilo », dans *La Chanson de Geste et le mythe carolingien*, Mélanges René Louis, Saint-Père-sous-Vézelay, 1982, t. I, 140 et n. 26.

(16) *Altare sanctae Maximae, quod pariter olim in medio fere capellae constructum erat.*

Nous interprétons ce *pariter* comme signifiant que les Mauristes, au cours des travaux qu'ils firent à partir de 1630, déplacèrent l'autel de sainte Maxime (comme ils l'avaient fait pour celui de saint Benoît) pour l'adosser au mur est de la chapelle, là où Dom Cotttron l'a dessiné et où il est encore de nos jours.

Auparavant, il était à peu près (*fere*) au milieu de la chapelle. On peut supposer, à partir de ce *fere*, que, lors des modifications que la chapelle eut à subir à partir de 1277, l'autel (et le corps saint au-dessus duquel il avait été élevé) n'avaient pas été déplacés et qu'ils s'étaient trouvés excentrés à la suite de l'agrandissement de la chapelle sainte Maxime. Là aussi, quelques sondages sous le dallage actuel apporteraient, à coup sûr, de nombreuses réponses aux questions que se posent historiens et archéologues sur le plan primitif et l'utilisation de cette chapelle.

(17) Il faut particulièrement déplorer la disparition de ce *parvum altare* repéré F car, d'après ses dimensions et compte tenu que son pied était « une petite colonne », il pouvait remonter à l'époque carolingienne, sinon plus haut.

L'ajout, qui en parle à propos de la statue de la Vierge, est de la même main que la note qui figure p. 697 in fine du *Chronicon* (cf. la n. 5 supra) et qui est au plus tôt de 1676 puisque son rédacteur se réfère à cette année-là.

Par ailleurs, dans l'édition des *Saintes Grottes* de 1846, Maximilien Quantin indique, p. 78 n. 1 : « l'autel n'existe plus ».

Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre

Un nouveau plan des cryptes

établi par le GROUPE D'ETUDE DE SAINT-GERMAIN

de notre Société

par Jean ROUMAILHAC et Jean-Marc SAUR

Nous exposons ci-dessous pourquoi un plan, établi dans une optique d'archéologue et non d'architecte, nous semblait depuis longtemps indispensable. Auparavant, nous donnons quelques indications à propos du Groupe d'Etude de Saint-Germain et de ses principales activités.

Ce plan pourra être utilement comparé au « dessin du plan des cryptes » qu'a donné le Mauriste Dom Victor Cottton en 1652, et dont on trouvera la publication dans l'article qui fait suite à celui-ci.

LE GROUPE D'ETUDE DE SAINT-GERMAIN D'AUXERRE

Sa création au sein de notre Société suivit une première réunion d'étude et de réflexion entre notre Président, notre Trésorier et le Secrétaire de l'époque, Alain Labbé, réunion qui se tint dans les cryptes mêmes, autour du tombeau du bienheureux Germain, au mois de septembre 1976.

Il ne faut pas perdre de vue que, si notre Société est surtout connue dans le domaine archéologique, sa vocation est aussi de s'intéresser aux monuments historiques et à l'histoire, comme il est indiqué à la fois dans ses statuts et dans sa raison sociale. C'est d'ailleurs un lieu commun de rappeler que tout commence avec l'histoire et que, si l'archéologie n'a pas sa Muse, elle peut être considérée comme fille de Clio.

SES ACTIVITES

Il fut donc décidé que les activités du Groupe seraient d'abord orientées vers l'étude détaillée des cryptes construites au cours des temps autour de l'oratoire que Germain fit construire, probablement peu de temps après son élévation au siège épiscopal d'*Autessiodurum*, qu'il dédia à saint Maurice d'Agaune et à ses compagnons et où il fut inhumé, selon sa volonté, un 1^{er} octobre, probablement celui de l'année 448.

Les premiers efforts portèrent sur le relevé et l'étude de certaines inscriptions; ces travaux sont bien avancés et leur publication est prévue à court terme.

Nos collègues Lydwine Saulnier, conservateur des musées de Sens, et Gilbert-Robert Delahaye, spécialiste de l'archéologie du haut Moyen Age, entreprirent l'étude des sarcophages accessibles, et en particulier de ceux qui subsistent sous la partie orientale du couloir de circulation. Le travail concernant ces derniers fut présenté au 104^e Congrès national des Sociétés savantes (1).

En parallèle, était entrepris l'établissement d'un plan « archéologique », différant de ceux déjà existants en ceci que l'on décida qu'il serait établi à partir de points mis en place exclusivement par triangulation — depuis de nombreux relevés de dimensions faits rationnellement *in situ* à l'aide du mètre ou du décamètre.

Afin que les singularités pussent apparaître de façon suffisamment nette, on fit choix, pour le tracé original, d'une échelle assez grande. Certaines des constatations faites sur ce tracé sont rapportées brièvement ci-dessous. La finalité de ce travail réside dans l'espoir que le Groupe pourra établir des hypothèses suffisamment étayées, tant par les constatations faites sur le plan lui-même que par les indications fournies par les écrits, pour qu'elles puissent guider les fouilles qu'il faudra, en l'absence de textes suffisamment abondants et explicites, mener à bien un jour si l'on veut connaître, de façon aussi précise que possible, l'évolution du monument depuis la première moitié du v^e siècle.

Au fil des séances de travail (tenues en moyenne deux fois par an) ont participé aux relevés, sous la direction de notre Président et l'impulsion de notre trésorier, nos collègues :

Alain Labbé, Germaine Demaux, Madeleine Hardy, François Picard, Lydwine Saulnier, Gilbert-Robert Delahaye, Jean-Marc Saur, Olivier Jacquet, Michel Martin et Jean Bris.

La mise au net du plan a été faite, les deux premières années par F. Picard et, depuis lors, par

J.-M. Saur et J. Roumailhac. C'est J.-M. Saur qui a assumé la plus grande partie du travail et on lui doit la publication du plan.

Se sont joints à certaines séances de travail :

M. le Chanoine Jean Marilier, dont les connaissances en paléographie et les talents de photographe ont été très précieux pour le relevé et l'étude des inscriptions et de fresques très peu visibles.

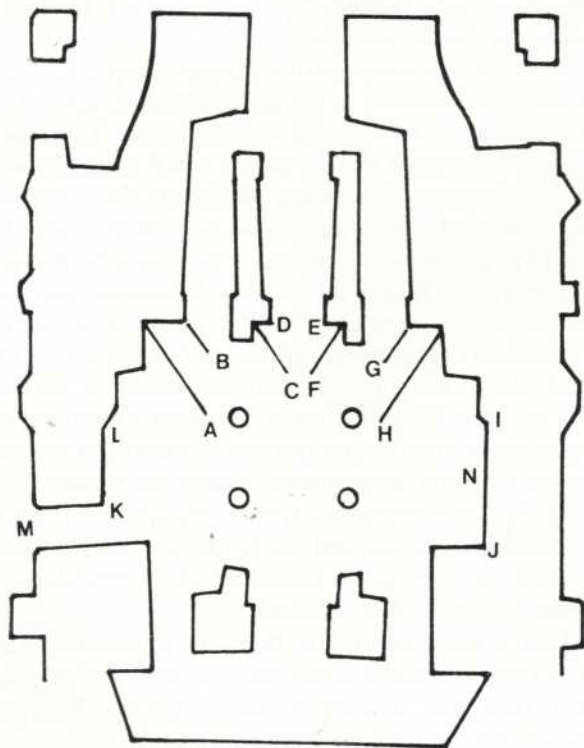
M.M. Claude Hohl, Henri Moreau et Christian Sapin.

Madame M. Durand, M. Ferdinand Pavy et M. Rose. M. et Mme Robert Breuiller.

Que ceux que nous aurions omis veuillent bien nous pardonner.

L'ETABLISSEMENT DU PLAN DES CRYPTES

L'une des premières actions du Groupe fut de procéder à la vérification de la position relative des différents segments de murs limitant la confession (2) à l'est; ainsi fut-il constaté que les deux segments de murs situés de part et d'autre du tombeau (AB et GH sur la figure) se trouvaient alignés (ou, plus exactement, coplanaires) avec la face ouest de celui-ci (C D E F).



Saint-Germain d'Auxerre. La confession.
Cf. les repères dans le texte (J.-M. Saur del.)

Ensuite, l'essentiel de la tâche du Groupe, de séance en séance, consista en un méticuleux relevé des distances entre les différents points singuliers des structures de la confession, puis du couloir coudé, puis des chapelles; d'une arête à une autre, de colonne à paroi, de redan à recoin, petit à petit se constitua un réseau serré de dimensions, qu'il suffit ensuite d'exploiter méthodiquement sur la planche à dessin pour reconstituer, uniquement par triangulation, la vue en plan de l'ensemble.

C'est donc pour le Groupe une grande satisfaction d'être en mesure, à l'occasion de la parution du premier bulletin de notre Société, de présenter, à l'échelle de 1 cm par mètre, une reproduction du plan original établi à une échelle cinq fois plus grande; les incertitudes sur les mesures effectuées au décimètre étant de l'ordre du centimètre, il était important de soigner particulièrement l'établissement du plan, de façon que l'erreur de tracé demeurât négligeable devant l'erreur du relevé.

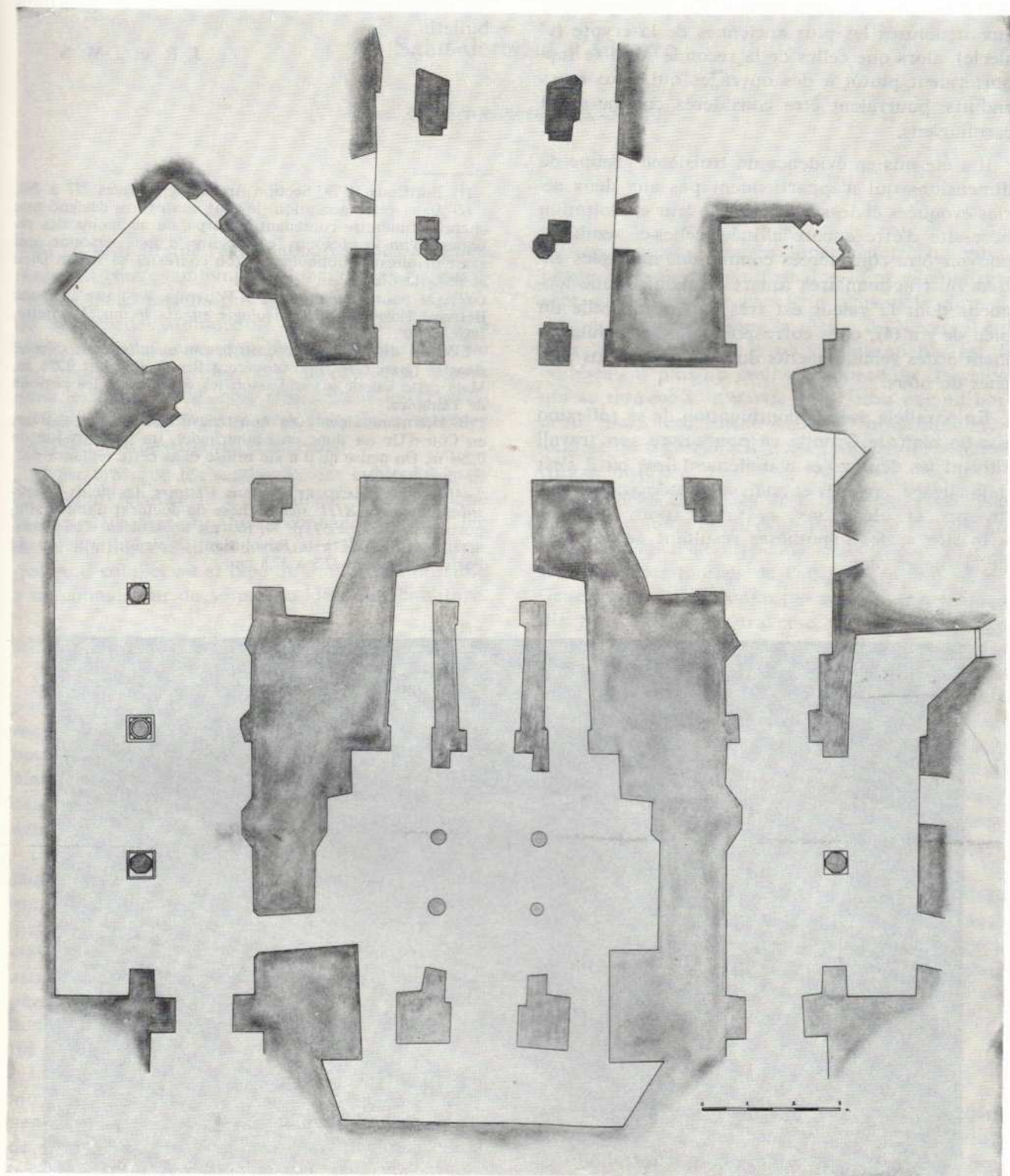
LES CONSTATATIONS FAITES

Un premier examen du plan a permis de constater la rigoureuse perpendicularité de la face ouest du tombeau, qui servira dorénavant de référence, avec le mur sud (I J) de la confession, sur lequel se distingue encore l'inscription (N) rappelant la sépulture de ROMANUS, évêque qui siégea au VI^e siècle. Cette perpendicularité est loin d'apparaître à l'œil nu.

Le mur nord (K L) se trouve être également — mais moins précisément — perpendiculaire à cette face du tombeau; rappelons que c'est sur le revers nord de ce mur (en M) que se trouve l'une des trois fameuses fresques carolingiennes découvertes en 1927 par notre Président — en l'occurrence, celle représentant saint Etienne devant le Sanhédrin.

Ainsi se trouvent réunis de premiers éléments sûrs, qui pourront aider à la reconstitution de l'histoire des différents édifices qui se succédèrent au fil des âges, depuis la construction du modeste oratoire de saint Germain jusqu'aux remaniements dus aux fondations des colonnes de l'église haute, à la fin du XIII^e siècle, et à ceux des Mauristes qui s'établirent à Saint-Germain à partir de 1629.

Les travaux d'exploitation du plan issu de ces premières campagnes ont permis en outre de mettre en évidence deux séries principales de dimensions se trouvant être respectivement des multiples de valeurs proches de 30 et 35 cm; il est déjà permis de suggérer que celles de la première sé-



Saint-Germain d'Auxerre. Plan des cryptes (1984)

(J.-M. Saur del.)

rie (dont le module se trouve être pratiquement égal à la valeur du pied romain) (3) correspondent aux structures les plus anciennes de la crypte (v^e siècle), alors que celles de la seconde série se rapporteraient plutôt à des ouvrages qui, sous leurs enduits, pourraient être considérés comme étant carolingiens.

Il a été mis en évidence un troisième groupe de dimensions qui n'appartiennent pas aux deux séries évoquées ci-dessus : bien que leur exploitation nécessite d'être encore affinée, celles-ci semblent pouvoir être considérées comme des multiples entiers ou fractionnaires (quart ou demi) d'une longueur dont la valeur est très voisine de celle du pied de roi (4); elles correspondent vraisemblablement à des remaniements du monument plus proches de nous.

En parallèle avec la continuation de sa réflexion sur ce plan, le Groupe va poursuivre son travail suivant les deux voies complémentaires où il s'est déjà engagé : relevés et analyses systématiques des niveaux et élévations, et vérifications, opérées « in situ », des hypothèses résultant de l'analyse de la vue en plan.

Il espère être en mesure de faire part de nouvelles observations et hypothèses dans un prochain bulletin.

J. R. et J.-M. S.

(1) Bordeaux, 1979, Section Archéologie, pages 277 à 292.

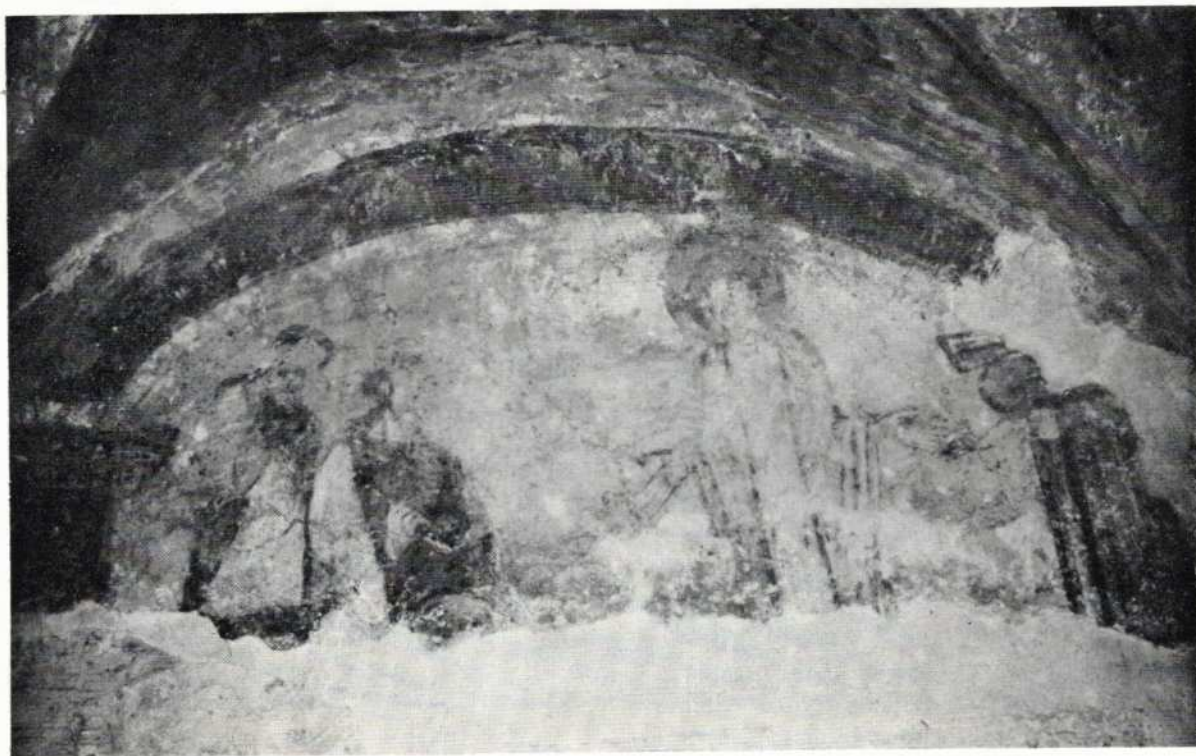
(2) Dans cette acception, le mot *confession* désigne une chapelle funéraire contenant le corps, ou au moins des reliques, d'un *confesseur*, c'est-à-dire d'une personne qui avait manifesté publiquement (ou *confessé*) sa foi en Dieu et dans le Christ.

(3) On pourra se reporter à l'ouvrage de notre collègue Bernard HOFFMANN, *L'archéologie en dix leçons*, Hachette, 1980, p. 70.

L'étalon du pied romain, ou *pes monetalis*, était déposé dans le temple de *Juno Moneta* à Rome; il valait 0,296 m. Mais cette valeur a varié selon les époques et les régions de l'Empire.

B. Hoffmann signale qu'on a trouvé à Mirebeau-sur-Bèze, en Côte-d'Or (et donc en Lotharingie), un pied gradué de 0,294 m. On pense qu'il a été utilisé dans cette région à partir du II^e siècle.

(4) Armand MACHABEY Jr, dans *Histoire des poids et mesures depuis le XIII^e siècle*, thèse de doctorat d'université, Sorbonne, Paris, 1959, p. 44, fournit un tableau d'où il ressort que, de 1394 à la Révolution, le pied de roi (ou de Paris) a varié de 32,5 à 32,8 cm.



Etienne devant le Sanhédrin. Fresque de la deuxième moitié du IX^e siècle.

Un sarcophage nivernais conservé dans les cryptes

de Saint-Germain d'Auxerre

par Gilbert-Robert DELAHAYE

Si les visiteurs de l'église abbatiale de Saint-Germain d'Auxerre contemplent longuement les sarcophages mérovingiens mis au jour par les travaux du Service des Monuments historiques, de 1958 à 1961, ou encore le sarcophage de saint Marien, bien peu portent attention aux sarcophages placés dans les cubicules d'angle situés, dans les cryptes, au pied des deux groupes de peintures murales représentant des figures d'évêques.

Il est vrai que les tombeaux des cubicules, partiellement recouverts d'un dallage, n'attirent que bien peu l'attention. Du sarcophage présenté ici, on ne distingue d'ailleurs qu'une partie du couvercle, mais celui-ci est si typé qu'il n'est pas possible à un connaisseur de ne pas en identifier la nature.

DESCRIPTION DU SARCOPHAGE

Il s'agit d'un sarcophage situé dans le cubicule nord et passant pour être celui de l'évêque Abbon, mort en 860. Du couvercle, on distingue la forme bombée se terminant au sommet par un bandeau plat, de faible relief, comportant des amorces de bras. Latéralement, le bombement retombe sur deux parois verticales de faible hauteur.

Ce couvercle, taillé dans une roche de couleur jaune-gris d'aspect gréseux, mesure 221 cm de long. Le bandeau sommital, très légèrement pâté à ses extrémités, a une largeur de 21 cm, sauf à un endroit où il présente une amorce de traverse et atteint 25 cm. La hauteur au pied est de 25 cm. La paroi verticale gauche qui reçoit la retombée du bombement présente une hauteur de 7 cm. La paroi droite n'est pas visible.

La surface du bombement est travaillée au moyen de courts sillons taillés au poinçon, donnant une impression de hachures. Ce traitement de surface tranche résolument avec celui du bandeau sommital légèrement vermiculé.

TYPOLOGIE DU SARCOPHAGE

Les caractères qui viennent d'être observés, surtout ceux d'ordre morphologique, désignent tout à

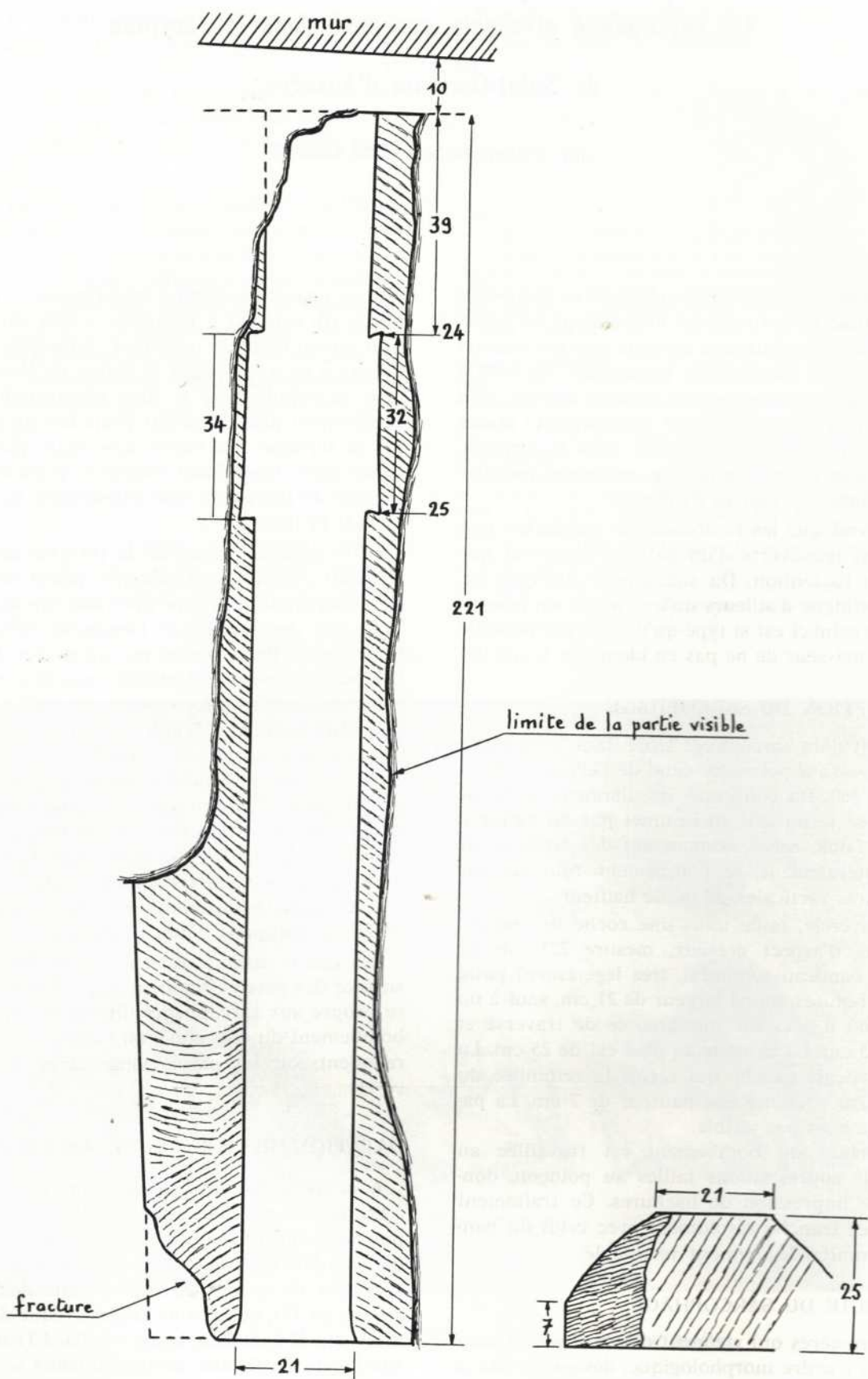
fait ce couvercle comme appartenant à un sarcophage de type dit « nivernais ». Ces sarcophages sont ainsi nommés car leur principale aire de diffusion se trouve dans la région de Nevers. Leur trait morphologique le plus remarquable est le bombement plus ou moins prononcé du couvercle qui se termine à la partie supérieure par un bandeau plat, légèrement saillant, présentant une amorce de traverse à une quarantaine de centimètres de la tête.

Cette dégénérescence de la traverse de la croix apparaît comme assez évidente quand on considère un sarcophage de type nivernais mis au jour, en 1807, lors des fouilles de l'ancienne église Sainte-Geneviève à Paris, connu par un dessin de Bourla fils. Sur ce dessin, la traverse, sans être très large, existe néanmoins effectivement et n'est pas réduite à deux moignons. D'ailleurs, sur le couvercle du sarcophage mis au jour en 1960 à Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), le bandeau sommital présente deux excroissances figurant vraisemblablement les bras d'une traverse et un autre évasement comme on en voit sur les croix processionnelles. Cela tendrait à confirmer que les excroissances que l'on observe sur les bandeaux sommitaux sont bien des atrophies (stylistiques) d'une traverse de croix.

Les courts sillons constituant le traitement de surface des parties bombées sont aussi un caractère propre aux sarcophages nivernais. Outre sur le bombement du couvercle, on l'observe aussi, généralement, sur les parois longitudinales de la cuve (1).

DATATION DE CE TYPE DE SARCOPHAGES

A ce type de sarcophages appartiennent deux exemplaires que l'on peut qualifier d'historiques puisqu'ils ont recueilli la dépouille de personnages dont la date de décès est connue. Il s'agit des sarcophages de saint Chalétric, évêque de Chartres, décédé en 573, et de saint Arigle, évêque de Nevers, mort en 594. Enfin, Mme Vieillard-Troïekoureff, spécialiste de l'étude des monuments sculptés du



Sarcophage dit « d'Albon ». Partie visible du couvercle

haut Moyen Age, a récemment avancé une date voisine pour plusieurs sarcophages nivernais découverts à Nantes (2).

C'est donc vraisemblablement dans le dernier tiers du VI^e siècle et peut-être les premières années du VII^e qu'il convient de situer la fabrication et l'utilisation de ces sarcophages nivernais. Cette datation pourrait peut-être être affinée si l'on parvenait à établir une relation avec le bombement plus ou moins prononcé du couvercle.

Dans l'état actuel des recherches, il ne semble pas que l'on puisse avancer une date plus précise pour le sarcophage dit d'Abbon conservé à Saint-Germain d'Auxerre.

RELATIONS ENTRE LES BASSINS DE LA LOIRE ET DE L'YONNE A L'EPOQUE MEROVINGIENNE

Trois sarcophages nivernais sont actuellement connus dans des localités situées sur le cours de l'Yonne :

- Sarcophage de Saint-Germain d'Auxerre, étudié ici.
- Sarcophage n° 1 de Sainte-Colombe-lès-Sens, à Saint-Denis-lès-Sens (Yonne) (3).
- Fragment de couvercle de sarcophage mis au jour dans une maçonnerie de l'église priorale Saint-Martin-du-Tertre-lès-Montereau, à Montereau (Seine-et-Marne). Ce prieuré est accroché au flanc Est de la colline de Surville qui domine le confluent de la Seine et de l'Yonne.

Or, les sarcophages nivernais sont des productions de la région du même nom ou du Bourbonnais (4), donc du bassin ligérien. Le fait d'en trouver dans la vallée de l'Yonne pose donc le problème de leur transport et des relations routières existant au cours du dernier tiers du VI^e siècle entre les bassins ligérien et icaunais.

Tout d'abord, il convient de rappeler qu'avant le VI^e siècle le pays nivernais était compris dans les limites de l'évêché d'Auxerre. Cette situation avait vraisemblablement créé des liens durables et des habitudes commerciales qui persistèrent après la création de l'évêché de Nevers. D'autant que des liaisons routières existèrent entre les deux vallées fluviales à l'époque gallo-romaine et, plus tard, au Moyen Age.

Nous avons déjà eu l'occasion de traiter de ce sujet (5); aussi nous permettra-t-on de n'en donner ici qu'une version allégée.

Plusieurs voies antiques semblent avoir existé entre l'Yonne et la Loire. Dès 1862, Maximilien

Quantin, archiviste du département de l'Yonne, dans l'introduction de son *Dictionnaire topographique... de l'Yonne* (6) en mentionnait trois :

— la voie de Sens à Orléans par Villeroy, Saint-Valérien, Montacher, Jouy, Branles, etc., appelée *via Aureliana* au XVI^e siècle;

— la voie de Sens à Orléans, se dirigeant sur Courtenay par Paron, Gron, Egriselles et passant à gauche de Vernoy et de Savigny;

— la voie d'Auxerre à Entrains et Mesves-sur-Loire par Serin (commune de Chevannes), Escamps, Ouanne, Thury, Les Barres et Entrains.

L'existence d'une voie d'Auxerre à Entrains a été confirmée récemment par Mlle Annick Gérard dans son mémoire de maîtrise relatif aux voies romaines autour d'Auxerre (7).

Emile Thévenot a, pour sa part, décrit une voie d'Autun à Orléans par Château-Chinon, Entrains et Briare (8). La liaison Auxerre-Briare se faisait *via Entrains*.

Un itinéraire joignant Orléans à Auxerre à travers le Gâtinais et le nord de la Puisaye a été proposé par Jacques Soyer (9).

D'autres tracés ont aussi été avancés par M. Léon Blin, spécialiste de l'étude des chemins médiévaux de Bourgogne septentrionale. Dans un « Essai de cartographie des routes de l'Yonne à la Loire » (10), ce chercheur indique trois tracés de voies romaines. L'une de Gien à Sens par La Busnière, Montbouy, Triguères et Courtenay. La deuxième de Mesves-sur-Loire à Auxerre par Donzy et Entrains. La troisième de Cosne-sur-Loire à Auxerre, par Ciez et Entrains.

La question qui se pose est de savoir si, durant le haut Moyen Age, le réseau routier antique présentait encore une viabilité suffisante pour de lourds charrois comme ceux nécessaires au transport des sarcophages. Dans la mesure où ces routes assurèrent la desserte entre agglomérations, il n'est pas interdit de supposer qu'elles reçurent un minimum d'entretien. La présence d'un sarcophage nivernais à Auxerre tendrait à le prouver.

RECHERCHES SUR L'IDENTIFICATION DE CE SARCOPHAGE

Ce sarcophage nivernais passe, comme nous l'avons indiqué ci-avant, pour être celui d'Abbon, frère et successeur d'Héribold sur le siège épiscopal d'Auxerre, en 857. Le fait est étonnant car les tombeaux renfermés dans les cubicules d'angle étaient ceux qui, disposés en 863 dans le *conditorium* pour accompagner le sarcophage de saint Ger-

Saints-en-Puisaye et le culte de ses martyrs

par Robert BREUILLER

On connaît mal l'histoire de l'évangélisation de l'Auxerrois et de la Puisaye qui s'y rattachait, comme celle d'ailleurs de toute la Bourgogne. Certaines villes revendiquent bien un saint martyr comme premier évêque; malheureusement il manque presque toujours des témoignages archéologiques ou épigraphiques vraiment décisifs.

Pourtant on ne peut manquer d'être frappé par l'importance accordée dans le diocèse d'Auxerre aux saints originaires de la Puisaye. C'est saint Prix, saint Cot et leurs compagnons, martyrisés à Saints-en-Puisaye et dont certains érudits placent la mort vers 275; c'est saint Pèlerin dont on place le martyre à Bouhy vers 285; c'est saint Mamertin, peut-être originaire de Perreuse et qui, devenu abbé de Saint-Cosme et Saint-Damien, serait décédé vers 473; c'est saint Marien, confesseur, qui vécut à Mézilles et décéda à Fontenoy aux environs de 488.

Saint Prix (*Priscus*), considéré souvent comme le premier martyr du diocèse, fut l'objet pendant des siècles d'une profonde vénération, mais nous ne le connaissons que par une légende, résumée ainsi par l'abbé Blondel dans son livre *Vie des saints du diocèse de Sens et d'Auxerre*, publié en 1885 :

« Prix était d'une famille noble et il se convertit au christianisme alors qu'il commandait de nombreuses cohortes. Avec ses compagnons, il quitta Besançon, sa patrie, et le territoire de la Gaule séquanais où sévissait la persécution d'Aurélien, respectant en cela les recommandations de Jésus à ses disciples.

« Il s'arrêta dans un village de l'Auxerrois appelé *Cociacus* (Saints-en-Puisaye), dont le territoire était alors couvert d'épaisses forêts. Là, Prix et ses compagnons passaient les jours et les nuits dans la pratique des œuvres de piété et dans le chant des psaumes. L'empereur, qui voulait exterminer tous les chrétiens, s'était transporté à Sens où il fit périr la bienheureuse vierge Colombe. De cette ville, il envoya des émissaires dans toutes les directions pour rechercher les chrétiens, chacun d'eux ayant la responsabilité de l'exploration d'une contrée.

« Le pagus d'Auxerre échut à Alexandre, protecteur de la personne sacrée de l'empereur. Arrivé au lieu appelé *Cociacus*, l'officier romain se trouve en présence d'une multitude de fidèles chantant des hymnes chrétiens. Accusés de sédition, Prix et ses compagnons protestent de leur fidélité à l'empereur, mais se refusent à l'abandon de leur nouvelle religion. Prix obtient l'autorisation de s'entretenir avec ses compagnons mais, contrairement à ce qu'espérait Alexandre, il confirme le refus de tous. Alexandre fait immédiatement décapiter Prix et il ordonne le massacre des chrétiens. Et cela se passait le 26 mai vers l'an 275, d'après les martyrologues.

« Le corps du saint fut jeté dans un puits. Un des chrétiens, nommé Cottus, put seul échapper à la mort et s'emparer de la tête de l'illustre martyr. Il s'enfuit à travers des chemins détournés, mais les soldats lancés à sa poursuite l'atteignirent à deux lieues d'Auxerre, sur la voie romaine, et le tuèrent. Il fut inhumé sur place par les fidèles.

« Les corps des martyrs furent recueillis furtivement et à la hâte par les chrétiens de *Cociacus* et déposés dans une citerne, non loin du puits. Ils y restèrent oubliés jusqu'au temps de saint Germain. L'évêque, ayant connu par révélation l'endroit où étaient ces précieuses reliques, bâtit sur le lieu même une basilique.

« Le même évêque, ayant, toujours par révélation, découvert la tête de saint Prix, la plaça dans l'église qu'il fit élever à l'endroit de la découverte.

« Saint Didier, évêque d'Auxerre, toujours par révélation, découvrit le corps de saint Cot et lui donna une sépulture près du chef de saint Prix dans l'église de Saint-Bris. »

Nous citerons maintenant M. René Louis qui, lors d'une récente conférence, s'est efforcé, par la critique des textes hagiographiques, de faire la nécessaire distinction entre la légende et la vraisemblance historique.

Aucun document ne parle de Saints-en-Puisaye avant les vingt dernières années du VI^e siècle. Les deux plus anciens textes qui citent cette localité

sitôt l'objet d'un culte fervent et enthousiaste des saints Gervais, Protas, Nazaire et Celse.

Ce qu'il y a de certain, dans le cas des martyrs de Saints, c'est qu'au début, lors de la découverte, celui qui eut la révélation cita le nom d'un seul martyr : *Priscus*. Les autres restèrent anonymes et le nom d'un deuxième : *Cottus* (Cot) n'est apparu que plus tard. L'auteur du martyrologe de saint Aunaire ne connaissait que *Priscus*.

C'est sous l'épiscopat de l'évêque Didier, successeur de saint Aunaire, entre 607 et 627, que le culte des saints martyrs, compagnons de *Priscus*, connut un essor tel que cet évêque eut la révélation par un songe que la tête de *Priscus* avait été, après sa décapitation, recueillie par l'un de ses compagnons nommé *Cottus* qui l'avait emportée par des chemins détournés jusqu'à l'emplacement actuel du village de Saint-Bris. Là, *Cottus*, rejoint par ses poursuivants, aurait été à son tour mis à mort. La vision de l'évêque Didier aurait donc permis de retrouver le tombeau de *Cottus* tenant sur sa poitrine la tête de *Priscus*. Didier aurait fait alors élever sur cette tombe la basilique qui devait devenir l'actuelle église de Saint-Bris.

Ce récit est-il crédible ? On est d'autant plus fondé à en douter qu'il reproduit textuellement l'historiette que raconte Grégoire de Tours à propos du martyr Ferreolus (Fargeau), inhumé à Vienne en Dauphiné avec la tête du martyr Julien, qu'il avait rapportée de Brioude. De ce fait, *Priscus* et ses compagnons furent par la suite considérés comme des soldats romains, d'après le modèle de Fargeau et de Julien, alors que les plus anciens textes présentent les martyrs de Saints comme de pieux laïques, et non comme des soldats.

Le fait de retrouver au temps de l'évêque Didier, c'est-à-dire dans le premier quart du VII^e siècle, un sarcophage qui contenait le squelette d'un homme tenant sur sa poitrine le crâne d'un autre homme a été plusieurs fois constaté lors de fouilles. Des découvertes semblables ont été faites à plusieurs reprises dans des nécropoles du haut Moyen Age, et en particulier dans la région d'Auxerre, au cimetière mérovingien d'Ecolives-Sainte-Camille en 1955. Les archéologues ne savent trop comment expliquer ce rite singulier; ils hésitent à se prononcer en l'absence d'un texte ancien qui puisse éclairer cet usage mystérieux.

Il est non moins surprenant que le nom de *Cottus*, non mentionné avant cette découverte, soit cité à cette occasion. Il est probable que ce nom a été tiré du nom même du village sous la forme *Cottiacus*, car on se rendait parfaitement compte à

cette époque que *Cottiacus* signifiait domaine de *Cottus*.

Le monastère de *Cottiacus ad Sanctos* était, à la fin du VI^e siècle, l'un des plus notables du diocèse d'Auxerre après les monastères urbains de Saint-Marien et de Saint-Germain et au même titre que les monastères ruraux de Fontenoy, Saint-Cyr-les-Colons, Saissy-les-Bois, Saint-Laurent-de-Longrets près de Cosne et Vielmannay. Mais la célébrité des martyrs de *Cottiacus*, dont témoignent amplement la révélation faite à l'évêque Didier et la construction par ce même Didier de la basilique de Saint-Bris, ne préserva pas le monastère de Saints-en-Puisaye, durant la seconde moitié du VII^e siècle, des guerres incessantes et acharnées entre les maires du Palais d'Austrasie et de Neustrie, qui devaient aboutir, au début du VIII^e siècle, à l'établissement du principat de Charles Martel. Le *Monasterium Cociacense*, prospère au temps d'Aunaire et de Didier, était rayé de la liste officielle des monastères du diocèse d'Auxerre sous l'évêque Tetricus (692-707) et n'était plus en mesure d'assumer les offices dans la cathédrale d'Auxerre à certains jours de l'année. Peut-être même était-il non seulement affaibli et décadent, mais détruit et abandonné. La *Passion des saints Prix, Cot et leurs compagnons martyrs*, publiée par les Bollandistes d'après des manuscrits liturgiques auxerrois, raconte la destruction et l'abandon de l'église consacrée à saint Prix et à ses compagnons, puis sa reconstruction et sa remise en honneur, mais sans mentionner en même temps la reconstruction du monastère qui y avait été annexé autrefois. Si l'on s'en réfère à Dom Viole, les *Gesta Pontificum* attribuent à Ermenold, comte d'Auxerre, la fondation du prieuré de Saint-Sauveur au temps de l'évêque Maurin (772-800), qui en dédia solennellement l'église et lui donna le domaine de Coucy, autrement dit Saints-en-Puisaye. Ce domaine dépendait de son église cathédrale depuis que les religieux que saint Germain y avait institués avaient abandonné ce lieu pour se retirer en l'abbaye de Saint-Germain vers 770.

La courte existence du *Monasterium Cociacense* ne doit pas nous faire oublier l'importance donnée par l'Eglise au culte de saint Prix et de ses compagnons, et cela bien qu'il soit facile de constater ce qu'il y a d'imaginaire dans le récit de la vie et de la mort des saints martyrs de *Cociacus*. Il est aisé de reconnaître dans la *Passion* de saint Prix et de ses compagnons, probablement rédigée par un moine de l'abbaye de Saint-Germain, les détails empruntés à la *Passion* de sainte Colombe pour tout ce qui concerne le jugement et la mise à mort

de Priscus et de ses compagnons. Le persécuteur acharné et d'une cruauté insatiable est, dans l'un et l'autre cas, un certain Alexandre, garde du corps de l'empereur Aurélien. La procédure sommaire et arbitraire, telle qu'elle est décrite, est contraire aux principes les plus élémentaires du droit romain et, par suite, peu crédible. Tout porte à croire qu'après la découverte des ossements dans un puits et dans une citerne, les auteurs de cette découverte, persuadés qu'il s'agissait de martyrs chrétiens, et en l'absence de toute inscription et de tout document écrit à leur sujet, ont imité, plus ou moins, les passions de martyrs célèbres qu'ils avaient sous la main dans d'anciens livres liturgiques.

Cependant il y a dans ce récit, par ailleurs sujet à caution, un trait original, sinon unique, et qui mérite par là d'être pris au sérieux : c'est la sépulture donnée à saint Prix dans un puits et à tous les autres dans une citerne qui est dite « vaste et bien construite ». Les fouilles archéologiques montrent qu'en de nombreux cas, après les destructions et les incendies qui se sont multipliés en Gaule à partir de la fin du III^e siècle, les ruines des édifices écroulés ont été souvent utilisées pour la sépulture des défunts. Les sarcophages sont retrouvés par les fouilleurs entre les fondations des différentes salles dont les murs servent en quelque sorte de cloisons pour séparer les divers groupes de sépultures.

A *Cociacus*, le puits et la citerne pouvaient être les vestiges d'une riche villa détruite à l'époque des invasions. Il se pourrait même que les morts de la citerne aient été victimes, non pas des persécuteurs romains, mais d'envahisseurs dits « barbares » ; et l'on peut, dans cette hypothèse, s'interroger sur l'identité réelle de ces martyrs.

Quoiqu'il en soit, les saints martyrs de *Cociacus* ont acquis au cours du Moyen Âge une renommée qui a dépassé le cadre du diocèse d'Auxerre. Des reliques venues de Saints ont été exposées dans les cathédrales d'Auxerre et de Paris. La Grande Mademoiselle, cousine germaine de Louis XIV, en a obtenu pour son château de Saint-Fargeau et la reine Anne d'Autriche pour l'église du Val-de-Grâce. Le diocèse de Chartres, pendant des siècles, rendit un culte fervent à saint Prest, considéré comme originaire de l'Auxerrois. La paroisse de Saint-Jean-sur-Eure prit d'ailleurs le nom de Saint-Prest après avoir recueilli en Puisaye des reliques du saint et de ses compagnons.

Il semble bien que saint Prix fut l'un des premiers saints locaux du diocèse d'Auxerre. Dès les VIII^e et IX^e siècles, les pèlerins ont afflué dans le sanctuaire reconstruit, d'après la *Passion*, par un certain Porcarius, et beaucoup de fidèles, entre le VI^e et le IX^e siècle, ont tenu à être inhumés *ad Sanctos*, c'est-à-dire le plus près possible des corps saints, afin de bénéficier de leur protection dans la vie d'outre-tombe.

Pendant des siècles, la fontaine de Saint-Prix, située non loin de l'église et qui marque selon la tradition l'endroit précis où tomba le corps du martyr, fut le centre d'un pèlerinage très fréquent. Le lundi de la Pentecôte, le clergé et les fidèles des paroisses voisines s'y rendaient en procession et des personnes malades venaient, même de pays assez éloignés, pour y implorer leur guérison.

En l'absence de documents écrits, des fouilles archéologiques pourraient peut-être conduire à cerner de plus près l'histoire des martyrs de *Cociacus* et de leur culte, apportant ainsi un éclairage tout particulier sur cette petite commune de la Puisaye.

R. B.

Un fer de lance du Haut Moyen Age

exhumé à Saints-en-Puisaye

par Gilbert-Robert DELAHAYE

Lors de la séance publique tenue par la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne, le 12 septembre 1982, dans l'église de Saints-en-Puisaye (canton de Saint-Sauveur, arrondissement d'Auxerre), séance qui succédait à la visite du champ de bataille de Fontenoy-en-Puisaye où, le 25 juin 841, s'affrontèrent les fils de Louis le Pieux, un habitant de la localité présenta à l'assistance un fer de lance trouvé dans sa propriété. C'est l'objet étudié ici.

CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE

Afin de préserver la quiétude du possesseur de ce fer de lance, on nous pardonnera de taire son nom. La découverte, nous a-t-il déclaré, remonte à une quinzaine d'années, soit approximativement vers la fin des années 1960, dans un terrain du hameau des Cueillis, dominant la vallée au fond de laquelle coule le ruisseau des Bourguignons, ou ruisseau de Fontenoy, sur et autour duquel se déroula la bataille de Fontenoy.

Ce fer de lance reposait, d'après les indications fournies par son inventeur, à une profondeur variant entre 1 m et 1,50 m. Il était, toujours selon l'inventeur, accompagné « d'autres ferrailles dont certaines ressemblaient à des cercles de tonneau ».

DESCRIPTION DU FER DE LANCE

Ce fer de lance, long de 524 mm, se compose de deux parties, la flamme et la douille mesurant respectivement 386 et 138 mm de longueur. La douille, fermée, de forme tronconique, est creuse sur une longueur de 115 mm. Cette cavité va en se rétrécissant de l'orifice vers le fond. A l'orifice, la douille a un diamètre de 37 mm et son épaisseur est de 2 à 2,5 mm. A 10 mm au-dessus de l'orifice, elle est percée transversalement, sans doute pour permettre le passage d'une goupille destinée à garantir un bon assujetissement à la hampe. Les trous de passage de cette goupille ont l'un 4 mm et l'autre 7 mm de diamètre. Les deux lèvres de la douille paraissent avoir été soudées ou réunies à chaud par un travail de forge. La trace de cette opération est visible à 28 mm au-dessus de l'orifice, sur une longueur d'environ 92 mm. A la jonction de la flamme et de la douille, cette dernière se présente comme une tige pleine de 21 mm de diamètre.

La flamme, de forme sub-triangulaire, atteint son maximum de largeur (60 mm) à 30 mm environ au-dessus de sa jonction avec la douille. Plate sur l'une de ses faces, cette flamme est dotée sur l'autre d'une forte arête centrale.

Cette arme est en assez bon état de conservation hormis l'orifice de la douille qui a subi les atteintes de l'oxydation.

TYPOLOGIE ET HYPOTHESE DE DATATION

Par sa taille, ce fer de lance pourrait être médiéval; toutefois, son système d'emmanchement par douille fermée le situe plutôt dans la lignée des armes mérovingiennes. En effet, au Moyen Age, selon un avis recueilli auprès de M. Reverseau, conservateur au Musée de l'Armée, prévaut la fixation par attelles.

Quelques lances du VIII^e siècle montrent une arête centrale prononcée, mais le plus souvent sur les deux faces, telle la lance de la tombe 13 de Katwijk-Binnen, aux Pays-Bas (1). La lance de Saints, vraisemblablement haut-médiévale, semble donc à situer entre les temps mérovingiens et le Moyen Age classique.

A cet égard, il serait tentant d'y voir l'arme d'un combattant de la bataille de Fontenoy dont certains épisodes ont dû se dérouler très près de là. D'après les récits et essais de reconstitution de cette bataille, il semble que le lieu de découverte de ce fer soit très proche de la position de départ

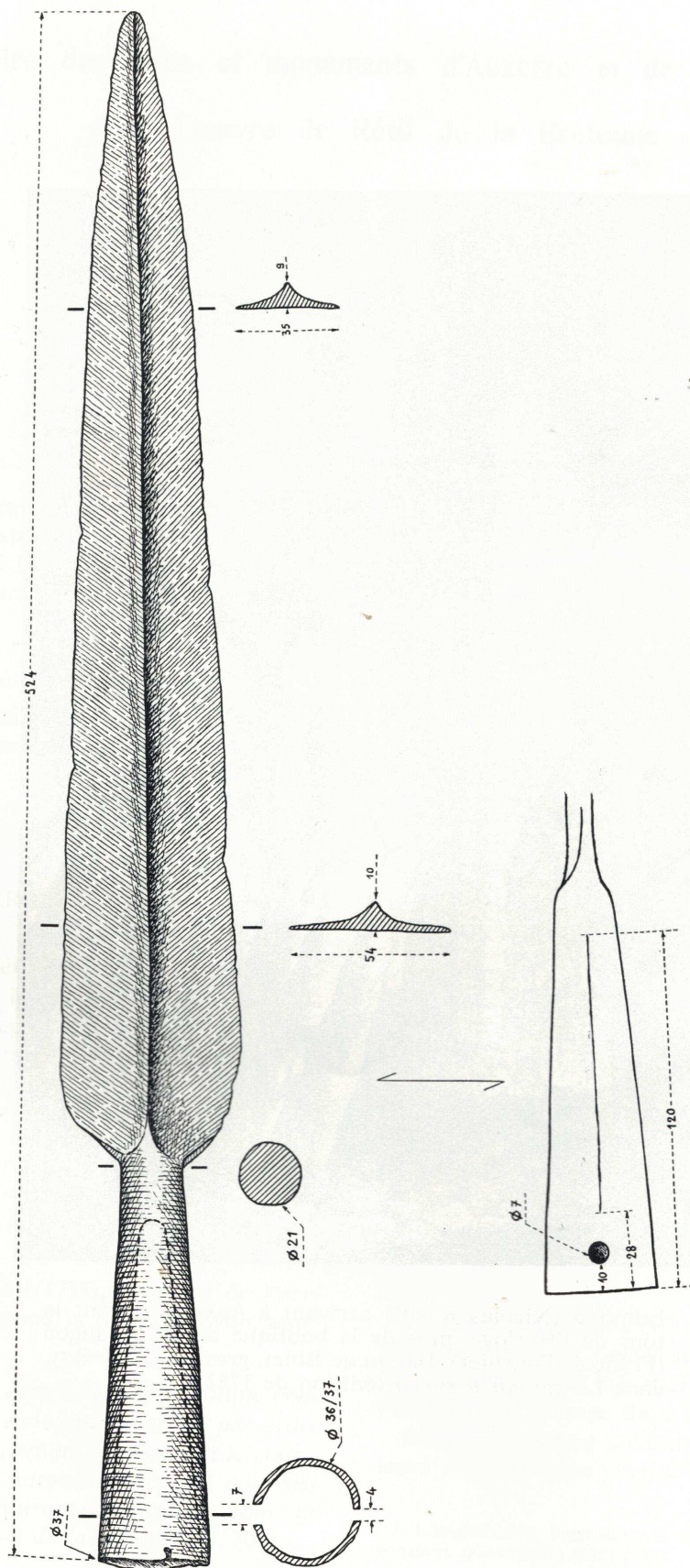
de Nithard, petit-fils de Charlemagne par sa mère Berthe, qui combattait avec Charles le Chauve et Louis le Germanique (2).

Faute de données probantes, il serait vain d'épiloguer sur ce sujet. Peut-être les autres objets métalliques trouvés en même temps que cette lance auraient-ils pu nous renseigner s'ils avaient été conservés. La découverte de fers de lance semblables, dans des contextes datables, permettra, seule, de lever le voile qui recouvre les origines de celui-ci.

G.-R. D.

(1) STEIN (Frauke), *Adelsgräber des achten Jahrhunderts in Deutschland*, Berlin, 1967, W. de Gruyter et C^o édit., 2 vol., p. 383 du vol. de texte et pl. 68 du vol. d'illustrations.

(2) Sur la disposition des corps d'armée à la bataille de Fontenoy, voir FABRE (Claudiane), « Deux planctus rythmiques en latin vulgaire du IX^e siècle. I. Sur la bataille de Fontenoy (841). II. Sur le meurtre du sénéchal Alard (878) », dans *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis*, Mayenne, 1982, t. 1^{er}, pp. 177-252. Voir particulièrement la fig. 7, p. 217.



SAINTS-EN-PUISAYE - (Yonne) - Hameau des Robineaux-des-Cueillis. Fer de lance trouvé en creusant une tranchée.



Edmond (Nicolas Restif) arrivant à Auxerre devant la tour de l'Horloge, près de la boutique de M. Parangon (François Fournier). Dessin de Binet, gravure de Le Roy, dans *Le paysan perverti* (édition de 1782).

Répertoire des sites et monuments d'Auxerre et de sa région dans l'œuvre de Rétif de la Bretonne

Première partie : AUXERRE

par Jean CHARLEUX

Note de la rédaction :

Notre collègue Jean Charleux, professeur de lettres honoraire et spécialiste de Rétif de la Bretonne, nous a confié la première partie d'un travail qui ne peut manquer d'intéresser Auxerrois et Icaunais.

Il a utilisé deux ouvrages :

— *Monsieur Nicolas* (1), que Rétif présente comme son autobiographie bien que le livre relè-

ve en réalité, sur bien des points, de l'imagination.

— *Le Paysan pervers* (2), dont le début est d'inspiration autobiographique. Nicolas-Edme Rétif y est présent sous le nom d'Edmond.

Lorsque la citation est tirée de *Monsieur Nicolas*, seul le tome et la page sont rappelés.

(1) *Monsieur Nicolas*, Paris, 1959, Pauvert édit., 6 volumes.

(2) *Le Paysan pervers*, Paris, 1978, coll. 10-18, 2 volumes.

PANORAMA D'AUXERRE

♦ 1746. Nicolas Rétif a douze ans. Venant de Sacy, avec son père, il est passé à Courgis dont son frère aîné est, depuis deux ans, le curé. Il a rejoint l'ancienne route de Dijon entre Montallery et La Brosse et arrive à Auxerre par l'actuelle rue de Chablis.

1 a) *A la vue d'Auxerre qui s'élève en amphithéâtre sur une colline, moi qui n'avais jamais vu que de chétifs villages, je fus frappé, saisi d'admiration* (I, 174).

Beaucoup plus tard (1759), revenant de Paris pour gagner Sacy, il prend la route de Lyon, aménagée en 1742.

1 b) *En perdant Auxerre de vue, à la colline coupée pour le grand chemin, je le saluai par trois cris d'ADIEU !... Je m'arrêtai un instant à le considérer, formant un bel amphithéâtre... Et non rassasié de le voir, murmurant encore son nom, je descendis de l'autre côté de la colline* (III, 307).

LES REMPARTS, LES PORTES, LES PROMENADES

♦ Lors de ce même voyage, Rétif a quitté le coche d'eau à Sens; il a poursuivi sa route à pied et, parvenu au sommet de la côte Saint-Siméon, il est en vue d'Auxerre.

2) *Je cherchai des yeux, guidé par la flèche des Cordeliers, les fenêtres blanches de l'imprimerie*... Je cherchai l'humble demeure de mes cousins; mais les murs de la ville me la cachaient* (III, 304).

♦ Les fortifications de la ville ont subsisté pendant tout le XVIII^e siècle; seules les murailles bordant la rivière ont été abattues en 1775-1778 pour permettre le passage de la route par les quais.

Rétif fait souvent mention de ces remparts avec leurs tours et leurs portes.

* L'imprimerie Fournier, où Rétif avait été apprenti pendant quatre ans (1751-1755).

3a) *J'allai... du côté du rempart des Bénédictins. Cette partie des murs de la ville côtoie par derrière la Petite rue Saint-Germain* (II, 30).

3 b) *J'allais tous les dimanches sur le rempart des Bénédictins* (II, 76).

4) *Agnès ... se promenait vers le poncelet de la tour des Bénédictins* (III, 436).

On comprend aisément qu'il s'agit du rempart proche de l'abbaye Saint-Germain. La « tour des Bénédictins », c'était sans doute celle qui était située à la limite nord de l'abbaye, dite encore « tour du Satre ».

On pouvait se promener sur le rempart, bien que celui-ci fût, par endroits, en mauvais état et à demi-écroulé.

5) *Nous prîmes par le dessus du rempart qui va de la Porte de Paris à celle d'Egleny* (II, 221).

6) *J'étais alors vis-à-vis les Bénédictines de Saint-Julien. ... Deux jeunes gens qui se promenaient sur le rempart ... descendirent et vinrent sur la promenade* (II, 249-250).

◆ Les Auxerrois avaient pu conserver un de leurs canons, qui tirait encore dans les grandes occasions, comme lors du « premier passage du nouveau Prince de Condé » [9 août 1754].

7) *J'allai ... entendre tirer l'unique canon de la ville, petite pièce de campagne, abandonnée sur une butte entre les portes d'Egleny et du Temple* (II, 329).

◆ Les différentes portes sont souvent nommées :

8) *Porte Saint-Siméon ou Porte de Paris* (II, 221, 249, 269, 279..., III, 305); *Porte d'Egleny* (II 201, 249); *Porte Chantepinot* (II, 249); *Porte du Pont* (I, 322, II, 627).

ainsi que plusieurs des poternes du bord de l'Yonne :

la poterne Saint-Pèlerin (II, 142), *la poterne de la fontaine des Teinturiers* (II, 637, III, 306).

La poterne Saint-Nicolas permettait, de la place du même nom, d'accéder à la rive où le coche d'eau était amarré. Sans doute était-elle plus large que les autres, car Rétif la qualifie de « porte » (II, 651).

◆ A l'intérieur de la ville subsistaient encore quelques restes des murs de l'ancienne cité gallo-

romaine. De la lucarne de son grenier, l'apprenti imprimeur Nicolas Rétif dominait la muraille séparant l'imprimerie Fournier (maison Millot) de la propriété de l'épicier Blonde (maison Garreau) et le minuscule jardin établi au sommet d'une tour.

9) *C'était ce joli jardin sur une vieille tour des anciens murs de la ville, par lequel ma chère Madelon Baron venait la nuit dans mon cabinet du grenier* (III, 453).

◆ Un passage creusé dans l'ancienne muraille, c'est la brèche de la Cité (II, 301), entre la place de la Préfecture et la rue des Grands-Jardins (rue du Quatre-Septembre).

10) *Je m'élançai par la brèche qui donne dans la ruelle solitaire des Grands Jardins* (II, 170).

◆ On commençait alors à aménager les promenades autour des fossés de la ville.

La première, en 1736, fut celle de la Porte du Temple, de la Porte à la rue Basse-Perrière.

11) *Mademoiselle [Madelon Baron] me rencontra à midi à la promenade de la Porte du Temple; elle était avec ses sœurs et ses deux jolies cousines, Agnès et Thérèse* (le Paysan pervers, I, 253).

◆ On continua quelques années plus tard par l'aménagement des glacis, de la Porte de Paris à la Porte d'Egleny, si bien que, au milieu du siècle, Nicolas Rétif, l'apprenti, pouvait

12 a) *passa[nt] devant la Porte de Paris, continu[er] par la promenade plantée de tilleuls qui va jusqu'à celle d'Egleny* (II, 534).

Arrivé depuis peu à Auxerre, Edmond, le jeune paysan de S.[acy] avait admiré

12 b) *[les] promenades plantées d'arbres, qui sont comme le tilleul qui est devant notre église* (le Paysan pervers, I, 30).

LA RIVIÈRE

◆ Le spectacle de la rivière, lui aussi, avait ébloui Edmond.

13) *Il y a une rivière; et puis des bateaux; et puis des coches, et puis des trains de bois flottés* (le Paysan pervers, I, 30).

◆ Le pont (futur pont Paul-Bert) fit grande impression sur le jeune Nicolas qui le voyait pour la première fois (voir 1 a).

14) *Je n'avais jamais vu de pont; nouvelle surprise ! Je tremblotais d'émotion et de respect* (I, 174).

◆ Un peu en aval, entre les îles, le pertuis, plus tard, lors d'une promenade, un soir.

15) *Nous arrivâmes au pont. J'étais hors de moi, vis-à-vis le pertuis, dont la chute bruyante retentissait dans le silence de la nuit* (II, 258).

◆ Du pont, en longeant la rive, au pied des fortifications, on atteignait le port Saint-Nicolas (voir n° 8).

16) *... en arrivant sur le port Saint-Nicolas où il y avait beaucoup de monde* (II, 259).

◆ En face de la ville s'allongeaient des îles aujourd'hui disparues. Rétif adolescent a beaucoup fréquenté la plus proche de la rive gauche, l'Île d'amour, qui tirait innocemment son nom d'une fontaine toute proche.

17 a) *... l'Île d'amour, la même où j'allais quelquefois les dimanches, faire des vers, lire les romans de Villedieu, ou causer de littérature avec l'ainé Deschamps* (II, 27).

17 b) *J'allai me promener sur l'Île d'amour. Il était cinq heures et demie. Je m'assis sous les peupliers et je lus. Les voix de plusieurs jeunes filles, qui passaient au-delà des biez des Moulins, sur la promenade du bord de l'eau, me firent lever les yeux* (II, 292).

On accédait facilement à cette île.

17 c) *Je fis un tour sur l'île avec ces jeunes filles ... Elles me quittèrent aux Moulins où est le ponceau de passage* (II, 295).

◆ Les Auxerrois trouvaient encore, près de la rivière, d'autres lieux de promenade.

18) *Ce matin, nous avons été dans ce petit bois de peupliers qui est au-dessus du Bâtardeau, sur le bord de l'Yonne (lieu charmant où vous avez quelquefois « soupiré vos amours »)* (le Paysan perversi, I, 260).

19) *Je me refuse à ces petits goûters au faubourg Saint-Martin; plus de ces parties dans les îlots* avec nos faciles beautés...*

* Petites îles charmantes que forme la rivière d'Yonne, aux environs de la ville : les arbres qui les couvrent font qu'on ne saurait y être vu du rivage [Note de Rétif].

(le Paysan perversi, I, 313).

Sans doute s'agit-il de ces îles qui sont encore aujourd'hui à la hauteur du jardin de « l'Arbre sec ».

Il faudrait entendre par faubourg Saint-Martin, Saint-Martin-lès-Saint-Julien, au sud de la ville.

◆ Des moulins établis sur l'Yonne, le plus fréquemment signalé est celui des Grands-Moulins, situé à la pointe nord de l'Île d'amour. Rétif dit simplement :

20) *les Moulins* (voir n°s 17 b, 17 c).

Notons encore : *le moulin Judas* (II, 579).

MONUMENTS, MAISONS ET LIEUX PUBLICS

◆ Tout près de l'Horloge, la librairie Fournier ouvrait sa « porte coupée », à l'extrémité de la place de l'Hôtel-de-Ville — on disait alors rue de l'Horloge.

C'est là qu'arrive le jeune Edmond; il dira naïvement son admiration :

21 a) *Et puis il y a une horloge bien haute, bien haute; et au cadran, il y a une boule qui marque les lunes; quand il n'y en a point, elle est toute noire, et dès qu'elle commence, la boule devient un peu dorée, et puis plus et puis plus, jusqu'à ce qu'elle soit pleine où elle est toute dorée; et puis elle diminue, elle diminue et redevient toute noire.* (le Paysan perversi, I, 29).

Même admiration, exprimée plus sobrement, de la part de Nicolas, le nouvel apprenti imprimeur.

21 b) *Arrivés devant l'antique horloge, je l'admirai. Le jeune Chambonnet me fit observer une boule qui marquait les lunes, et qui était noire ou dorée suivant le quartier, à peu près comme celle de la Sorbonne. J'étais émerveillé !* (I, 404).

A l'occasion, les marches de l'Horloge offrent un siège commode aux jeunes personnes des boutiques voisines.

21 c) *Elles s'assirent sur le banc de leur porte ou sur les marches de l'Horloge, et elles causèrent entre elles, sans que je levasse les yeux* (II, 298).

◆ A l'autre extrémité de la place s'élevait — et s'élève encore — l'Hôtel-de-Ville, alors récemment achevé (1735). En face de l'édifice, la boutique du perruquier Gendot, lequel n'eut pas l'honneur d'avoir la clientèle des cousins Mérat qui venaient faire une demande en mariage.

22 a) *Qu'ils aillent chez mon perruquier, Gendot, vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville, en m'attendant !*

— *Bon ! ils sont frisés comme des Jésus* (II, 478).

Comme naguère les enfants sur la place du village, les adolescents du quartier jouaient devant la maison de ville.

22 b) *On me proposa de jouer aux barres sur la place de l'Hôtel-de-Ville* (I, 422).

◆ Par l'arcade s'ouvrant en face de la maison Fournier, on accède à la place du Palais; sur l'emplacement du vieux château des Comtes, on avait construit au temps de Louis XIII le Palais, siège du présidial.

23 a) *Au bout de la cour du Palais, n'en pouvant plus, je fus obligé de me laisser aller à terre ... Je me levai enfin et je revins, par le Palais, à l'endroit où l'on jouait* (I, 423).

Sur cette même place, Fournier avait un entrepôt.

23 b) *A deux pas de la maison, j'aperçus dans la cour du Palais, Tourangeot qui sortait du magasin où il célébrait quelquefois des orgies* (II, 137).

◆ Devant la Halle au blé, dont les bâtiments ont été remplacés par ceux de l'actuelle Poste centrale, les femmes du quartier venaient chercher l'eau potable aux Fontaines. Ce n'était pas loin de la maison des Fournier.

24 a) *Je revins seul avec Madame Parangon [Fournier] environ deux cents pas, depuis les Fontaines jusqu'à l'Horloge* (II, 259).

L'apprenti imprimeur s'est trouvé humilié qu'on l'ait obligé à faire un travail de domestique.

24 b) *Une grande injure m'avait été faite ... L'on m'avait forcé de prendre le cerceau, la bretelle et les seaux, et d'aller chercher de l'eau pour la cuisine à la fontaine publique* (I, 466).

◆ Dans la rue de la Tonnellerie (partie de la rue Martineau-des-Chesnez, autrefois de la Madeleine) se trouvait l'auberge de la Petite Madeleine que possédait le maître de la Poste aux chevaux, Laurent Robin, cousin de Madame Fournier.

Fanchette, la sœur de Madame Parangon [Fournier] doit partir pour Paris.

25) *Madame Parangon me prit avec elle pour conduire sa jeune sœur dès le matin, à la Petite Madeleine, où était la Poste* (II, 321).

◆ A proximité de la Porte du Temple, les « Chevaliers de l'Arquebuse » ont fait construire en 1735, au milieu d'un terrain qu'ils plantèrent de tilleuls et de marronniers, le pavillon que nous connaissons bien.

26 a) *... sans moi, Tiennette n'irait pas aujourd'hui, avec son amant, à l'Arquebuse, où l'on tire l'Oiseau : c'est une très jolie fête, où l'on voit toute la ville, et surtout les dames dans une parure très brillante* (le Paysan perversi, I, 44).

Il s'agissait d'un concours de tir disputé le 24 juin, entre les « Chevaliers »; le gagnant était proclamé « roi de l'oiseau » et, à ce titre, exempté d'impôts pour l'année.

Nicolas Rétif souhaitait conduire à cette fête sa voisine Rose Lambelin, la fille du boulanger.

26 b) *Le 24 [juin], Rose me refusa la faveur de l'accompagner à l'Arquebuse, où l'on tire l'Oiseau, le jour de la Saint-Jean* (II, 553).

26 c) A d'autres moments, l'endroit devait être tranquille. Un « jeune homme » fait savoir à Edmond de se trouver le [len]demain de grand matin à l'Arquebuse.

Edmond obéit.

Hier, à six heures, j'ai été à l'Arquebuse. J'y ai trouvé le jeune homme, ou plutôt Tiennette (le Paysan perversi, I, 116, 117).

Et c'est là que la servante dévouée de Mme Parangon avertit Edmond du complot tramé contre lui.

◆ Devant la cathédrale, la place Saint-Etienne était un autre lieu de festivités.

27) *Le 22 [septembre 1754], je vis à la place Saint-Etienne un feu d'artifice pour la naissance du duc de Berry (depuis, Louis XVI)* (II, 354).

J. Ch.

BIBLIOGRAPHIE

DE L'ANNÉE 1983

établie par Germaine DEMAUX

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

Le comité de rédaction du bulletin est heureux de signaler à ses lecteurs quelques-uns des travaux récents de nos collègues. Il souhaiterait que tous lui fassent part de leurs travaux afin qu'il puisse les annoncer dans un prochain bulletin. Car, si notre société est un lieu de rencontre amical, c'est avant tout une « Société savante » dont le renom est fait de la qualité de ses membres et de leur activité scientifique dans tous les domaines.

De notre Président et de nos vice-présidents :

◆ R. LOUIS et G.-R. DELAHAYE, « Le sarcophage mérovingien considéré sous ses aspects économiques et sociaux », dans *Actes du 105^e Congrès national des Sociétés savantes*, Caen, 1980, section archéologie, [1983], pp. 275-295.

R. LOUIS et H. MOREAU, « Le ru de Vallan et le nom gaulois d'Auxerre », communication présentée au 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon, 2-6 avril 1984.

◆ Cl. HOHL, « Autour d'une élection cantonale : le parti légitimiste dans l'Avallonnais au début du second empire », dans *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, 1982, pp. 71-72.

Cl. HOHL, *Catalogue des cartes et plans anciens*, Archives départementales de l'Yonne, 1982, 232 p., fig., index.

Cl. HOHL, « La Société populaire de Chablis (1793, an III) », communication présentée au 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon, 2-6 avril 1984.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Trois sarcophages de plâtre mérovingiens découverts à Villemomble », dans *En Aulnoye jadis*, revue de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye, 1983, n° 12, pp. 4-9.

« Observations sur quelques sarcophages de plâtre et tombes maçonnées des époques mérovingienne et médiévale », *ibidem*, pp. 19-20.

« Sevrans. Fonts baptismaux », *ibidem*, p. 29 (en collaboration avec E. LE MONCHOIS).

◆ G.-R. DELAHAYE, « L'archéologie à la recherche des Villemontois d'antan », dans *Echo* 93, édition Sud, 4 février 1983, p. 14.

« Villemomble. Les blancs sarcophages portent parfois des décors », *ibidem*, 26 août 1983, p. 14.

◆ J.-C. LE BLAY et G.-R. DELAHAYE, « Un sarcophage trapézoïdal gallo-romain découvert à Melun », dans *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 1981, [1983], n° 22, pp. 97-98.

G.-R. DELAHAYE et H. FROMENT, « Une plaque-boucle mérovingienne découverte à Bourron-Marlotte (S.-et-M.) », *ibidem*, pp. 103-105.

C. PLADYS, C. MORDANT et G.-R. DELAHAYE, « Trois haches de l'Age du Bronze des environs de Nangis », *ibidem*, pp. 31-34.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Relations entre les décors de sarcophages de plâtre et ceux de sarcophages de pierre », dans *Bulletin de l'Association française d'archéologie mérovingienne*, 1981 [1983], n° 5, pp. 18-24.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Un sarcophage mérovingien découvert à la ferme de Sainte-Colombe-lès-Sens en 1905 », dans *Bulletin de liaison de la Société archéologique de Sens*, 1981-1982, [1983], pp. 22-30.

« Nouvelles recherches sur le décor de croix et de colombes d'un sarcophage de Sainte-Colombe-lès-Sens », *ibidem*, pp. 31-38.

« Quelques aspects de la production des sarcophages mérovingiens, notamment en Bourgogne septentrionale », *ibidem*, pp. 18-21.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Sarcophage mérovingien découvert à Bourron-Marlotte », dans *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau*, 1983, LIX, n° 4, pp. 223-228.

« Provenance des sarcophages à décor longitudinal de bandes de stries gravées », *ibidem*, pp. 225-227.

◆ Le même auteur a présenté les communications suivantes à divers congrès ou réunions de sociétés archéologiques.

« Le sarcophage présumé du Roi Raoul à Sainte-Colombe-lès-Sens. Réexamen des critères d'identification », communication au 108^e Congrès national des Sociétés savantes, Grenoble, 5-9 avril 1983.

« Aspects économiques et techniques de la production et de l'utilisation des sarcophages de pierre pendant le haut Moyen Age », Colloque *Artistes, artisans et création artistique au Moyen Age*, Université de Haute-Bretagne, Rennes, 2-6 mai 1983.

« A propos des fosses anthropomorphes de Saint-Martin-du-Tertre : observations sur l'évolution du plan des sépultures médiévales », communication à la *Société archéologique de Sens*, 4 octobre 1983.

« Observations sur la formation des nécropoles mérovingiennes riches en sarcophages », communication aux *V^e Journées nationales d'Archéologie mérovingienne*, Grenoble, 14-16 octobre 1983.

« La culture de la vigne dans le nord-est parisien à l'époque mérovingienne d'après le testament d'Ermenhrude », communication (lue en l'absence de l'auteur) au 4^e colloque de la *Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France : La vigne et le vin en Ile-de-France*, Suresnes, 15-16 octobre 1983.

« Le cimetière du haut Moyen Age de Saints-en-Puisaye d'après les fouilles de sauvetage », communication présentée à l'assemblée générale de la *Société des Fouilles archéologiques de l'Yonne*, 10 septembre 1983.

« Un sarcophage naviforme découvert à Quarré-les-Tombes », communication présentée au 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon, 2-6 avril 1984.

♦ J. CHARLEUX, « Les routes de la sortie sud d'Auxerre sur la rive droite de l'Yonne au XVIII^e siècle », dans *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, 1982, pp. 63-70.

J. CHARLEUX, « Au sujet de l'angle sud-ouest de l'enceinte gallo-romaine d'Auxerre », *ibidem*, pp. 113-118.

E. CHARLEUX-LEROUX, « Gabrielle Colette à l'école élémentaire », *ibidem*, pp. 87-98.

♦ J.-E. COURTOIS, « Le sarcophage de saint Andoche à Saulieu », *Mémoires de la Commission des Antiquités du Département de la Côte-d'Or*, 1980-1981, [1983], XXXII, pp. 259-274 (en collaboration avec J. DUPONT).

♦ Chr. SAPIN, « Contribution à l'étude de la sculpture romane en Bourgogne : à propos de deux chapiteaux découverts près de Moutiers-Saint-Jean », *ibidem*, pp. 315-325.

♦ Chanoine J. MARILIER, « Héraldique bourguignonne : quelques utilisations en archéologie », *ibidem*, pp. 345-351.

Chanoine J. MARILIER, « La formation des paroisses de Dijon et de sa banlieue », communication au 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon, 2-6 avril 1984.

Chr. SAPIN, « Les tombeaux des premiers évêques et l'occupation chrétienne du cimetière d'Autun : archéologie du site », communication au 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon, 2-6 avril 1984.

♦ Nous ajoutons quelques mots au sujet des travaux de grande érudition poursuivis, à l'*Institut historique allemand de Paris*, par deux Chargés de recherches, le Dr H. ATSMAN et le Prof. Dr. D. LOHRMANN qui sont, l'un et l'autre, membres de notre Société.

Le Dr H. ATSMAN travaille à une œuvre de longue haleine, le *Catalogue des Actes de l'époque mérovingienne* et il vient d'éditer, en collaboration avec M. Jean VEZIN, deux volumes de chartes « françaises » antérieures à l'an 800 dans la série *Chartae latinae antiquiores*.

De son côté, le Prof. Dr. D. LOHRMANN dirige l'édition des *Gallia pontificia*, actes pontificaux existant encore en France. La thèse qui lui a valu sa chaire de professeur vient de paraître dans une des collections de l'Institut, sous le titre : *Biens ecclésiastiques dans la France du Nord. Propriété, organisation et économie à la lumière des privilèges*.

L'ARCHEOLOGIE DANS L'YONNE

F. POPLIN, « Nouvelles fouilles préhistoriques à la Roche-au-Loup », dans *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, 1982, pp. 23-45.

Nous relevons dans la revue annuelle *Archéologie médiévale* (1983) la mention de plusieurs chantiers de notre département.

ANCY-LE-FRANC. *Les Fontainottes*. — Des terrassements dans une sablière ont mis au jour les traces d'un mur de cabane. Deux foyers, des tessons, des restes osseux d'animaux domestiques incitent à y voir un habitat permanent. Datation : les alentours de l'an mil (Responsable : R. Biton).

BEON. — Les recherches se poursuivent le long de l'église. Elles ont permis de repérer un fond de cabane à 4 trous de poteaux dont le fond est à 1 m sous le sol actuel. Le remplissage est en partie bouleversé par l'implantation des sépultures médiévales. Le mobilier : tessons et ossements animaux, restes d'os travaillés.

Les sépultures étudiées, au nombre d'une vingtaine, sont creusées dans la craie. Un petit objet en tôle de bronze de forme sphérique percé d'un trou y a été trouvé. C'est le deuxième exemplaire de ce type trouvé dans la fouille.

Non loin de l'église une deuxième zone a été examinée, qui a révélé un silo, un fond de cabane et des sépultures datables du haut Moyen Age grâce à une boucle de ceinture trouvée dans l'une d'elle. Cependant l'utilisation de la nécropole s'est prolongée fort longtemps puisque les sépultures se chevauchent. (Responsable : D. Perrugot)

CEZY. *Hameau de Thèmes*. — La déviation du CD3 à Thèmes a permis des fouilles de sauvetage en plusieurs endroits. Les restes d'un village carolingien sont apparus au lieu-dit « La Bouvière » : 140 trous de po-

teaux, 4 fours domestiques, un dépotoir, une fosse, un fond de cabane et 5 tombes par inhumation dont on ne sait si elles sont contemporaines des vestiges du haut Moyen Âge. La chronologie est précisée grâce à la découverte de deux monnaies : un denier de Louis le Pieux et une obole de Charles le Chauve.

D'autres secteurs de la déviation livrent des vestiges analogues, notamment deux sépultures dans lesquelles des silex sont disposés le long du corps de l'individu : pratique de l'époque carolingienne dans la région. Le recueil d'un fragment de sarcophage laisse penser à l'existence d'une nécropole du haut Moyen Âge. (Responsable : D. Perrugot)

SENS. Ilôt Génétiers. — Le projet de construction d'un parking souterrain a permis d'entreprendre une fouille de sauvetage en plein cœur de la ville. Un secteur de 3 000 m² a permis de mettre au jour :

— des vestiges gallo-romains : bâtiments dont les murs subsistaient sur 3 à 5 m de haut et tronçon de voie décumane;

— des vestiges d'occupation médiévale : trous de poteaux, fosses contenant de très nombreux récipients parfois entiers, céramiques de pâtes grises ou gris-noir, quelques-unes avec glaçure verte ou jaune;

— des vestiges d'époque Renaissance : le matériel recueilli suggère la présence d'un atelier de tabletier et celui d'un tailleur. (Responsable : J. Nicolle).

VILLEMANOCHÉ : Le Vieux Cimetière. — L'établissement d'un lotissement a permis des fouilles de sauvetage avec découverte de quelques tombes gallo-romaines, un cimetière mérovingien et un groupe de 203 sépultures dont 7 contenaient des objets datables de la fin de l'époque mérovingienne. Les derniers alignements de tombes recoupaient deux enclos circulaires, sans doute du Bronze final, et un fond de cabane. La poursuite de la fouille a livré deux autres fonds de cabane, 14 silos, 3 fosses, 3 segments de fossé, 60 trous de poteaux. La datation n'est pas encore possible. (Responsable : Jean-Yves Prampart).

SAINTE-VERTU. — Découverte de 6 sarcophages dans un petit bois récemment défriché. Les sarcophages étaient disposés en deux groupes de trois, ils contenaient huit corps. Datation : fin du VII^e-début du VIII^e s. (Responsable : R. Biton).

AUXERRE. Chapelle Notre-Dame de Liesse. — A 90 cm sous le dallage du XII^e siècle, on a découvert un couvercle de sarcophage monolithe en calcaire de forme trapézoïdale orné d'une croix de procession gravée, 6 sépultures et une fosse commune appartenant à une période allant du XIII^e au XVII^e siècles et même au XVIII^e pour la fosse.

On atteint ensuite un niveau gallo-romain. C'est sur ce sol que l'église est bâtie. Les fondations des piliers s'appuient sur le sol de graviers des alluvions de l'Yonne tandis que le bâtiment repose sur de gros massifs de pierres maçonnées. (Responsable : C. Bodechon).

Abbaye Saint-Germain, Musée. — L'hôpital quittera définitivement les lieux le 1^{er} juillet. Les prochains travaux permettront l'installation définitive du Centre culturel de l'Yonne, puis la réalisation d'un centre

de vidéo-crédation. Les travaux d'installation du Musée seront répartis en 5 tranches et devraient être terminés en 1990. (*Yonne Républicaine*, 17-3-84).

G. D.

Une parution attendue

Histoire d'Auxerre

des origines à nos jours

sous la direction de Jean-Pierre ROCHER

professeur au Lycée Jacques-Amyot
et président de la Société des Sciences de l'Yonne

La correction des premières épreuves de notre bulletin était déjà achevée et la maquette constituée lorsqu'un exemplaire de l'ouvrage nous est parvenu grâce à l'obligeance de notre collègue Gilbert-Robert Delahaye, collaborateur de cette *Histoire d'Auxerre*.

Nous en donnons ci-dessous un compte rendu nécessairement succinct, ce dont les auteurs voudront bien nous excuser. Mais nous disons d'emblée à nos collègues l'intérêt que nous avons pris à la lire, même partiellement, et nous ne saurions trop les inciter à l'acquiescer.

Dix auteurs ont apporté leur contribution à cet ouvrage, dont deux de nos vice-présidents, Cl. Hohl et Gilbert-Robert Delahaye, ainsi que notre collègue J. Charleux, et aussi Y. Sassier dont nous avons publié, en 1980, les *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois*.

Les auteurs se sont répartis les divers chapitres selon leur spécialité.

Après une introduction consacrée au site naturel et due à Alain Bataille, Raymond Kapps traite des origines de notre ville et de l'occupation du sol des temps préhistoriques à la fin de l'époque romaine. Après avoir rappelé la synthèse que notre président a publiée à ce sujet dans son *Autesiodurum christianum* paru en 1952, il fait le point détaillé des trouvailles faites depuis cette époque à Auxerre et auxquelles son nom est très souvent associé.

Puis, en quelque 40 pages, notre collègue Gilbert-Robert Delahaye brosse le tableau d'Auxerre paléochrétien et haut-médiéval, depuis les environs de 250 où Pèlerin, notre premier évêque, arrive à Au-

tricum jusqu'aux incursions des Normands, soit plus de sept siècles de notre histoire. L'auteur met en évidence l'importance qu'a revêtu l'implantation du christianisme, qui s'est faite très tôt chez nous, en s'appuyant sur les nombreux travaux que notre président a publiés pendant les cinquante dernières années, et aussi sur ceux de MM. Jean-Charles Picard et Hartmut Atsma (dont nos collègues ont déjà eu l'occasion d'apprécier l'érudition), sur les contributions qui traitent de ces sujets dans les *Mélanges* offerts récemment à notre président, et sur ses propres publications, encore que l'on puisse déplorer que dans ce domaine, il ait fait montre d'une trop grande modestie.

Suivent deux chapitres consacrés à Auxerre au Moyen Age (x^e-xv^e siècles). La vie politique et institutionnelle est décrite d'une façon très précise par Yves Sassier, tandis que Mme Micheline Durand parle de l'urbanisation et de l'architecture, et de leurs imbrications politiques et sociales.

Claude Hohl traite ensuite des trois siècles s'étendant depuis la fin du xv^e siècle (où le comté d'Auxerre fut rattaché au domaine de la Couronne) jusqu'à la Révolution. En deux chapitres, il brosse un tableau des diverses institutions et de leurs rivalités, puis des événements. Il nous fait revivre les querelles religieuses entre catholiques et huguenots et, en particulier, la prise d'Auxerre par ces derniers, au cours de laquelle, en septembre 1567, un irremplaçable patrimoine fut à jamais détruit. Sont ensuite évoqués le rôle d'Auxerre au temps de la Ligue, des Frondes et de Louis XIV, et enfin au siècle des Lumières qui, dans notre ville, fut très marqué par le Jansénisme, comme nous le verrons plus loin avec J.-P. Rocher.

L'évolution de l'économie et de la société auxerroises pendant cette même période de trois siècles est exposée par notre collègue Jean Charleux (dont l'intimité avec Rétif de la Bretonne transparait à chaque instant), en collaboration avec Claude Delaselle.

En quelque 90 pages, Jean-Pierre Rocher traite trois sujets : la vie religieuse aux xvii^e et xviii^e

siècles, la période révolutionnaire et, enfin, l'évolution des structures économiques, sociales, politiques et religieuses jusqu'au second Empire.

Il expose comment, un demi-siècle après le concile de Trente, chacun des évêques qui occupèrent le siège d'Auxerre pendant le xvii^e siècle — et dont « aucun, dit-il, ne fut médiocre » — s'efforça de faire pénétrer dans le diocèse l'esprit tridentin.

Au xviii^e siècle, Auxerre connut seulement trois évêques et fut profondément marquée par le problème janséniste, dont Charles de Caylus se fit le champion pendant les cinquante premières années du siècle, avec lesquelles coïncida son long épiscopat; il put s'appuyer sur le Chapitre et, en particulier, sur notre illustre compatriote, l'abbé Jean Lebeuf. Le successeur de Ch. de Caylus échoua dans son ministère et fut remplacé par Marie Champion de Cicé qui fut le dernier évêque d'Auxerre : pendant les quarante années de son épiscopat, celui-ci s'efforça de faire disparaître progressivement toute trace de jansénisme dans le clergé de son diocèse.

La liaison entre le milieu du siècle suivant et nos jours est assurée par Mme Denise Pineaux qui expose, selon son expression, « la sortie du Moyen Age » de notre cité dans la seconde moitié du xix^e siècle, puis l'alternance de périodes fastes et difficiles jusqu'au milieu de notre siècle et, enfin, le développement très rapide que notre ville a connu durant les trente dernières années.

A. Bataille reprend enfin la plume pour exposer, en manière de conclusion, les avantages et les inconvénients que connaît une *ville moyenne* située à la limite, à la fois de la Bourgogne et de l'Ile-de-France, et à mi-chemin de Dijon et de Paris.

Histoire d'Auxerre des origines à nos jours, 400 p., relié, nombreuses illustrations, bibliographie importante. En vente au prix de 230 F chez Dufloux, chez Staub et à la Nouvelle librairie universitaire.

J.-R.

SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

Société savante fondée le 14 décembre 1935
sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 11, rue des Moreaux, 89000 AUXERRE

PRESIDENT D'HONNEUR :

M. le Préfet Yves CAZAUX
Commandeur de la Légion d'Honneur

Composition du Bureau :

Président : M. le Professeur René LOUIS.

Vice-Présidents : MM. Claude HOHL, Jean-Raymond DURAND
et Gilbert-Robert DELAHAYE.

Trésorier : M. Jean ROUMAILHAC; *adjoint* : M. Jean MORJZOT.

Secrétaire : M. Henri MOREAU; *adjoint* : M. Robert BREUILLER.

Secrétaire des publications : Mlle Germaine DEMAUX.
adjoint : M. Pierre MARIOTON.

Membres du Conseil d'administration : Mmes et MM. Pierre CAMPAGNE,
Paul CAUSSE, Professeur Jean-Emile COURTOIS, René DESCOURTIS,
Christian FOURNIER, Madeleine HARDY, Alain LABBE, France LE TURNIER,
Professeur Félix MERKLEN, Jacques RICHARD, Pierre ROUSSEAU,
Albert SAINT-JOIRE, Lydwine SAULNIER, Professeur Philippe SERINGE.

Toute correspondance ou demande d'adhésion peut être adressée à
M. le Secrétaire de la S.F.A.Y., 11, rue des Moreaux, 89000 Auxerre

Cotisation pour l'année 1984 :

de membre donateur 80 F
de membre adhérent 40 F minimum

C.C.P. : S. F. A. Y. Dijon 397.30 Y

Par membre supplémentaire au-delà du premier et habitant à la même adresse,
la cotisation est réduite de moitié.

On peut se procurer ce bulletin en envoyant un C.P. à l'ordre de la S.F.A.Y.
et d'un montant de 60 F (dont 10 F de port et emballage) à

Mlle Germaine DEMAUX, Secrétaire des publications, 11, rue Régis, 75006 Paris
ou à M. le Secrétaire de la S.F.A.Y.

Comité de rédaction : Germaine DEMAUX, Gilbert-Robert DELAHAYE,
Jacques RICHARD, Jean ROUMAILHAC et Jean-Marc SAUR.

Directeur de la publication : Jean Roumailhac.

Imprimerie André Pouyé, 8, rue Notre-Dame, 77100 Meaux.

Publications de la Société des Fouilles archéologiques
et des monuments historiques de l'Yonne

Cahiers d'archéologie et d'histoire

publiés sous la direction de René LOUIS

Cahier n° 1. — Claude SCHAEFFER, Professeur d'histoire de l'art à l'Université François Rabelais de Tours. *La sculpture en ronde-bosse au XIV^e siècle dans le duché de Bourgogne*. Un vol. de 224 pages avec une carte dépliant et 52 planches hors-texte, Paris, 1954 (épuisé).

Thèse de doctorat de l'Université de Paris. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix Carrière).

Cahier n° 2. — Bernard LACROIX. *La nécropole protohistorique de la Colombine à Champlay (Yonne), d'après les fouilles de Georges BOLNAT*. Préface de Raymond LANTIER, membre de l'Institut. Analyses de J.-R. MARECHAL. Dessins de Jean NICOLLE. Photographies d'André BRET et Pierre KILL. Un vol. de 172 pages, Paris, 1957.

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Deuxième Médaille du Concours des Antiquités de la France pour 1957).

Cahier n° 3. — Victor SAXER, Recteur de l'Institut Pontifical d'archéologie chrétienne. *Le culte de Marie-Madeleine en Occident, des origines à la fin du Moyen Age*. Préface d'Henri-Irénée MARROU, Professeur d'histoire ancienne du Christianisme à la Faculté des Lettres de l'Uni-

versité de Paris. Un vol. de L et 466 pages réparties en deux tomes marqués * et **, avec neuf cartes dépliantes, Paris et Auxerre, 1959.

Thèse de doctorat de la Faculté de Théologie Catholique de l'Université de Strasbourg. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Première Médaille au Concours des Antiquités de la France pour 1959).

Cahier n° 4. — *Etudes ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la Semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*. Plans et relevés de Pierre ROUSSEAU. Un vol. grand in-4° de 540 pages avec de très nombreuses illustrations. Auxerre et Paris, 1975.

Contributions de Robert-Henri BAUTIER, Etienne DELARUELLE, Dom Anselme DIMIER, Etienne FELS, Dom Jean LAPORTE, Dom Jean LECLERCQ, René LOUIS, May VIEILLARD-TROIEKOUROFF...

Cahier n° 5. — Yves SASSIER. — *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^e au XIII^e siècle*. Préface de Jean-François LEMARI-GNIER, Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne. Un vol. in-8° de XX et 260 pages avec 7 cartes. Auxerre et Paris, 1980.

LES MELANGES RENE LOUIS

L'avis d'un maître de la science archéologique

— La chanson de geste et le mythe carolingien. *Mélanges René Louis* publiés par ses collègues, ses amis et ses élèves à l'occasion de son 75^e anniversaire. Mayenne, Imprimerie J. Floch, 1982, 2 volumes, 24 x 12, CLIV-561 et 740 pages, figures, couverture illustrée.

Le problème assurément le plus débattu depuis le début du XIX^e siècle entre historiens et critiques littéraires est celui de l'origine des chansons de geste qui apparaissent dans une forme déjà parfaite, comme la *Chanson de Roland*, dans la seconde moitié du XI^e siècle, époque de renouveau où se constituent les premiers empires monastiques. Deux théories s'affrontaient, celle de Joseph Bédier qui a montré les liens existant entre les chansons des XI^e et XII^e siècles et les moines, et celle de Ferdinand Lot qui croyait à des origines plus anciennes. Or, René Louis publia en 1947 sa thèse de doctorat qui était une étude extrêmement poussée de l'histoire et de la légende de Girart de Roussillon. Ce travail à la fois rigoureux et nuancé devait devenir classique, méritant les critiques élogieuses et l'estime d'un juge aussi compétent qu'Italo Siciliano, le recteur de l'Université de Venise mort assez récemment. C'est ainsi que René Louis a consacré à l'histoire littéraire son principal enseignement. Mais son inlassable curiosité a

fait aussi de lui un archéologue. C'est à lui que l'on doit l'une des plus importantes découvertes du siècle, celle des peintures murales de la crypte carolingienne de Saint-Germain d'Auxerre retraçant la vie de saint Etienne. On sut ainsi qu'il y avait eu au IX^e siècle des artistes aussi habiles à peindre des murailles que ceux qui exécutaient le décor des manuscrits de ce temps. Les études qui constituent les *Mélanges* sont au nombre de 78. C'est un record. Certes, ces contributions sont de valeur inégale mais il n'en est pas d'indifférente. Aucune cependant n'a l'intérêt de la bibliographie de René Louis, œuvre de M. André Moisan, qui précède les *Mélanges*. Cette bibliographie de 110 numéros a été rendue singulièrement enrichissante par l'adjonction de notices explicatives, avec l'indication des comptes rendus élogieux ou critiques non seulement des livres mais des simples articles.

Jean HUBERT,

membre de l'Institut,
professeur honoraire d'Archéologie
à l'Ecole Nationale des Chartes.

in LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS, Cahier n° 3, 1983, p. 289. Librairie Picard, Paris. 150 F.

Tous ces ouvrages peuvent être commandés
à la Secrétaire des publications de la Société